# Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12309 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | – JEUDI 23 AOUT 1984


## Washington et le président Marcos

**Pour la troisième fois en un an, les Philippins ont dit « non » au régime vacillant du président Marcos, à l'occasion du premier anniversaire de l'assassinat de l'ancien dirigeant de l'opposition modérée Benigno Aquino. Le rejet de cette oligarchie corrompue s'était manifesté spontanément lors des funérailles du dirigeant politique. Les Philippins avaient réitéré leur aversion au clan Marcos le 14 mai, en élisant soixante députés de l'opposition. Jusqu'à présent, le pouvoir est resté sourd à ces messages, y compris ceux des milieux financiers, qui aspirent à plus de démocratie. La dérive de l'économie, de surcroît, devient dramatique : chaque jour amène de nouvelles faillites et son cortège de chômeurs.**

**Dans de telles conditions, le parti communiste clandestin ne peut que marquer des points importants dans la bataille pour la conquête des cœurs et des esprits chez les paysans déshérités, les ouvriers et les étudiants. D'après les experts américains eux-mêmes, il contrôle déjà 17 % des villages. Fait encore plus grave, des sociétés de Manille préfèrent désormais verser un « impôt » afin de protéger leurs intérêts en province contre les attaques de la Nouvelle Armée populaire, la branche armée du Parti communiste.**

**En fait, l'avenir du pays est pour une large part entre les mains des Etats-Unis, étroitement associées au président Marcos par les manifestants qui défilaient mardi dans les rues de la capitale. Le commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique, l'amiral William Crowe, est revenu très pessimiste d'un séjour, en juillet, aux Philippines. Il a fait part de son inquiétude à la Maison Blanche en soulignant que, si la situation se perpétue, l'objectif des communistes de prendre le pouvoir pourrait devenir réalité dans « quelques années ». Ce n'est pas le premier rapport d'une telle nature qui est remis au président Reagan.**

**Depuis un an, l'administration américaine s'est cantonnée dans une sorte d'attentisme. Le président Reagan a annulé la visite aux Philippines qu'il devait faire lors de sa tournée dans la région, en novembre 1983. Mais aucune déclaration n'est venue de la Maison Blanche pour condamner la politique du président Marcos. Il est vrai qu'une telle prise de position serait délicate après que le vice-président Bush eut cru bon de décerner un « brevet de démocratie » au chef de l'Etat philippin lors de sa réélection en 1981. Mais, à trop vouloir attendre, Washington court le risque de compromettre ses intérêts aux Philippines, et notamment les deux bases dont il y dispose et qui sont essentielles à sa stratégie dans le Pacifique.**

**Crever brutalement l'abcès Marcos est une thérapeutique difficile à envisager pour les Etats-Unis. Ceux-ci se souviennent de ce que leur a coûté la liquidation de Ngo Dinh Diem en 1962 à Saigon. Mais l'expérience iranienne a également montré le danger qu'il y avait à trop attendre.**

**Se tourner vers une opposition modérée qui ne lui est pas fondamentalement hostile serait sans doute la sagesse pour la Maison Blanche. L'administration du président Reagan n'y semble pas encore disposée, et l'entretien privé accordé ce printemps par le vice-président américain à M. Laurel, sénateur philippin de l'opposition, n'a pas vraiment annoncé un tournant de la politique des Etats-Unis envers les Philippines.**

*(Lire nos informations page 5.)*

## Nouvelle tactique sur le référendum

### *Devant le désarroi de l'opinion et l'intransigeance du Sénat M. Mitterrand veut accélérer le débat sur son projet et mettre l'opposition face à ses responsabilités*

M. François Mitterrand a de nouveau pris l'opposition et sa propre majorité à l'improviste en demandant aux députés socialistes de ne pas prendre l'initiative d'amender son projet de révision constitutionnelle tendant à élargir le champ du référendum délimité par l'article 11 de la Constitution de 1958.

Il ne s'agit pas vraiment d'un changement total de stratégie. Le président de la République, le gouvernement et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale continuent d'affirmer qu'ils demeurent ouverts à toutes les propositions d'amélioration de ce projet. Il s'agit surtout d'un changement de tactique face à une opposition systématique dans son obstruction.

Il y a deux semaines, M. Mitterrand se montrait disposé à prendre tout son temps dans sa guerre de positions avec la majorité sénatoriale. Pour détruire l'argument selon lequel le projet de réforme constitutionnelle accentuerait le caractère présidentiel et personnel du régime – argument auquel les communistes et même certains socialistes sont sensibles, – M. Mitterrand se déclarait prêt à reprendre à son compte le point de vue de ses conseillers constitutionnalistes, exprimé notamment dans nos colonnes, le 4 août, par le président de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques, dont la création avait été encouragée par le gouvernement. Ce projet serait amendé pour y introduire l'obligation d'un avis préalable du Conseil constitutionnel sur tous les projets que le président de la République souhaiterait soumettre à référendum une fois révisé l'article 11.

Au nom du gouvernement, le ministre de la justice, M. Robert Badinter, avait confirmé cet état d'esprit dans son intervention au Palais du Luxembourg, le 7 août. Les sénateurs socialistes avaient souhaité que leurs camarades députés améliorassent en ce sens le projet gouvernemental, faute de pouvoir le faire eux-mêmes, afin que l'argumentation de la majorité sénatoriale soit réduite à néant.

La modification du texte sur l'initiative de la majorité semblait donc acquise, et le président socialiste de la commission des lois, M. Raymond Forni, confirmait cette impression en exprimant, dans une interview publiée mardi matin par le *Matin de Paris*, son intention de déposer personnellement un amendement introduisant dans le texte l'obligation d'un avis *a priori* du Conseil constitutionnel.

Le député de Belfort avait déjà été désavoué une première fois au début du mois, après qu'il eut suggéré, dans un souci de compromis, de consulter le Conseil constitutionnel sur le point de savoir si un référendum sur l'école privée aurait pu être organisé en l'état actuel de l'article 11. Le porte-parole du gouvernement, M. Roland Dumas, sachant le président de la République absolument hostile à une telle démarche, avait fait savoir que M. Forni s'était exprimé *« à titre personnel »*.

*(Lire la suite page 6 ainsi que, page 2, les points de vue de Maurice DUVERGER, Pierre LEFRANC, Loïc PHILIP et André WEIL-CURIEL.)*

## Les projets de M. Joxe

### *Le directeur de la gendarmerie chargé d'une étude sur les structures du ministère de l'intérieur*

Après un mois de réflexion, M. Pierre Joxe précise les lignes de force de sa politique comme ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Deux axes sont déjà retenus.

D'une part, une réflexion sur les structures de l'administration centrale de ce ministère, qui inclut les services policiers : une mission en ce sens devrait être confiée à M. Charles Barbeau, conduit à quitter les fonctions de directeur général de la gendarmerie nationale qu'il occupait depuis 1979.

D'autre part, une réflexion sur la nécessité d'une programmation pluriannuelle de l'équipement de la police nationale, qu'entame M. Joxe à partir de ce mercredi en rencontrant successivement toutes les organisations syndicales des personnels. Le ministre exposera l'ensemble de ces projets aux préfets, lors d'une rencontre à Paris, le 6 septembre.

Sous des dehors de grand adolescent taciturne et réservé, qui démentent son âge – quarante-neuf ans, – M. Joxe est un homme de décision et d'autorité. S'il n'envisage pour l'heure que des axes de réflexion, leur choix indique déjà qu'il sait où il veut aller. Rendant hommage à l'action de son prédécesseur, M. Gaston Defferre, père de la décentralisation, et le signifiant par le maintien à son cabinet, comme directeur adjoint, du principal collaborateur de M. Defferre en la matière, M. François Roussely, M. Joxe veut maintenant se retourner vers l'administration centrale.

Il souhaite que l'administration territoriale d'Etat s'adapte au mouvement ainsi engagé, accentue sa *« déconcentration »* au-delà des seuls changements de mentalité, et estime, nous a-t-il dit, que *« l'on ne peut pas transformer les rapports de l'Etat et des collectivités locales sans réfléchir, au sommet, aux structures de l'administration centrale »*.

Telle sera la tâche de M. Charles Barbeau. Ce maître des requêtes au Conseil d'Etat occupa à deux reprises des fonctions au Bureau international du travail (BIT) et fut un temps préfet de la Corrèze (de 1974 à 1976).

EDWY PLENEL.

*(Lire la suite page 8.)*


**La crise de l'automobile française**

***Et si les communistes avaient raison ?***

L'article de VÉRONIQUE MAURUS page 16

**Le Monde des arts et des spectacles**

***Une semaine en Irlande avec Marc Giannesini***

pages 9 et 10

**La suite de notre enquête «Place aux enfants»**

***Zacharie au pays de la pub***

par DANIELLE ROUARD page 8


LE REJET DE LA POLITIQUE

## La crise du système représentatif

### I. – *L'illusion et le malaise*

par MICHEL KAJMAN

Le régime dit représentatif, clef de voûte de l'édifice politique des démocraties occidentales ou qui fonctionnent « à » l'occidentale, a plomb dans l'aile. *« Fiction », « métaphore », « sophisme »* : ses détracteurs ne lui ont rien épargné. L'un d'eux, Saleilles, écrit à la fin du dix-neuvième siècle : *« la caractéristique de ce régime* « représentatif », *c'est qu'il ne comporte aucune représentation véritable. »*

Un spécialiste de droit public dressant, il y a quelques années, l'inventaire de ces critiques pouvait constater : *« Depuis un demi-siècle* (...) *la représentation fait figure de technique dépassée, en ce qui concerne tant la représentativité des élus que leur efficacité. »* (1)

Mais de ce stupéfiant paradoxe apparent, à la fois signe, cause et effet de la désaffection, voire du rejet de la démocratie représentative, de la chose politique et de son personnel, la vie politique française, qui aurait eu le temps d'en mourir, se nourrit. Qui n'a conjugué – jamais à la première personne du singulier – l'expression *« n'être pas (ou plus) représentatif »* ?

Qui n'a suçoté à dose plus ou moins forte le bonbon de cet anathème pour se donner des forces sur le chemin du pouvoir ? M. François Mitterrand, il y a vingt ans, à s'en donner des indigestions, quand il s'en prenait à l'homme du *« coup d'Etat permanent »*, le général de Gaulle, et s'interrogeait : *« Qu'est-ce que la V^e République sinon la possession du pouvoir par un seul homme dont la moindre défaillance est guettée avec une égale attention par ses adversaires et par le clan de ses amis ? »*

La roue ayant tourné, M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jacques Chirac ont lancé le même bouchon, à toutes les distances possibles : M. Mitterrand n'était pas pour très longtemps, ou n'était plus, à les en croire, après telle ou telle péripétie, « représentatif » des Français, « qualifié pour » les représenter.

De cette entreprise permanente de chipotage, de retrait ou de refus des brevets de représentativité, le chef de l'Etat n'est pas seule victime. La « représentation parlementaire », comme on dit, a son lot. Les gouvernements successifs portent aussi leur croix.

Ces jours-ci encore, le nouveau cabinet, ou plutôt les ministres du nouveau chef de gouvernement, M. Laurent Fabius, sont interpellés par l'opposition. Socialo-communistes moins communistes, clame-t-elle. Socialistes et assimilés égalent socialistes et assimilés égalent un tout petit quart de l'électorat (celui des récentes élections européennes). Et de conclure : quelle France incarne donc un tel gouvernement ? Jeux tactiques, certes. Mais aussi pour tout un chacun bruit de fond quotidien.

Même le premier ministre n'échappe pas à cette traque de représentativité, avant même d'avoir ouvert la bouche, pas plus que ceux qu'il propose comme ministres après avoir été désigné. Les militants les mieux intentionnés, de son parti et les autres, *a fortiori*, les adversaires et le citoyen lambda s'interrogent ou sont dûment sondés : que représente au juste M. Fabius ? est-ce que cela nous (vous) agrée ?

Ainsi, élus ou désignés, les grands rouages de la machinerie politique sont d'entrée ou très vite sous le feu de la même série de questions, de doutes ou de contestations tous liés de près ou de loin à l'évidente, à l'improbable représentation.

Retour à M. Mitterrand, pas l'ancien polémiste, l'actuel chef de l'Etat. L'enthousiasme et la solennité du moment aidant, il n'avait pas craint d'affirmer dans son premier message de président de la République, le 21 mai 1981 : *« La majorité politique des Français, démocratiquement exprimée, vient de s'identifier à sa majorité sociale. »* Un mauvais génie aurait pu lui souffler : *« Pour combien de temps ? »*

Au cours de sa présentation télévisée, de l'« Heure de vérité » d'Antenne 2 (2), son prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, interrogé sur la thèse centrale du livre *Deux choses que veulent deux Français sur trois...* »

*(Lire la suite page 7.)*

(1) Dominique Turpin dans le numéro 7 de la revue *Pouvoirs* (PUF) 1978, tout entier consacré à la question « le régime représentatif est-il démocratique ? » Nous extrayons dans la suite diverses citations et analyses de cet ensemble.

(2) Le 5 mars 1984.

## L'islamisation du Soudan

### *La réforme imposée par le président Nemeiry se heurte à une vive résistance*

Le tribunal d'exception de Khartoum vient de condamner à quatre-vingts coups de fouet et deux ans de prison un homme d'affaires soudanais qui avait dénoncé en public la politique d'islamisation forcée du Soudan et manqué de respect envers le président Nemeiry.

L'incident s'était déroulé le 3 août dernier à la mosquée des forces armées de Khartoum, où, depuis qu'il s'est converti à l'islamisme militant, le chef de l'Etat soudanais s'adresse tous les vendredis du haut de la chaire aux fidèles pour leur expliquer les raisons pour lesquelles il tente d'imposer au Soudan la charia (loi islamique).

Selon les attendus du tribunal, le prévenu, M. Salah-Eddine Mousbah el Mahdi, originaire d'Omdourman, a tenté de prendre la parole après le chef de l'Etat pour lire un discours qu'il avait rédigé sur un bout de papier et dans lequel il demandait la démission du président Nemeiry, critiquait l'état d'urgence, le projet d'introduction du « zakat » (impôt islamique) et réclamait la libération de tous les prisonniers politiques. Interpellé par les gardes du président, l'homme d'affaires soudanais avait fait scandale en criant à tue-tête que le fait qu'on lui refusait la parole *« signifiait que le chef de l'Etat n'était pas un musulman »*, et que, en conséquence, les Soudanais n'étaient pas tenus à lui obéir.

Cet incident tragi-comique souligne une fois de plus le climat passionnel qui s'est instauré dans le pays depuis la promulgation en septembre dernier de la charia. Le président Nemeiry, pressé de devenir l'imam des Soudanais, c'est-à-dire le chef religieux et politique du Soudan, a mis les bouchées doubles pour légaliser cette mesure en demandant à l'Assemblée nationale soudanaise de voter le plus rapidement possible toute une série d'amendements à la Constitution de 1973 destinés à la rendre conforme à la loi islamique.

Coup de théâtre : le 12 juillet, 98 des 153 députés de l'Assemblée nationale, pourtant réputés pour leur docilité à l'égard du régime, ont demandé un délai de réflexion supplémentaire pour pouvoir mieux se prononcer sur ce sujet « délicat ».

JEAN GUEYRAS.

*(Lire la suite page 3.)*

### *AU JOUR LE JOUR*

## Prune

*Une femme, employée dans un grand magasin de Bordeaux, vient d'être licenciée pour un crime abominable.*

*Elle avait dérobé, pour s'en repaître, une prune au rayon fruits et légumes et, un peu plus loin, un morceau de fromage.*

*Une prune, un licenciement. Une livre de prunes, la réclusion à perpétuité ? Et la guillotine pour un kilo ?*

*M. Fabius, qui veut tout « moderniser », devrait songer à la modernisation d'une partie du patronat.*

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

# idées

## Oui au référendum

**Dans la mouvance gaulliste, Pierre Lefranc regrette que le chef de l'Etat n'ait pas souscrit d'emblée l'engagement d'utiliser le référendum pour régler l'affaire de l'école libre, et André Weil-Curiel s'en prend au « mépris » du Sénat « à l'égard du peuple souverain ». Maurice Duverger stigmatise la volte-face de la Haute Assemblée mais pense qu'elle avait encore une chance de se rattraper. Loïc Philip voit enfin dans l'initiative de M. Mitterrand une mesure de nature à améliorer le fonctionnement des institutions à condition que le Conseil constitutionnel soit consulté sur la rédaction de la question soumise à référendum.**

## Les sénateurs sur le chemin du suicide ?

par MAURICE DUVERGER

LE problème n'est pas de savoir s'il y aura ou non un référendum dans les mois qui viennent. Il y en aura un, parce que le *régime lui-même* se trouve en jeu désormais et pas seulement le prestige de François Mitterrand. Gardien des institutions, le président ne peut pas admettre que les sénateurs s'érigent en autorité suprême de l'Etat. Une telle régression ramènerait en *deçà de la IVe Républi*que : jusqu'aux plus tristes temps de la IIIe où la Haute Assemblée renversait les gouvernements issus des élections populaires, bloquait les textes adoptés par les députés, interdisait le vote des femmes, empêchait la dissolution. Ni les *constituants de la Libération ni* ceux de 1958 n'ont voulu cela, que les citoyens ne sont pas prêts à accepter.

### Trois catégories de lois

*Il y aura un référendum,* mais lequel ? Telle est désormais la question. La réponse dépendra du nouveau débat qui s'ouvre à l'Assemblée nationale et de la suite que le Sénat lui donnera. La décision finale de ce dernier pèsera lourd dans les controverses *juridiques parce qu*'elle concerne l'un de leurs éléments fondamentaux. Il n'y a pas des experts de bonne foi et des experts de mauvaise foi. Comme dans toutes les disputes de cette nature, il y a ceux qui tiennent pour une interprétation stricte et ceux qui admettent *une interprétation* large, les jansénistes et les jésuites, aurait dit Pascal.

Les parlementaires du Luxembourg ont déjà déplacé le champ *de la controverse. Jusqu'à l'été* 1984, les deux camps ne s'affrontaient que sur la première partie de la formule de l'article 11, autorisant le recours au référendum pour *« tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics »*. En droit français, il y a trois catégories de lois : les lois constitutionnelles, les lois organiques, et les lois ordinaires. Pour la majorité des juristes, seuls les projets concernant les deux dernières *relevaient de l'article 11*, à l'exclusion des projets de lois constitutionnelles. Le débat actuel donne à la thèse contraire une vigueur nouvelle, en ouvrant la porte à une interprétation beaucoup plus laxiste.

Il concerne la seconde partie de *la formule, plus précise en elle*-même. Pour faire entrer un référendum sur la liberté de l'enseignement dans « l'organisation des pouvoirs publics », les experts du *sénateur Pasqua* prennent le biais des rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Ils oublient que *l'article 11* n'autorise un référendum que sur *l'organisation* des pouvoirs publics. Un étudiant de première année de droit serait collé s'il la confondait avec la *répartition des compétences* entre eux.

### Une extraordinaire volte-face

Même *si lui serait* excusable d'oublier que les collectivités locales sont dirigées par des « autorités administratives » que l'article 62 distingue expressé*ment des « pouvoirs publics »*.

La plupart des Français *n'entrent* pas dans ces discussions de spécialistes. Mais ils perçoivent très clairement l'extraordinaire volte-face du Sénat. Champion des jansénistes les plus rigoureux lors des référendums de 1962 et 1969, le voici qui prend maintenant la tête des pires *jésuites caricaturés dans les plus* féroces pages des *Provinciales*. Les citoyens constatent, en même temps, que la Haute Assemblée malmène aussi, dans un sens opposé, la Constitution, dont elle s'érigeait, jusqu'ici, en gardienne intransigeante.

*Il est grave que* les sénateurs s'appliquent à retrouver le pouvoir de paralyser les lois votées par l'Assemblée nationale, qui leur a été retiré dès 1946. Il est plus grave encore qu'ils tentent de supprimer le recours au référendum pour les révisions constitu*tionnelles en imposant* chaque fois la procédure du Congrès.

Le Sénat n'a rien à gagner en persistant dans la voie où il est en train de s'enliser. Peut-il encore déterminer la nature du prochain référendum ? Le projet actuel de révision lui aurait offert une occa*sion inespérée de verrouiller l'arti*cle 11 par une serrure de sûreté si l'Assemblée nationale avait pu adopter l'amendement suggéré dans ces colonnes le 31 juillet : *« Le projet de loi est soumis au référendum après que sa conformité à la Constitution a été examinée par le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République et statuant dans les huit jours. L'avis du Conseil constitutionnel est immédiatement publié. »*

François Goguel en approuve le principe, sous réserve d'une rédaction plus restrictive : *« Tout projet de loi concernant la mise en œuvre des principes fondamentaux des libertés publiques peut être soumis à référendum, à la condition d'avoir été reconnu conforme à ces principes fondamentaux par le Conseil constitutionnel* (1). » La formule a le mérite de mieux protéger la Constitution aussi bien contre les déviations sénatoriales que contre d'éventuelles déviations présidentielles.

### Une interprétation stricte de l'article 11 ?

Si le Sénat avait repoussé un projet de révision amendé dans cet esprit, il aurait montré claire*ment sa volonté* d'empêcher à *tout* prix que les citoyens soient consultés. Ainsi aurait disparu le seul argument qui justifiait, en 1962 et en 1969, l'interprétation stricte de l'article 11 encore défendue par la majorité des juristes. Parce que l'article 89 prévoit un référendum spécial pour les projets de lois constitutionnelles, ils estiment que celui de l'article 11 doit être réservé aux projets de lois organiques et de lois ordinaires. Si l'on fait échec au premier texte, le second devient le seul moyen de protéger la structure fondamentale de la Ve République. Alors, les présidents auraient non seulement le droit mais le devoir de s'engager dans la voie où le général de Gaulle les a précédés. *Dépend-il* encore du Sénat qu'ils n'en soient point réduits à cette extrémité ? Edgar Faure estime que ses membres pourraient reprendre la parole d'un personnage du *Légataire universel* : *« Il n'est question que de ma mort là-dedans. »* A eux de ne pas persister sur le chemin du suicide.

(1) Dans une lettre à l'auteur de l'article.

## Le régime exclusif des partis

par PIERRE LEFRANC

LE dégradant jeu des partis politiques est redevenu la règle de notre démocratie. Cette pratique a été la cause de la défaite de 1940 et de la crise de 1958. De Gaulle, soutenu par la nation, a mis en place des institutions qui peuvent *s'opposer efficacement au retour de* cette dégénérescence, mais les faiblesses des successeurs du fonda*teur de la Ve République ont laissé les « comités Théodule » reprendre* leurs places d'animateurs irresponsables dans la partie dont l'enjeu n'est rien de moins que l'équilibre et l'avenir du pays.

Une majorité et une opposition qui échangent des apostrophes et des propositions dans le seul but d'embarrasser l'adversaire, qui utilisent successivement les uns contre les autres les mêmes arguments et les mêmes critiques, qui recherchent la meilleure attitude sans tenir compte des opinions qu'ils prétendent représenter, voilà qui rappelle *les tristes avatars des IIIe et* IVe Républiques.

Que l'on s'affronte en de vains combats sur des propositions souvent irréalistes et démagogiques, c'est le défaut des démocraties, mais aussi leur grandeur – à Moscou et à Santiago, de tels débats n'ont mal*heureusement pas lieu ; mais que les* rivalités de clans, par conséquent de personnes, commandent l'attitude des formations politiques, c'est le déshonneur pour une République.

Or, en vérité, il ne s'agit que de cela, que de rivalités pour la garde ou la conquête du pouvoir. Qui pense à *l'intérêt du pays dans ces assauts,* ces feintes et ces coups bas ? De semblables compétitions paraissent d'*autant plus déplacées* que la situation est difficile, sinon grave, quant au niveau de l'emploi, à l'adaptation de nos moyens de production et au *rétrécissement* de nos marchés extérieurs.

Le départ des communistes de la coalition modifie profondément les données de l'équation politique française. Cet obstacle levé, et si toutes les formations ne nourrissent d'autre souci que l'intérêt national, pourquoi une entente ne serait-elle pas possible ? La coupure de la France entre la droite et la gauche est artificielle et criminelle, et la présente majorité *n'applique-t-elle pas la politique de* rigueur souhaitée par l'ancienne majorité ? Les Françaises et les Français non communistes – à quelques extrémistes près – aspirent au même *développement* et à la même sécurité. Alors ? Alors, que les partis mettent fin à la querelle des chefs qui *ne nous intéresse pas. La place de* l'un et de l'autre dans tel ou tel palais national ne saurait, à nos yeux, constituer la question du jour, il y a plus important pour nous et nos descendants. Hommes politiques, cessez vos jeux dérisoires, rien ne va plus !

*Sans doute revient-il au chef* de l'Etat de prendre l'initiative du rassemblement ; d'ailleurs, que n'a-t-il souscrit d'emblée l'engagement d'utiliser le référendum pour régler l'affaire si mal engagée de l'école libre ! Il eût ainsi, incontestablement, pris la stature du sage au-dessus de *la mêlée.*

J'ajouterai qu'aucune des formations participant au jeu actuel ne saurait se prévaloir d'un lien quelconque avec la pensée du général de Gaulle ; celui-ci, en effet, n'aurait jamais accepté de couvrir de son nom telle entreprise uniquement inspirée par des ambitions personnelles.

Le gaullisme, c'est l'union nationale. Ceux qui y restent fidèles ne peuvent qu'œuvrer à sa réalisation.

## Palinodies et contorsions

par ANDRÉ WEIL-CURIEL (*)

J'AI *eu le privilège de rencontrer* le général de Gaulle à Londres le 19 juin 1940 et de prendre le jour même mon service à ses côtés. J'étais déjà un militant socialiste chevronné.

Lors de son retour aux affaires, en mai 1958, j'ai prévu, seul ou presque *parmi mes amis politiques*, dans un article publié dans *Correspondance socialiste internationale* du 31 mai 1958, qu'il renverrait les colonels dans leurs casernes et accorderait l'indépendance à l'Algérie.

J'ai épousé, dès qu'il les eut exprimées, ses vues sur la nécessaire *transformation de la condition* salariale par l'appropriation progressive, sans expropriation, par les travailleurs de leur juste part dans les augmentations du capital. Avec Marcel Loichot, j'ai secondé les efforts menés par le général de Gaulle pour faire aboutir cette nécessaire révolution évolutive. Georges Pompidou, hélas ! et quelques autres s'opposèrent avec un heureux succès à ce *qu'ils considéraient comme un « mythe diabolique »*. La coalition impie des « non » l'emporta au référendum de 1969.

On connaît la suite : la France séparée en deux camps ennemis, le pouvoir d'achat des travailleurs rogné par le chômage et l'inflation, cependant que la trésorerie des entreprises est exsangue et leur faculté d'investir annihilée par *l'absence de fonds propres*.

Ce bref rappel n'a pour objet que de situer les réflexions qui vont suivre par rapport au général de *Gaulle*, dont certains épigones prétendent confisquer l'héritage politique.

Je puis avancer sans crainte de me tromper que le général de Gaulle serait horrifié par le comportement actuel de ceux qui s'abritent derrière sa grande ombre pour se livrer à *leurs jeux politiciens* d'où l'intérêt supérieur de la nation est totalement exclu.

Le jeu de l'opposition est un véritable défi à la logique, au bon sens et à la morale.

L'extension du référendum est théoriquement prônée par le RPR et *le large parti des Français qui*, par-delà les frontières strictement partisanes, ont apporté en 1981 leur suffrage au président de la République et souhaitent avec lui l'élargissement de la démocratie.

### Mépris et insolence

Dans un moment de l'histoire où le droit d'expression est monopolisé par les médias (presse écrite, radio et *télévision où s'ébrouent en s'y bous*culant les représentants des grands partis), les assemblées représentatives où ne sont représentés en fait que les appareils des mêmes grands partis, voilà que le président de la République, répondant à une invita*tion impérative du Sénat*, décide de proposer à tous les citoyens de ce pays de s'exprimer sur un sujet qui *leur tient particulièrement à cœur* par la voie du référendum populaire.

Et voilà que ces mêmes hommes, si prompts à dénoncer des atteintes souvent inventées aux libertés, refu*sent, par le biais de la question préa*lable, de venir s'expliquer devant l'ensemble des citoyens réunis dans *leurs comices. Le Sénat conservateur* aurait pu amender le projet du gouvernement. Il refuse de l'examiner ! Quel mépris, quelle insolence à l'égard du peuple souverain dont les hommes de l'opposition, majoritaires au Sénat, se prétendent les représentants !

*Quelle justification après coup au* programme des socialistes d'autrefois qui voulaient l'abolition pure et simple du Sénat, et au projet proposé au peuple français en 1969 par le général de Gaulle de modifier les structures de cette deuxième Assemblée en en faisant le forum des *régions et des forces économiques* et sociales de la nation.

Le président de la République a su après un certain laps de temps dominer sa double victoire de 1981.

La pression du sectarisme qui s'était donné libre cours au congrès de Valence, celle du monolithisme extra-national du Parti communiste, n'ont jamais été une composante dominante de l'action du président *de la République. Il en est plus éloi*gné que jamais.

En retirant le projet Savary adultéré à la dernière minute, et mal compris de l'opinion, le président Mitterrand a fait un pas décisif vers l'*« union des Français sur la France »*. Il a manifesté de la façon la plus tangible que son appel au rassemblement de tous les Français soucieux du bien public n'était pas une simple *figure de rhétorique. En voulant éten*dre les possibilités données à tous les Français de s'exprimer sur les *progrès à accomplir dans le domaine* des libertés, il a voulu les délivrer du carcan que certaines féodalités nouvelles font peser sur eux. Il les a traités en citoyens majeurs et responsables.

Comment ceux qui furent les compagnons de lutte du général de *Gaulle, ceux plus jeunes qui savent* que la France lui doit une dignité restituée, pourraient-ils rester insensibles à l'appel du président de la République ? Le général de Gaulle placé dans une conjoncture semblable n'aurait pas hésité, comme il l'a fait tel Antée, pendant onze années *de pouvoir, à chercher à retrouver sa* force en reprenant contact avec le suffrage populaire dont il était issu. Les gaullistes sincères ne peuvent que répondre « oui » à la proposition *de référendum* sur la protection et l'extension des libertés.

(*) *Secrétaire national du* Mouvement gaulliste populaire (MGP).

## Dissiper le soupçon

par LOIC PHILIP (*)

LA proposition du président de la République d'élargir le *recours au référendum* n'est pas seulement une décision d'une grande habileté politique. C'est aussi une mesure de nature à améliorer le fonctionnement des institutions, à condition toutefois qu'elle s'exerce dans des conditions satisfaisantes.

1) La possibilité offerte aux Français de se prononcer directe*ment sur certaines réformes tou*chant aux libertés fondamentales peut avoir des effets très positifs.

Avec le développement du contrôle de la constitutionnalité des lois, le Conseil constitutionnel était devenu l'arbitre suprême des grands choix politiques. Il pouvait décider souverainement de la question de savoir si les principales réformes *législatives étaient conformes* ou non à la Constitution. Il aurait pu, ainsi, bloquer la plupart des réformes adoptées depuis 1981 : nationalisations, planification, décentralisation, etc. Il ne l'a pas fait, car les neuf sages se sont placés, dans leur contrôle de la constitutionnalité des textes *dont ils étaient saisis, sur le* terrain juridique, et non sur le terrain politique.

*Mais la frontière* entre les deux est souvent imprécise. C'est pourquoi certains hommes politiques acceptent parfois mal les décisions rendues par la haute juridiction.

*En toute hypothèse,* il n'est pas normal que le Conseil constitutionnel concentre autant de pouvoir entre ses mains. Il n'est pas légitime qu'il puisse décider, en dernier ressort, de l'application, ou non, des grandes réformes adoptées par le Parlement.

Avec la réforme de l'article 11 de la Constitution, ce danger est désormais écarté. Le président de la République pourra, en effet, non seulement soumettre au référendum *une réforme mettant en cause une* liberté fondamentale et non encore adoptée par le Parlement, mais, aussi bien, une loi votée qui aurait été jugée contraire à la Constitution. Et la décision populaire, dans les deux cas, ne pourra être contestée, car le Conseil constitutionnel refuse de contrôler la constitutionnalité des décisions adoptées par le peuple, à la suite d'un référendum (décision du *6 novembre 1962*).

En d'autres termes, le Conseil constitutionnel ne dira plus au gouvernement et au Parlement : *« Je n'autorise pas l'application de telle réforme que je juge non conforme à la Constitution. »* Il dira : *« Cette réforme met en cause des principes trop importants pour qu'elle puisse être décidée par le seul Parlement. Il faut la faire approuver directement par le peuple. »*

### Le rôle du Conseil constitutionnel

Ce changement ne constitue pas, comme on pourrait le croire à première vue, une atteinte aux pouvoirs du Conseil constitutionnel. La révision constitutionnelle de l'article 11 est, au contraire, de nature à renfor*cer le rôle et le prestige des neuf* juges. Dans la mesure où l'on sait que leurs décisions sont susceptibles d'être portées devant le peuple, ceci permettra d'accroître la légitimité de l'institution et de mieux faire accepter son verdict. Par ailleurs, cette éventualité constituera une garantie contre toute décision arbitraire ou excessive de la juridiction constitutionnelle.

2) L'élargissement du recours au référendum apparaît ainsi comme *une réforme* souhaitable. Toutefois, il ne faut pas oublier que cette arme peut, aussi, être dangereuse. Il est très démocratique que le peuple puisse se prononcer directement sur des questions essentielles. Encore faut-il qu'il sache exactement de quoi il s'agit et que la question soit clairement posée.

Or l'expérience montre qu'il est très tentant, pour un chef de l'Etat, de poser des questions qui appellent des réponses positives. Ou encore de poser plusieurs questions en ne demandant qu'une seule réponse, comme l'a fait le général de Gaulle en 1969, avec la réforme régionale et la réforme du Sénat.

Pour éviter de tels abus, il serait souhaitable de confier au Conseil constitutionnel le soin de rédiger la question posée au peuple, ou, du *moins, sans aller jusque-là, la* Constitution devrait obliger le président de la République à lui demander un avis sur ce point. Cet avis devrait être publié, comme c'est le cas de l'avis pour la mise en œuvre de l'article 16.

Dans la nouvelle rédaction de l'article 11, il conviendrait de faire figurer la disposition suivante : *« Le Conseil constitutionnel est consulté sur la rédaction de la question soumise au référendum. Son avis est publié au* Journal officiel *avant l'ouverture de la campagne électorale. »* Cette attribution supplémentaire serait logique puisque, déjà, le Conseil constitutionnel veille à la régularité des opérations de référendum et en proclame les résultats.

Dans ces conditions, le président de la République ne pourrait être soupçonné de manœuvre, et l'éventuelle question posée aux Français, sur l'école libre notamment, ne prêterait pas à contestation.

* Professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences d'Aix-Marseille.

## CORRESPONDANCE

### Où est l'incohérence ?

L'opposition reproche au président d'avoir des intentions plébiscitaires. *Et, si cela était, quel mal y* aurait-il ?

Depuis trois ans, MM. Chirac et consorts ne manquent pas une occasion de souligner que la droite revient en faveur auprès des électeurs, que la majorité parlementaire ne correspond plus à la majorité réelle, qu'il faut en conséquence dissoudre *la Chambre*, et que *François* Mitterrand n'a plus qu'à démissionner.

Mais, puisque, en fin de compte, la parole doit rester au peuple souverain, pourquoi ne pas lui demander ce qu'il pense de tout cela, d'autant plus que l'opposition le souhaitait au départ.

Qui, dans ces conditions, a sombré dans l'incohérence ? Soyons sérieux, messieurs les opposants.

ANDRÉ GAVEAU,
*sous-directeur honoraire de la police nationale.*

### Chiche !

L'opposition s'était trop avancée en proposant l'idée d'un référendum. Prise à son propre piège, la seule façon de s'en sortir à son avantage était de dire « chiche ! » et de noyer *le référendum sous les « oui »*. Il eût été aisé ensuite pour elle de relancer la balle. On ne fait pas du surf en coupant à travers les vagues, mais en les accompagnant.

JEAN-PAUL FABLET
*(Paris).*

**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1983

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

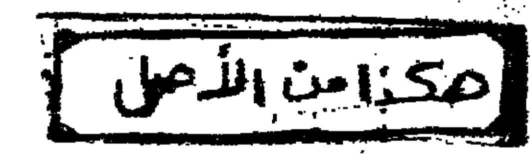
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

# étranger

## AMÉRIQUES

### Etats-Unis

### LA CONVENTION DE DALLAS

## Des républicains cloîtrés dans leurs certitudes

**C'est un programme ultra-conservateur que la convention du Parti républicain a adopté, le mardi 21 août, à Dallas. Voté dans l'enthousiasme et sans la moindre discussion, ce programme refuse toute augmentation d'impôt pour réduire le déficit budgétaire, prône le retour à l'étalon-or pour fixer la valeur du dollar, refuse l'avortement et affirme que les Etats-Unis doivent être *« plus forts que n'importe quel adversaire »*.**

**Du côté démocrate, c'est la polémique sur les finances de la candidate à la vice-présidence, Mme Ferraro, qui continue d'occuper la première page des journaux. M. Walter Mondale, candidat à la présidence, a déclaré mardi soir que les réponses que sa colistière avait faites à ce sujet dans la journée confirmaient sa qualité de leader, et que le « ticket » démocrate s'en trouvait renforcé.**

De notre envoyé spécial

Dallas. – *« Les républicains,* disait, il y a cinq ans, Mme Kirkpatrick quand, déjà, de profondes divergences l'avaient éloignée des démocrates, *sont associés, dans nos esprits, aux salles de conseils d'administration et aux clubs privés. Ils ont souvent l'air d'avoir de l'argent à revendre et semblent penser que c'est le cas de tout un chacun. (...) Le Parti républicain est trop homogène au goût d'un démocrate »*.

A l'ouverture de la convention républicaine, le lundi 20 août, la même Mme Kirkpatrick expliquait pourquoi M. Reagan lui paraissait de *loin préférable* à M. Mondale. La sincérité de son choix n'est pas discutable ; pourtant, les délégués qui l'ont applaudie n'ont rien perdu de leur « homogénéité ».

Il faut chercher longtemps pour distinguer quelques Noirs parmi eux. Leur revenu familial s'élève en moyenne à 53000 dollars par an contre 20000 pour l'ensemble de la population. Les protestants (74 %) dominent largement les catholiques (22 %) et les juifs (3 %).

Et puis, il y a ce que les statistiques ne sauraient rendre : ces démarches qui trahissent l'habitude de toujours trouver les portes ouvertes; cette assurance de ceux pour qui demain sera comme aujourd'hui ou plus faste encore; et par-dessus tout, l'autosatisfaction.

Mme Kirkpatrick n'avait pas tort de rappeler dans son discours que le doute permanent n'est pas une méthode de gouvernement et que les valeurs des démocraties occidentales sont dignes d'être défendues contre leur puissant adversaire. Il n'en reste pas moins que, entre l'excès de doute et l'excès de certitude, il y a ce qui sépare l'impuissance de l'arrogance et la métaphysique du simplisme.

Avec un revenu moyen de 44 000 dollars, les délégués à la convention démocrate n'étaient pas non plus défavorisés, mais ils ne parlaient pas seulement du bonheur d'être riche et américain. Si l'ambiance était moins feutrée à San-Francisco, c'est que la voix des laissés-pour-compte s'y faisait entendre, que les débats politiques n'étaient pas escamotés et que, au-dehors, manifestaient des gens qui savaient être entendus dedans et avoir la possibilité de plaider leur cause.

*« Faut-il passer parmi tous ces détritus ? »*, demandait lundi à un policier un délégué républicain alors qu'une poignée de manifestants entravaient l'entrée de la convention de Dallas. Cette question, elle ne s'est posée qu'une matinée car, épuisés de s'égosiller dans le vide, les *« détritus »* ont baissé les bras.

La tribune républicaine continue de retentir des turpitudes démocrates et des vertus républicaines. Mardi, la convention a adopté sans discussion une plate-forme électorale d'un conservatisme sans concession. Ce mercredi soir, M. Reagan aura été élu par acclamations candidat à un second mandat. Tout va bien, mais il est une qualité au moins dont les démocrates ont le monopole : la chaleur humaine.

BERNARD GUETTA.

## Mme Ferraro répond aux accusations sur ses finances et celles de son mari

New-York *(AFP)*. – Mme Geraldine Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis, s'est efforcée, le mardi 21 août à New-York, de mettre un point final à la polémique grandissante sur ses finances et celles de son mari, dans une conférence de presse transmise en direct par les chaînes de télévision.

*« A aucun moment, je n'ai violé la confiance de qui que ce soit. Tout ce que nous avons fait (...) était parfaitement légal »*, a-t-elle déclaré sous un feu roulant de questions complexes auxquelles elle a répondu avec calme et précision, avec parfois l'aide de comptables ou d'avocats.

Le Parti républicain ayant suggéré que Mme Ferraro pourrait être contrainte de renoncer à sa candidature devant l'ampleur de la polémique, celle-ci a rétorqué qu'il s'agissait-là d'un « vœu pieux ». Aucun candidat, et à plus forte raison aucun conjoint de candidat, a-t-elle dit, n'a jamais donné autant d'informations sur ses finances.

Lundi, Mme Ferraro et son mari, M. John Zaccaro, promoteur immobilier, avaient rendu publiques leurs déclarations d'impôts depuis 1978. Il en ressortait qu'ils avaient payé environ 40 % de leurs revenus au fisc américain, proportion plutôt supérieure à ce que verse un contribuable de même niveau.

Ils ont précisé qu'ils devaient une somme de 53459 dollars pour une erreur commise en 1978 et passée totalement inaperçue jusqu'à maintenant.

Les problèmes de Mme Ferraro, où se mêlent des opérations immobilières, des règles fiscales et des lois électorales aussi complexes et embrouillées les unes que les autres, ont continué, mardi, à faire la première page des journaux, à la satisfaction des républicains, qui ne savaient guère jusqu'à présent comment s'attaquer à la première femme susceptible de devenir vice-présidente.

Un conseiller de longue date du président Reagan, M. Lyn Nofziger, avait donné le ton le week-end dernier en déclarant qu'*« il ne serait pas surpris si* [Mme Ferraro] *n'était plus »* sur le « ticket » démocrate en septembre.

Mardi, le directeur de la campagne de M. Walter Mondale a déclaré que Mme Ferraro et son mari avaient prouvé *« leur intégrité »* et a ajouté que le candidat démocrate à la Maison Blanche n'avait aucun regret d'avoir choisi Mme Ferraro comme colistière.

Mme Ferraro se voit notamment reprocher de ne pas avoir mentionné les biens de son mari dans les déclarations de revenus que doit remplir tout membre de la Chambre des représentants. Elle a continué à affirmer qu'elle était en droit de le faire, ayant décidé, depuis sa première élection en 1978, de maintenir ses finances *« totalement séparées »* de celles de son mari.

Certains journaux relèvent que si M. Zaccaro a rendu publiques ses déclarations d'impôts sur le revenu, il n'en a pas fait autant de celles sur les bénéfices de ses sociétés.

## PROCHE-ORIENT

# L'islamisation du Soudan

*(Suite de la première page.)*

Auparavant, les assemblées régionales des trois provinces méridionales, peuplées en majorité de chrétiens et d'animistes, avaient rejeté en bloc les amendements, et les vingt-sept représentants du Sud à l'Assemblée nationale de Khartoum avaient multiplié les démarches auprès de leurs collègues du Nord en affirmant que toute décision hâtive aurait les conséquences les plus graves pour l'avenir du pays.

A la surprise générale, le président Nemeiry, peu porté à la modération en ce qui concerne l'islamisation du pays, s'inclinait devant la volonté des députés et décrétait la clôture de la session de l'Assemblée nationale. Celle-ci ne reprendra ses travaux qu'en novembre, alors que, de l'avis général, le chef de l'Etat souhaitait se proclamer imam des Soudanais au cours du mois de septembre, à l'occasion du premier anniversaire de la mise en application de la charia.

### Un enjeu de taille

Le président Nemeyri n'a pas pour autant abandonné et sillonne le pays dans tous les sens pour chanter les bienfaits de la charia et des amendements constitutionnels. Ses porte-parole affirment d'ailleurs que le report *sine die* du débat parlementaire ne signifie nullement que les députés sont hostiles à une révision de la Constitution, mais vise à permettre à tous les Soudanais de participer au « dialogue constructif » qui s'est instauré dans le pays à propos de la loi islamique, avec la participation des doctes savants et spécialistes de l'islam mobilisés par le pouvoir.

L'enjeu est de taille. Si les amendements constitutionnels sont en fin de compte approuvés d'une manière ou d'une autre – on n'exclut pas un coup de tête du président Nemeiry qui pourrait les imposer par voie de décret, – la scission entre le sud et le nord du pays, déjà amorcée par la rébellion sudiste, serait irrévocablement consommée. Les habitants du Sud ne peuvent en effet accepter les amendements suggérés qui *grosso modo* stipulent que l'islam sera *« l'unique source de la loi »* au Soudan.

Dans la pratique, cela signifie que le chef de l'Etat, qui sera nommé à vie et non pour un mandat de six ans, ce qui est actuellement le cas, doit nécessairement être un *« homme de foi »*, *« versé dans l'exégèse islamique »* et portant, ainsi que le souhaite le président Nemeiry, le titre d'imam. De même, les pratiques cruelles de l'amputation, de la flagellation, de la lapidation ou de la pendaison pour délits anti-coraniques – déjà appliquées depuis près d'un an – seront institutionnalisées.

En somme, les six millions de Soudanais du sud, animistes ou chrétiens dans leur écrasante majorité, n'auront pas la possibilité de présenter un candidat à la présidence de la République et seront ainsi réduits au rang de citoyens de seconde catégorie. En outre, le droit coutumier qui constitue la base de la législation en vigueur dans le Sud sera remplacé par la charia, qui ignore totalement la spécificité culturelle, religieuse, économique des provinces méridionales dont le développement accuse un net retard par rapport à celui du Nord.

C'est ce qu'ont fait valoir, le 12 juin dernier, deux des personnalités sudistes les plus prestigieuses du gouvernement de Khartoum, M. Joseph Lagu, le vice-président soudanais, et M. Abel Alier, le ministre des transports publics, dans un *mémorandum* adressé au chef de l'Etat. Dans ce texte, les deux dirigeants sudistes, mettant fin à une rivalité de près de dix ans, demandent le gel du projet d'amendement de la Constitution ou bien l'organisation d'un référendum national.

M. Joseph Lagu, chef de file des tribus équatoriennes avait été à la tête de l'Anyanya I, l'un des héros de la guerre civile qui fit rage pendant dix-sept ans. Il était cependant devenu le meilleur allié du président Nemeiry et avait, dit-on, conseillé au chef de l'Etat de *« rediviser »* le Sud en trois provinces méridionales pour mieux neutraliser l'influence prédominante des tribus Dinka, dont M. Abel Alier est l'un des dirigeants les plus respectés. Nous recevant en juillet dernier, dans son bureau de vice-président, M. Lagu s'était ouvertement félicité de la *« redivision »* du Sud et s'était réjoui à grands éclats de rire de la déconvenue de M. Abel Alier, chef de file des partisans de l'unité du Sud.

Les temps ont bien changé. L'application de la loi islamique a peu à peu érodé le superbe isolement de l'Equatoria qui était volontairement demeurée à l'écart du mouvement insurrectionnel qui, depuis le début de 1983, a fait tache d'huile dans les provinces voisines de Bahr-el-Ghazal et du Haut-Nil. Plusieurs signes (défection de militaires sudistes ou de dirigeants de Juba) laissent prévoir que l'Equatoria pourrait bien se joindre à la dissidence armée. A cet égard, M. Joseph Lagu a été particulièrement clair dans une interview au quotidien koweitien *Al Raï el Aam*. *« Pour la première fois depuis son indépendance,* a-t-il dit, *notre pays est menacé d'une guerre civile à la libanaise, notamment à cause du rejet de la charia par le Soudan du Sud. »*

L'avertissement a d'autant plus de valeur qu'il émane de la part de celui qui fut un des chefs de l'Anyanya I avant d'être, après la signature des accords d'Addis-Abeba qui mirent fin en 1972 à la guerre civile, le partisan le plus chaud d'une alliance entre le sud et le nord du Soudan. Sera-t-il entendu par le président Nemeiry ?

JEAN GUEYRAS.

### A TRIPOLI, DANS LE NORD DU LIBAN

## L'épreuve de force qui a fait 54 morts oppose les intégristes aux miliciens pro-syriens

De notre correspondant

Beyrouth. – C'est désormais par tranches que le Liban s'embrase et par tranches également que l'on tente de régler les problèmes. Tripoli, deuxième ville du pays, a été plongée au cours des dernières vingt-quatre heures dans les affres de la guerre, alors qu'à Beyrouth la pacification a atteint son allure de croisière. Deux pouvoirs distincts – et *de facto* deux armées – s'y maintiennent de chaque côté de la ville dans le cadre d'un équilibre qui, jusqu'à nouvel ordre, n'implique pas le recours aux armes. Mais Tripoli ne se ressent pas du calme instauré à Beytouth. La tension y est permanente, et la guerre larvée depuis des mois y a repris en force lundi, et surtout mardi, impliquant essentiellement les vieux souks et les hauts de la ville, mais atteignant aussi son centre, ses nouveaux quartiers, ordinairement épargnés. Cinquante-quatre morts et cent cinquante blessés ont été dénombrés.

Les belligérants de Tripoli sont totalement différents de ceux de Beyrouth, et leur antagonisme n'a rien d'islamo-chrétien, la ville étant à plus de 80 % musulmane, ni même, à la limite, d'interlibanais, sinon par ricochet. L'épreuve de force y oppose en effet depuis des années le mouvement d'unification islamique, dit Al-Tawhid, parti intégriste sunnite de Cheikh Said Chaabane, aux « chevaliers rouges », miliciens du PAD (parti alaouite pro-syrien). C'était à l'origine en quelque sorte une excroissance libanaise des troubles internes de la Syrie. Ceux-ci sont matés, mais les événements de Tripoli ont acquis leur dynamique propre.

Après une phase interpalestinienne, qui s'est achevée en décembre 1983 par la défaite et le départ de M. Arafat, et une accalmie qui ne fut jamais totale, les hostilités ont repris ces derniers jours sur une grande échelle. Les troupes syriennes contrôlent les alentours et les accès de la ville, même si elles n'y sont pas vraiment déployées, et la seule autorité réelle qui s'y exerce est celle d'Al-Tawhid. Une lutte pour le pouvoir y est donc engagée entre M. Rachid Karamé, chef traditionnel de la ville, présentement premier ministre et allié des Syriens, et les nouveaux maîtres des lieux que sont devenus Cheikh Chaabane et ses miliciens en T-shirt noir.

Les troubles de mardi sont survenus alors qu'un émissaire spécial du président syrien, M. Hafez El Assad, le général Kholi, se trouvait à quelques kilomètres chez son vieil allié, l'ex-président Soleiman Frangié, scellant la réconciliation de celui-ci avec le Parti social national syrien (PSNS), parti pro-syrien, à la suite d'une autre petite guerre qui, durant trois jours, avait embrasé le mois dernier le nord du Liban, mais alors il s'agissait du nord-chrétien. M. Kholi est intervenu également à Beyrouth pour tenter de débloquer l'impasse dans laquelle se sont fourvoyées les tractations pour l'extension à la montagne druze du plan de pacification appliqué dans la capitale.

M. Joumblatt ainsi que M. Berri ont été requis à Damas dans le même temps, et il semble que l'on soit à la veille de l'annonce de la réouverture de la route directe Beyrouth-Damas fermée depuis la guerre de la montagne en septembre dernier. Il est question d'une nouvelle rencontre au sommet syro-libanaise. Le président Gemayel se rendrait dans la capitale syrienne le samedi 25 août.

LUCIEN GEORGE.

● *M. Rifaat el Assad en visite privée en France.* – Le vice-président de la République syrienne et frère du chef de l'Etat syrien, M. Rifaat el Assad, se trouve depuis quelques jours à titre privé à Paris. Le vice-président syrien, qui est arrivé en France lundi venant de Genève, réside dans sa propriété de la région parisienne et ne devrait rencontrer aucun responsable français au cours de son séjour, dont la durée n'a pas été précisée.

# A TRAVERS LE MONDE

### Grande-Bretagne

● DIX-HUIT BLESSÉS DEVANT UN PUITS DE MINE. – Un affrontement violent entre mineurs grévistes et forces de l'ordre a fait dix-huit blessés, mardi 21 août, devant le puits de Silverwood, près de Rotherham, dans le sud du Yorkshire. Les incidents ont eu lieu au moment où un non-gréviste, électricien de fond, tentait de gagner son poste de travail. – *(AFP.)*

### Guinée

● DÉCÈS DE LANSANA BEAVOGUI. – L'ancien premier ministre de Sekou Touré (1972-1984) est mort, pendant le week-end, à l'hôpital de Conakry, apparemment des suites d'une grave maladie, à l'âge de soixante-deux ans. Arrêté au lendemain du coup d'Etat du 3 avril, il était détenu, depuis, à la prison de Kindia en compagnie d'une centaine de dignitaires de l'ancien régime.

[Personnage effacé, Lansana Beavogui, maire de Kissidougou à la date de l'indépendance, avait été ministre du commerce et de l'industrie, puis des affaires étrangères, avant d'occuper, pendant près de douze ans, les fonctions sans pouvoir de chef de gouvernement. Au lendemain de la mort de Sekou Touré, dont il avait prononcé l'oraison funèbre, il s'était opposé à ce que la succession soit assurée par M. Ismaël Touré, demi-frère de l'ancien président, aujourd'hui interné à Kindia. Leur différend avait contribué à encourager la prise du pouvoir par les militaires début avril.]

### Syrie

● UN NOUVEL AMBASSADEUR AMÉRICAIN. – Le président Reagan a nommé M. William Eagleton nouvel ambassadeur en Syrie, où, après approbation de sa nomination par le Sénat, il succédera à M. Robert Paganelli. M. Eagleton est actuellement chargé d'affaires des Etats-Unis en Irak, pays avec lequel Washington n'entretient pas de relations diplomatiques à haut niveau. – *(Reuter)*.

### A Londres

## MYSTÉRIEUX ASSASSINAT D'UN HOMME D'AFFAIRES LIBYEN

Un homme d'affaires libyen, qui avait été inculpé à Londres après une série d'attentats à la bombe ayant fait 26 blessés en mars dernier, a été assassiné dans la capitale britannique, a révélé, mardi 21 août, Scotland Yard (notre dernière édition du 22 août). Le corps décomposé d'Ali El Giahour (quarante-cinq ans), tué par balle, a été découvert lundi dans un appartement du centre de Londres, où la victime avait été *« attirée par son assassin »*, a indiqué la police britannique.

M. Giahour, inculpé en mars dernier de *« complot en vue de provoquer des explosions »*, avait été libéré sous caution par les juges, malgré l'opposition de la police, qui avait fixé comme condition qu'il se présente deux fois par jour au commissariat de Paddington.

L'homme d'affaires était un des deux ressortissants libyens inculpés une semaine après les attentats à la bombe de Londres contre un night-club du quartier chic de Mayfair et un magasin de journaux, fréquentés par des ressortissants arabes, dont des opposants au régime libyen.

La Libye a élevé mardi une *« vive protestation et a condamné l'assassinat à Londres du citoyen libyen Ali Mohamed El Giahour »*. Selon l'agence libyenne de presse, le bureau des liaisons extérieures (ministère libyen des relations extérieures) a convoqué le chargé d'affaires italien à Tripoli, qui représente les intérêts britanniques après la rupture des relations entre les deux pays, et lui a remis une note de protestation, dans laquelle Tripoli *« tient les autorités britanniques responsables de la vie et de la sécurité »* des ressortissants libyens qui se trouvent en Grande-Bretagne.

*« Les circonstances de ce crime, qui a coûté la vie à M. El Giahour, n'écartent pas l'éventualité d'une implication du gouvernement britannique dans cet acte »*, conclut la note.

## UNE FORME CRUELLE ET DÉGRADANTE DE PUNITION

*Genève (AFP, Reuter, UPI).* – Depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal basé sur la loi coranique décrétée en septembre 1983, cinquante-huit personnes ont été condamnées au Soudan à la peine d'amputation, a affirmé, mardi 21 août devant la sous-commission des droits de l'homme, un porte-parole d'Amnesty International. Trente-quatre de ces sentences, dont douze doubles amputations (pied gauche et main droite), ont déjà été appliquées. Le code prévoit l'amputation de la main droite pour tout vol d'objets d'une valeur supérieure à 100 livres soudanaises (80 dollars). Les récidives et les vols à main armée sont sanctionnés par la double amputation.

Le porte-parole d'Amnesty a souligné que la peine d'amputation *« constitue une forme cruelle, inhumaine et dégradante de punition absolument interdite par toutes les conventions internationales sur les droits civils et politiques »*.

Dans un rapport rendu public à cette occasion, Amnesty International mentionne certaines descriptions du supplice d'amputation rapportées par l'agence soudanaise d'information. C'est ainsi que les condamnés sont attachés par de solides cordes de cuir à des chaises construites spécialement pour ces peines et leurs yeux sont bandés. Deux infirmiers de la clinique de la prison mesurent la pression sanguine et posent des garrots à la hauteur du poignet des victimes, qui reçoivent un sédatif. Des soldats sont ensuite chargés de trancher les mains des victimes à la hauteur du poignet. Selon la presse britannique, certains des suppliciés n'ont pas survécu aux amputations.

# PROCHE-ORIENT

## L'Egypte en fermentation

### III. — *La bouée de l'islam*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

**La frénésie de la consommation favorisée par la politique de l'*infitah* n'a pas permis la relance de l'économie. Pour essayer de redresser la situation, le président Moubarak a apporté de légers correctifs au fonctionnement de l'*infitah* et tente de prendre ses distances de la politique américaine. Cependant, le désarroi que suscite une société schizophrénique en pleine mutation a engendré une crise d'identité qui alimente le courant islamique en pleine expansion (*le Monde* des 21 et 22 août).**

Le Caire. — « *Dans un an, dans deux ans, les extrémistes musulmans seront au pouvoir en Egypte* », murmure, sur un ton désabusé, M. Hussein Amine, directeur de l'Académie diplomatique au ministère des affaires étrangères, mais connu surtout par ses écrits en faveur de la laïcité de l'Etat. M. Farag Fouda, qui mène le même combat, est tout aussi pessimiste : « *Soit nous tomberons sous la férule d'hommes de religion, comme en Iran, soit nous nous engagerons dans une guerre confessionnelle de type libanais ou, plus vraisemblablement, nous subirons une combinaison des deux calamités.* »

Un homme politique copte (1), qui tient à l'anonymat, confie sa détresse : « *J'ose à peine l'avouer, mais, pour la première fois dans mon existence, j'ai peur, très peur. L'ombre d'un Khomeiny en uniforme pèse sur le pays et, dans un proche avenir peut-être, les coptes seront contraints de prendre les armes pour défendre leur droit à la pleine citoyenneté.* » Brillant avocat, riche et célèbre, notre interlocuteur s'était toujours senti « *totalement intégré, tout autant égyptien que les pyramides et le Nil* ». Il répétait naguère ce qu'un illustre prédécesseur, Makram Ebeid Pacha, l'un des chefs de la révolution nationaliste, proclamait dans les années 30 et 40 : « *Je suis copte de confession, musulman d'appartenance nationale.* » Notre interlocuteur poursuit, sur un ton désolé : « *Je crains que le déferlement de la vague islamiste n'en vienne à faire de moi un copte à 100 %, un tenant du confessionnalisme aussi rétrograde que celui de nos adversaires.* »

Tout un chacun en convient : l'islam, dans ce pays où le laïcisme a été le ciment de l'unité nationale, est en passe de devenir la principale force sur l'échiquier politique. La loi interdisant la création d'un parti fondé sur des critères exclusivement religieux, toutes les formations autorisées rivalisent d'ardeur pour s'affirmer comme les champions des préceptes du Prophète. Aux élections législatives de mai dernier, elles avaient toutes inclus sur leurs listes de candidats, parfois en tête, des cheikhs militants ; le Néo-Wafd est allé jusqu'à faire abstraction de ses traditions laïques et libérales, et à sacrifier une bonne partie de son électorat copte, en présentant sous son label des membres des Frères musulmans et d'associations islamiques, plus radicales, dont huit d'entre eux au moins siègent dans l'actuel Parlement.

L'organe des Frères musulmans, *El Daawa* (la prédication) étant interdit depuis septembre 1981, tous les journaux offrent l'hospitalité de leurs colonnes aux fondamentalistes. Le Parti national démocrate (PNP) au pouvoir a fait mieux : il s'est donné une publication annexe, *Al Liwa al Islami* (l'étendard islamique), en principe pour combattre les thèses des maximalistes, mais qui les reprend souvent à son compte dans un esprit de surenchère. Il en va de même pour *Al Nour* (la lumière), publié par le Parti libéral (droite nassérienne), dont une récente « enquête » a failli conduire le Club Méditerranée à fermer l'un de ses villages de vacances, celui de Magawiche, accusé de répandre la « *débauche* » et la « *dépravation* » dans la jeunesse. Le Parti du travail socialiste appelle, lui, à la fermeture des distilleries et à l'interdiction de la consommation de l'alcool.

#### Vers l'application intégrale de la *charia* ?

*Toutes les formations* — à l'exception du Parti communiste clandestin — prônent encore dans leurs programmes l'application de la *charia* (2), en lieu et place de la législation en vigueur, largement inspirée du code Napoléon. Mais le cœur n'y est pas. Le thème, à peine évoqué au cours de la campagne électorale, est traité avec des restrictions mentales évidentes. Le PND, fidèle au texte constitutionnel introduit en 1971 par l'ancien président Sadate, voudrait faire de la *charia* « *la source principale de la législation* ».

Quant au Néo-Wafd, son président, M. Fouad Serageddine, nous précise : « *Notre législation est déjà fondée sur les préceptes du Coran ; il faudra de légères modifications, ici et là, pour la rendre totalement conforme à la* charia. » Et si l'on insiste pour savoir si le code pénal devrait « *s'adapter* » afin que le vol soit sanctionné par l'amputation de la main, l'adultère par la lapidation, la consommation de l'alcool par la flagellation, Fouad « Pacha » répond évasivement que « *la question n'est pas à l'ordre du jour* » puis, véhément, s'exclame : « *En tout cas, nous n'accepterons, à aucun prix l'instauration d'un Etat théocratique !* » Tel n'est pas l'avis des ses « alliés » fondamentalistes, fidèles à la nature de l'islam qui ne distingue pas le temporel du sacré. Quelle serait l'attitude de la direction du Néo-Wafd le jour où des membres islamistes de son propre groupe parlementaire exigeront, comme ils ne manqueront pas de le faire, l'application intégrale de la *charia* ?

Le défi sera redoutable, y compris pour un parti comme le Rassemblement progressiste, animé par des marxistes et des nassériens de gauche. Contrainte, elle aussi, d'adhérer au *principe* de l'islamisation, tout autant par respect de la Constitution que par calcul électoral, la formation de M. Khaled Mohieddine s'est aménagée des issues en précisant que la *charia* devait seulement « *inspirer* » le législateur et qu'elle était, en tout état de cause, sujette à *l'ijtihad* (l'effort d'interprétation prescrit par l'islam), donc à l'évolution. Malgré tout, nous expliquait l'un de ses principaux dirigeants, il serait très difficile, voire impossible, au Rassemblement progressiste de s'opposer franchement à la prohibition de l'alcool, par exemple, compte tenu du soutien populaire massif que susciterait une telle mesure.

L'heure des échéances ne tardera pas à sonner. Et les plus embarrassés seront ceux qui détiennent le pouvoir de décision. En effet, les huit commissions chargées sous le régime de Sadate d'amender les divers codes juridiques pour les rendre compatibles avec la *charia*, après cinq ans de tergiversations, ont terminé leurs travaux en décembre dernier. La série de projets de loi qu'elles ont préparés devraient normalement être soumis au cours de la présente législature. Le PND, qui dispose de la majorité absolue des sièges au Parlement, pourra-t-il renier l'enfant légitime de sa propre politique ? Va-t-il encore faire adopter une loi, dont le texte a déjà été avalisé par le Conseil d'Etat, instaurant la censure sur les écrits traitant des questions islamiques ? Selon ce texte, rédigé sur l'initiative du cheikh d'El Azhar (recteur de l'Université islamique), aucun livre ne pourrait être imprimé sans l'accord préalable d'une commission d'oulémas, faute de quoi l'éditeur et l'auteur seraient passibles d'une amende, d'une peine de prison, ou des deux à la fois.

#### L'indulgence de l'Etat à l'égard des religieux

« *C'est l'inquisition ! On est en train insidieusement d'édifier une Eglise, un système clérical que l'islam lui-même réprouve !* », s'indigne M. Hussein Amine, en se plaignant de la trop grande indulgence de l'Etat à l'égard des religieux. A la suite d'une démarche pressante du cheikh d'El Azhar auprès du président de la République, rapporte le directeur de l'Académie diplomatique, l'hebdomadaire *Al Moussawar*, dans lequel il menait campagne contre les fondamentalistes, refuse de publier ses articles depuis avril dernier.

Le pouvoir est pourtant favorable à la confrontation idéologique en espérant qu'elle se soldera par le discrédit de ses adversaires islamistes. Mais les débats télévisés organisés à cet effet ont, le plus souvent, servi la cause des fondamentalistes. Les représentants de l'islam « officiel » défendent, en effet, des thèses des plus rétrogrades, par conviction, par démagogie, ou encore dans un souci de surenchère. Le cheikh Chaaraoui, par exemple, choisi sans doute en raison de sa grande popularité dans l'ensemble du monde arabe, s'est prononcé pour la prohibition de l'alcool, y compris aux diplomates étrangers, et pour l'exclusion de la femme du monde du travail ; il a déploré, un jour, l'introduction de l'électricité dans les campagnes qui, selon lui, incite les paysans à la paresse. Un autre « partisan » du gouvernement, le cheikh Mohamed El Ghazali, face à son contradicteur fondamentaliste qui lui posait la question de savoir s'il serait « *légitime* » ou non d'assassiner le président de la République dans le cas où celui-ci s'écarterait de la « *loi de Dieu* » (la *charia*), a répondu tranquillement : « *La question mériterait d'être débattue...* »

Les complaisances, les prudences de style, le recours aux arguments obscurantistes pour combattre l'islam radical, se sont révélés vains. « *Nous mettons les gens en garde contre la laïcité qui se pare des habits de l'islam pour éloigner la jeunesse musulmane de sa religion par un discours tout autant mielleux que venimeux* », écrivait Omar El Talmasani, le guide suprême des Frères musulmans (3). Les défenseurs d'un islam évolutionniste, adapté aux réalités de la société contemporaine, tout autant que les partisans de la laïcité, sont *confondus dans la même infamie*, dénoncés comme étant des « *impies* » et des « *athées* ». La quasi-totalité des journaux hésitent, souvent refusent de publier leurs plaidoiries. Certains d'entre eux — notamment MM. Hussein Amine et Farag Fouda — reçoivent, outre des lettres émouvantes de soutien, des menaces de mort. Ainsi « *le terrorisme intellectuel se réclamant du droit divin* » — selon la formule du célèbre écrivain Tewfik El Hakim — réduit-il au silence nombre d'intellectuels et de journalistes, tout en entamant la capacité du pouvoir de résister à la poussée des fondamentalistes.

Pour ménager ces derniers, l'Etat a multiplié les concessions. L'instruction religieuse dans les écoles, les programmes radiophoniques et télévisés consacrés à la théologie, ont été intensifiés ; les promoteurs immobiliers bénéficient d'exonérations fiscales quand ils dotent un ensemble d'habitations d'une mosquée ; le patriarche de l'Eglise copte, Chenouda III, arbitrairement destitué et banni dans un monastère par Sadate en 1981, est maintenu en résidence surveillée, essentiellement, estime-t-on, pour faire bonne mesure avec la répression exercée contre les associations islamiques, pour la plupart dissoutes. Il faudra attendre, pense-t-on, l'issue du procès intenté à quelque trois cents militants du Djihad, qui risquent la peine de mort pour sédition armée, pour que soit réglé le sort de Chenouda III, accusé pour sa part de « *fanatisme confessionnel* » mettant en cause l'unité nationale.

#### Une bombe à retardement

Malgré tout, les associations islamiques, interdites ou non, prolifèrent et sèment la « *bonne parole* », grâce aux milliers de mosquées qu'elles utilisent comme tribunes et lieux de ralliement, grâce encore aux nombreuses sociétés philanthropiques qu'elles ont créées pour assurer aux citoyens nécessiteux des avantages sociaux que l'Etat n'a pas les moyens de leur offrir. Profitant du vide politique suscité par trente ans d'autoritarisme, exercé sous le régime du parti unique ou sous le couvert d'un libéralisme en trompe l'œil, et de l'absence encore, depuis le régime de Sadate, d'un grand dessein national ou social, les fondamentalistes présentent l'alternative d'un Etat islamique comme une panacée à tous les maux dont souffre la société égyptienne. Le nouvel ordre, celui-là même que le Prophète et ses compagnons, les « pères fondateurs », avaient instauré il y a quatorze siècles, ferait régner l'égalité et la justice sociale, supprimerait les « *vices* » et les « *turpitudes* » introduites par l'Occident chrétien ou l'Orient impie, restituerait au peuple ses traditions, ses mœurs, son identité, des certitudes que le « *socialisme* » nassérien, le « *libéralisme* » sadatien, ou le marxisme « *athée* », ont minées, voire détruites. Les fondamentalistes de tous bords n'énoncent aucun programme politique, économique ou social précis, n'indiquent pas clairement les moyens auxquels ils ont l'intention de recourir pour fonder leur société idéale. Le simplisme et le flou sont sans doute conçus pour rassembler et mobiliser le plus grand nombre.

Ils sont ainsi doublement insaisissables, nous confiait un proche conseiller du président Moubarak. Ils s'infiltrent partout, se font élire dans les syndicats, les associations corporatives et socioculturelles, tentent de noyauter les forces armées. « *Ils est aisé de déceler un militaire d'idéologie marxiste*, ajoutait notre interlocuteur. *Mais comment repérer des islamistes militants ? Ils sont pieux et pratiquants, ce qui est courant. Ils mènent une vie vertueuse, ce qui n'est pas un crime. Ils s'élèvent contre la corruption, l'injustice sociale, la vie dissolue, ce qui les rend sympathiques aux yeux de leurs camarades.* » Le recrutement, la formation de cellules indépendantes les unes des autres, menés dans le plus grand secret, les rendent souvent invulnérables.

« *Les puits sont empoisonnés ; il est trop tard pour les épurer* », constatent, désespérés, certains intellectuels laïcs, comme Farag Fouda. D'autres, moins alarmistes, estiment, avec M. Ahmed Baha Eddine, que le danger, bien réel, est tempéré par « *le caractère profondément tolérant des Egyptiens* ». M. Mohamed Hassanein Heykal fait l'unanimité quand il constate : « *Nous sommes en présence d'une bombe à retardement ; le récipient est islamique, le contenu, hautement explosif, est un mélange de rêves évanouis, de désillusions, de frustrations, de colères refoulées d'un peuple assailli par des problèmes économiques, sociaux, culturels et nationaux.* » Davantage qu'un refuge, l'islam est perçu comme une bouée de sauvetage dans une société en dérive.

Le remède ? La répression, le « dialogue », les concessions tendent plutôt à valoriser le courant islamiste. La crise qui le nourrit est trop complexe pour être résorbée de si tôt. De l'avis général, seule une démocratie digne de ce nom, qui permettrait à toutes les idéologies — y compris islamiques — de s'exprimer en toute liberté, à tous les partis — légaux ou actuellement interdits — de fonctionner normalement, est susceptible de favoriser le changement, en dehors de toute sédition ou violence.

FIN

(1) Nom donné aux chrétiens d'Egypte et d'Ethiopie, dont la plupart appartiennent à une Eglise « schismatique » de rite oriental.

(2) La « loi de Dieu », fondée sur le Coran, la *Sunna*, et les divers textes législatifs élaborés au fil des siècles.

(3) *Le Prophète et pharaon (les Mouvements islamistes dans l'Egypte contemporaine)*, de Gilles Kepel, Editions La Découverte, 1984.

---

**Israël**

## L'alliance conclue entre MM. Pérès et Weizman modifie le rapport des forces en faveur des travaillistes

De notre correspondant

Jérusalem. — Après plusieurs jours de stagnation, M. Shimon Pérès a *enfin fait un pas sur la voie* qui doit le mener à la présidence du conseil. Mais il serait prématuré d'affirmer qu'il s'agit d'un pas important, car l'alliance qu'il a conclue avec M. Ezer Weizman ne bouleverse pas l'échiquier politique israélien. Cependant, elle modifie certainement le rapport des forces en faveur des travaillistes. M. Weizman, avec les trois sièges de son parti Yahad, va s'intégrer en fait, en tant que fraction indépendante, au front travailliste.

On peut donc considérer que le groupe parlementaire travailliste compte désormais quarante-sept sièges, contre quarante et un au Likoud. L'alliance avec M. Ezer Weizman devrait encore englober l'ancien ministre des finances, M. Ygal Horovitz, élu sur la liste Ometz, et peut-être aussi M. Aharon Abouhatsera, du mouvement Tami.

Ce nouveau bloc ne permet pas encore à M. Pérès de former aisément une coalition, loin s'en faut. Et, au Likoud, on tente même de minimiser les démarches de M. Weizman en affirmant qu'elles ne changent pas les données du problème. Les dirigeants du Likoud cachent cependant mal leur désappointement, car ils n'ignorent pas que, dans la nouvelle situation créée par le chef de Yahad, ils n'ont apparemment plus aucune chance de former un gouvernement dirigé par M. Itzhak Shamir. En fait, il ne subsiste plus à présent que deux possibilités : soit un gouvernement travailliste restreint, de soixante et un sièges ; soit un gouvernement d'union nationale.

La majorité restreinte est en effet aujourd'hui du domaine du possible *si M. Pérès parvient à s'allier encore* plusieurs petits partis religieux afin de ne pas dépendre des six voix de l'extrême gauche « *non sioniste* » (le Parti communiste et la Liste progressiste pour la paix). Or, après le coup de théâtre de M. Weizman, M. Pérès a peut-être de bonnes raisons d'être optimiste. Car, si l'on en juge par leurs premières réactions, certaines formations religieuses qui appartiennent à l'actuelle majorité de M. Shamir préféreront sans doute un renversement des alliances que de perdre toute influence en restant dans l'opposition.

Cependant, le gouvernement d'union nationale demeure, au dire de tous les partis, l'option prioritaire. Les négociations entre les travaillistes et le Likoud se poursuivent sans que les divergences de vues sur les implantations dans les territoires occupés et la participation du roi Hussein au processus de paix aient été aplanies. Les travaillistes font en tout cas remarquer que l'effet de l'alliance avec M. Weizman s'est fait déjà sentir : le Likoud est à présent en position de faiblesse, et il est contraint d'assouplir ses positions. Il est probable surtout que le Likoud soit obligé de restreindre ses prétentions au sujet du problème-clé : le choix du premier ministre. M. Pérès n'a pas encore définitivement gagné la partie. Mais, dimanche prochain, à l'expiration de son premier mandat de vingt et un jours, il pourra sans doute demander sans crainte au président Haim Herzog un second mandat.

*(Intérim.)*

---

# EUROPE

**Irlande du Nord**

## L'Américain Martin Galvin est décidé à défier de nouveau la police

De notre correspondant

Londres. — M. Martin Galvin, *principal porte-parole* de l'association américaine Noraid, proche des milieux républicains nord-irlandais, a quitté Dublin pour les Etats-Unis, mardi 21 août, après avoir donné une conférence de presse dans la capitale irlandaise. M. Galvin, interdit de séjour au Royaume-Uni, avait *échappé à la police nord-irlandaise* le 12 août. Son apparition, au cours d'une manifestation républicaine à Belfast, avait provoqué une brutale intervention de la police. Un manifestant avait été tué par une balle de plastique, une vingtaine d'autres avaient été blessés. Devant la presse, *M. Galvin a affirmé qu'il retournerait* en Ulster avant la fin de l'année, que l'interdiction qui pèse contre lui soit levée ou non. Il a rejeté la responsabilité des incidents de Belfast *sur la police nord-irlandaise* tout en ajoutant : « *Si des événements de ce genre rapprochent la date du départ des Britanniques, j'en suis heureux.* » Le Noraid espère que l'indignation suscitée par la violence des policières de Belfast créera un mouvement de sympathie aux Etats-Unis en faveur de la « cause irlandaise ».

*Au dire des correspondants* de la presse britannique, les images des incidents de Belfast retransmises par les chaînes de télévision n'ont pas eu un impact notable sur l'opinion publique américaine dans son ensemble. De l'autre côté de l'Atlantique, comme en Europe, on paraît se lasser de *l'interminable saga* irlandaise. Cependant, il est probable que Noraid tirera quelque bénéfice des événements de Belfast dans les villes américaines à forte population *de souche irlandaise, telles que* New-York, Chicago, Boston, Detroit, Philadelphie et San Francisco.

#### Le NORAID bailleur de fonds de l'IRA

Le Comité américain d'aide à l'Irlande du Nord (NORAID) fut créé en 1969 par un immigré irlandais Michael Flannery, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, qui lutta *dans les rangs* de l'IRA *durant* les années 20. Officiellement le but du comité est de collecter des fonds destinés aux familles catholiques nord-irlandaises dans le besoin ainsi qu'aux militants républicains emprisonnés. Les motivations philanthropiques de l'organisation sont cependant mises en cause par de nombreuses personnes, tant aux Etats-Unis qu'au Royaume-Uni et en République d'Irlande. A plusieurs reprises des hommes politiques britanniques et irlandais en visite en Amérique — dont le chef du gouvernement de Dublin, M. Garret Fitzgerald lorsqu'il était encore ministre des affaires étrangères — ont demandé à la population américaine d'ignorer les collectes du Noraid.

Les adversaires du Comité d'aide à l'Irlande du Nord sont en effet persuadés qu'une partie des fonds *contribue à l'achat d'armes et d'ex*plosifs par l'IRA provisoire. En novembre 1982, cinq membres de Noraid dont son président le vieux Michael Flannery, furent innocentés de l'accusation de trafic d'armes au profit de l'armée républicaine. Mais l'organisation reste considérée comme l'un des principaux bailleurs de fonds de l'IRA, bien que l'on ignore l'ampleur exacte de cette aide.

Selon une enquête du ministère américain de la justice citée par le *Times*, les trois quarts des besoins de l'IRA seraient couverts par des donations venant d'outre-Atlantique. Dimanche dernier, le *Sunday Times* estimait cependant, à partir d'informations provenant de services de renseignements, que l'IRA ne reçoit des Etats-Unis que 100 000 dollars par an, pour un « budget » de 7 millions de dollars. De même source on assure que seulement deux mille huit cents armes en provenance des Etats-Unis ont été introduites clandestinement en *Irlande depuis 1968 (durant* la même période les forces de l'ordre ont saisi huit mille armes dans les rangs de l'IRA.

Le NORAID, pour sa part, *affirme rassembler environ* 300 000 dollars par an. Ce chiffre aurait augmenté d'un tiers en 1981, grâce à l'impact des grèves de la faim de la prison de Maze. Selon Martin Galvin, le comité compte une centaine de branches dans soixante-dix villes américaines, cinq mille adhérents et trente mille sympathisants dont plusieurs personnalités connues. D'après les sources citées par le *Sunday Times*, le nombre des supporters actifs se limiterait en fait à deux cents.

Certains de ces militants se rendent maintenant chaque été en Irlande du Nord pour prendre part aux rassemblements qui marquent l'anniversaire de l'introduction en août 1971 de la loi sur l'internement préventif. Cette loi qui autorisait la police nord-irlandaise à arrêter sans preuve et à détenir sans procès toute personne soupçonnée d'appartenir à une organisation armée fut abrogée en 1975, mais les Irlandais du Nord sont trop friands de commémorations historiques pour s'arrêter à ce détail. — *(Intérim.)*

---

**LA POLÉMIQUE ENTRE LE PRIMAT DE POLOGNE ET LES MILIEUX CONSERVATEURS OUEST-ALLEMANDS**

## Mgr Glemp reconnaît l'existence d'une minorité allemande en Pologne

Le primat de Pologne, Mgr Josef Glemp, a proposé, lundi 20 août, dans une lettre adressée au président de la conférence épiscopale ouest-allemande, le cardinal Josef Höffner, la création d'une commission religieuse germano-polonaise. Cette commission serait chargée de définir les besoins de la communauté catholique germanophone de Pologne.

Le prélat ouest-allemand Wilhelm Schätzler, s'était rendu à Varsovie pendant le week-end, après que des déclarations faites, le 15 août, par Mgr Glemp, à l'occasion du pèlerinage de Czestochowa, eurent provoqué surprise et émotion en République fédérale. Le cardinal Glemp avait accusé des groupes ouest-allemands de semer la discorde entre les deux pays par le soutien qu'ils apportent à la minorité allemande de Pologne (qui compte environ 1 million de personnes). Le cardinal engageait les jeunes Polonais d'origine allemande à rester chez eux et à résister à l'attrait « *du confort et des plaisirs* » occidentaux.

Rejetant la revendication des catholiques allemands de Pologne visant à obtenir des offices religieux dans leur langue, il avait, notamment, déclaré : « *Les étrangers doivent être autorisés à prêcher dans leur langue en Pologne. Mais nous ne pouvons organiser des messes en langue étrangère pour ceux qui ne connaissent même pas ces langues. (...) Est-ce un étranger que quelqu'un qui n'a jamais vu un pays étranger de sa vie ?* » Le primat dénonçait enfin « *l'amertume et le ressentiment suscités par certains éléments d'Allemagne occidentale* ».

Au moment où la campagne contre le « revanchisme » allemand allait bon train dans la presse soviétique et celle d'autres pays d'Europe de l'Est dont la Pologne, ces déclarations du primat, réfutant l'existence d'une minorité allemande dans son pays, avaient été fraîchement accueillies en République fédérale. Le gouvernement de Bonn s'était refusé à tout commentaire, mais plusieurs députés chrétiens-démocrates avaient protesté publiquement. M. Werner Max, président de la commission des affaires étrangères au Bundestag, avait reproché au cardinal Glemp de « *dénaturer la vérité historique* ». « *C'est faire preuve d'un cynisme peu convenable pour un prince de l'Eglise que de dire que beaucoup de gens ne parlent plus la langue qu'on lesa empêchés de parler pendant trente-cinq ans* », avait-il ajouté.

La démarche de la conférence épiscopale ouest-allemande et l'initiative que vient de prendre Mgr Glemp visent donc à calmer les esprits, à un moment où cette question germano-polonaise alimente les attaques soviétiques contre le gouvernement de Bonn. Certains groupes qui réclament la restitution des anciens territoires allemands, *désormais polonais*, pour être marginaux semblent cependant avoir une certaine audience dans une partie de la droite ouest-allemande, voire auprès de certains membres du gouvernement de Bonn. Ils servent de prétexte aux attaques soviétiques contre le « revanchisme » et aux critiques adressées indirectement par Moscou à la RDA pour sa politique de rapprochement avec Bonn. — C.T.

● *Un prêtre de Gdansk amnistié.* — Le Père Henryk Jankowski, confesseur de M. Lech Walesa, poursuivi pour « *abus de sacerdoce à des fins politiques* », a été amnistié par le tribunal de Gdansk, a annoncé, mardi 21 août, un porte-parole du gouvernement de Varsovie. Le Père Jankowski était accusé de prononcer des sermons « *provoquant l'agitation sociale et contraires aux intérêts du peuple* », ainsi que d'avoir « *autorisé des militants de Solidarité à chanter leurs hymnes et à déployer des bannières du syndicat dissous* » dans sa paroisse. Il était passible de cinq ans de prison. — *(AFP.)*

# AFRIQUE

## République sud-africaine

# Des dirigeants de la campagne pour le boycottage des élections ont été arrêtés

**A la veille du scrutin de ce mercredi 22 août, à l'occasion duquel les métis sont invités à désigner leurs quatre-vingts représentants au nouveau Parlement sud-africain, les autorités ont arrêté plusieurs dirigeants de la campagne pour le boycottage de ces élections. Entre-temps, un mouvement de grève dans les lycées noirs s'est politisé en gagnant huit universités. A New-York, enfin, le comité de décolonisation des Nations unies s'est élevé, mardi, contre l'octroi par le Fonds monétaire international d'un prêt de 1,1 milliard de dollars.**

Johannesburg. – Dans un communiqué diffusé lundi 20 août dans la soirée, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, avait averti qu'aucun trouble ne serait toléré pendant les élections et avait accusé nommément le front démocratique Uni (UDF) et ses *« affiliés »*, d'en être les *« instigateurs »*. *« C'est un fait bien connu que ces individus et leur organisation projettent de contrecarrer des élections libres et démocratiques. Ils sont appuyés avec zèle par le Parti communiste sud-africain et l'ANC (Congrès national africain), qui cherchent ouvertement à renverser par la voie révolutionnaire le système démocratique d'Afrique du Sud »*, avait-il dit, ajoutant : *« Je veux assurer les électeurs que la police est prête et bien préparée à faire face à toute éventualité, que ce soit dans les bureaux de vote ou ailleurs. »*

Cette avertissement, très clair, a été immédiatement suivi d'effet. Depuis, trente-cinq personnes appartenant à l'UDF ont été arrêtées au cours d'une vaste opération de police en application de la loi sur les *« procédures criminelles »*, ce qui signifie qu'elles peuvent être détenues quarante-huit heures – le temps du déroulement du scrutin. Parmi elles, figurent l'un des présidents de l'UDF, M. Archie Gumede ; le responsable des relations publiques, M. Patrick « Terror » Lekota ; le président de la campagne pour la libération de Nelson Mandela, M. Curtis Nkondo ; et les présidents des Congrès indiens du Transvaal et du Natal, partisans du boycottage, MM. Essop Jassat et Georges Fasewpersad.

De notre correspondant

Au cours d'une conférence de presse, mardi, un porte-parole de l'UDF, M. Popo Molefe, a indiqué qu'il s'attendait *« au pire »*, que *« tout pouvait arriver »*, c'est-à-dire à l'interdiction de ce mouvement qui a été créé il y a tout juste un an pour s'opposer à la réforme constitutionnelle. Depuis, l'UDF s'est considérablement développé. Il regroupe près de sept cents organisations multiraciales anti-apartheid et a joué un rôle de pointe dans la campagne de boycottage. Le mouvement se défend d'entretenir des liens avec l'ANC, interdit depuis 1960, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, pour tenter de le discréditer. Sa progression et son impact gênent des autorités apparemment décidées à ne pas en rester là.

### La grève des cours s'étend aux universités

Entre-temps, les écoles secondaires noires continuent de fermer les unes après les autres. Une trentaine, officiellement, seraient affectées par le boycottage. Huit universités ont pris le relais pour protester contre les élections des 22 et 28 août. Le mouvement est particulièrement bien suivi au Cap, où un défilé a rassemblé mardi deux mille personnes. Les étudiants de l'université de Witwatersrand, à Johannesburg, ont protesté dans la rue contre la nouvelle Constitution. A Durban, une grande manifestation est prévue pour ce mercredi, et l'université de Westville vient d'être fermée.

Le boycottage devrait durer toute la semaine qui sépare les deux scrutins. Il est difficile actuellement d'évaluer le nombre des boycotteurs ; d'après la presse, il pourrait atteindre quarante mille, ce mercredi, jour du premier scrutin. Cette agitation n'est pas sans rappeler les événements de Soweto, en 1976, qui avaient fait officiellement cinq cent soixante-quinze morts, un précédent que tout le monde a en mémoire, puisque son origine en était le refus des élèves noirs d'apprendre l'afrikaans, imposé comme langue obligatoire.

Chaque jour, des incidents, qui ont déjà fait un mort (*le Monde* du 17 août), se produisent avec les forces de police. Des arrestations sont opérées. Les étudiants défilent dans les rues. De nombreuses écoles sont fermées, et la tension s'accroît au fur et à mesure que le mouvement de protestation gagne du terrain.

A l'origine, le boycottage des cours n'affectait que les établissements du secondaire dans les « townships » de quelques villes, comme à Atteridgeville, près de Pretoria, où six écoles (six mille élèves) sont fermées depuis le mois de mai. Puis, petit à petit, la contestation s'est étendue à d'autres cités noires, notamment dans la province du Transvaal, mais aussi dans celle du Cap, à Cradock, et à Graaff Reinet plus précisément.

Le mouvement a eu pour origine trois revendications principales : la reconnaissance de conseils représentatifs d'élèves ; l'abolition des châtiments corporels et la suppression des limites d'âge, la dernière étant souvent considérée comme la plus importante, car des règles très strictes conduisent à refuser toute nouvelle inscription à ceux qui échouent ou qui sont très en retard dans le cursus scolaire.

Mais, au-delà de ces exigences, se pose le problème de l'éducation des Noirs, dont les conditions sont jugées nettement inférieures à celles des Blancs, y compris par le gouvernement, qui a fait, un peu tard peut-être, des efforts incontestables pour y remédier. Des classes surpeuplées, un taux d'échec élevé, une mauvaise qualité de l'enseignement, un encadrement insuffisant, tel est le constat. Donnons un seul exemple. D'après les statistiques officielles, en 1983, le nombre d'élèves par rapport aux enseignants était de 18,2 pour un chez les Blancs et de 42,7 chez les Noirs.

Un responsable du ministère de l'éducation, M. Schoeman, expliquait il y a quelques jours : *« On ne peut tout changer en une nuit. Nous devons faire face à un accroissement du nombre d'élèves noirs typique d'une situation du tiers-monde, qu'il est virtuellement impossibe de contrôler. »* Le taux d'accroissement de la population noire est en effet de 2,80 % par an.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## APRÈS LE TRAITÉ MAROCO-LIBYEN

# Le FLN algérien a réaffirmé son soutien au Polisario

L'Algérie a réaffirmé, mardi 21 août, sa volonté de contribuer à l'unité du Grand-Maghreb, en soulignant qu'un tel idéal ne saurait être poursuivi au détriment du peuple sahroui ou s'effectuer par *« une politique des axes »*.

L'agence Algérie Presse Service (APS) rapporte que le bureau politique du Front de libération nationale (FLN) s'est réuni mardi sous la présidence du chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, et a procédé a l'examen des derniers développements *« concernant la construction de l'unité du Grand-Maghreb »*.

Sans jamais citer le récent traité d'union maroco-libyen, qui a conduit à d'intenses consultations algéro-tunisiennes ces derniers jours, le FLN condamne la politique qui *« œuvre à diviser ce qui doit être rassemblé »*. Il offre, en revanche, en modèle le traité de fraternité et de concorde signé l'an dernier par l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie et fondé sur *« l'évaluation sereine des possibilités »*.

La construction du Grand Maghreb ne saurait se faire *« sans que le peuple du Sahara occidental ne jouisse, à l'instar des autres, de la plénitude de ses droits nationaux »*, ajoute le FLN, selon lequel il faut *« parachever »* la décolonisation du Sahara occidental. Alger a ainsi réaffirmé son soutien à la lutte menée depuis 1975 par le Front polisario contre la récupération marocaine du Sahara après le départ des Espagnols. Réagissant aux récentes suggestions marocaines selon lesquelles le problème devrait être soumis à la Ligue arabe, le FLN déclare que l' *« Organisation de l'unité africaine est le cadre naturel de la solution de l'affaire du Sahara occidental »*.

La signature du traité maroco-libyen n'a pas encore été annoncée par les médias algériens.

### Amnistie pour d'anciens combattants

Le bureau politique du FLN a décidé, d'autre part, d'accorder *« la grâce amnistiante pour tous les moudjahidines (combattants de la lutte de libération) impliqués dans divers problèmes politiques depuis l'indépendance »*. Aucune précision n'a pu être obtenue mardi sur les personnes bénéficiant de cette mesure. Mais, si l'on se réfère à la définition officielle donnée au terme moudjahid en Algérie, elle semble toucher exclusivement les membres de l'Armée de libération nationale (ALN, 1954-1962), qui ont été mêlés à des problèmes politiques après l'indépendance. – *(AFP, Reuter.)*

## Maroc

### REMISE DE PEINE POUR DE NOMBREUX PRISONNIERS POLITIQUES

Rabat *(Reuter)*. – Le roi Hassan II a accordé des remises de peine à 354 détenus dont une majeure partie, croit-on savoir, de prisonniers politiques.

La grâce royale a été accordée à l'occasion du trente et unième anniversaire de l'exil imposé au sultan Mohamed V par les autorités françaises durant le Protectorat, a annoncé le ministère de la justice, qui n'a pas donné les identités des personnes concernées. Selon les milieux politiques, des militants de l'opposition et des personnes condamnées à la suite des émeutes de janvier, figurent parmi les 252 prisonniers devant bénéficier d'une *« libération immédiate »*.

La plupart des remises de peine semblent destinées à satisfaire les demandes des partis politiques, notamment l'Union socialiste des forces populaires (USFP), qui a réclamé la libération des prisonniers politiques avant les élections législatives prévues le 14 septembre.

## Algérie

• ARRAISONNEMENT D'UN CHALUTIER ESPAGNOL. – Un marin-pêcheur espagnol a été blessé par balle lors du mitraillage de son bateau, le *Maria-Aguado »*, par une vedette algérienne, a annoncé mardi 21 août la radio maritime espagnole Onda Pesquera. Selon la radio, l'incident s'est produit ces jours-ci dans les eaux algériennes, alors que le bateau tentait de récupérer un filet qui dérivait vers la côte algérienne. Le palangrier espagnol, basé à Almeria (Andalousie), est, depuis lors, retenu par les autorités algériennes. Les relations entre Alger et Madrid connaissent actuellement des tensions en raison d'une querelle sur un contrat de fourniture de gaz naturel. L'Algérie accuse l'Espagne de ne pas honorer son contrat pour l'importation de gaz algérien. – *(AFP, Reuter.)*

## Libéria

### M. SAMUEL DOE AFFIRME AVOIR DÉCOUVERT UN COMPLOT CONTRE SON RÉGIME

Dans un communiqué diffusé par Radio-Monrovia, les autorités libériennes ont accusé le professeur Sawyer, arrêté dimanche 19 août en compagnie de trois autres personnalités (*le Monde* du 21 août), d'avoir voulu forcer le président Samuel Doe à démissionner, afin de former *« un mouvement socialiste avec l'aide de pays étrangers, dont trois Etats africains »* ; dont l'identité de ses derniers n'est cependant pas précisée.

Selon ce communiqué, les *« conjurés »* auraient notamment envisagé de marcher sur le palais présidentiel pour exiger le départ de M. Doe et de faire sauter des édifices publics. La découverte de ce *« complot »* expliquerait pourquoi le chef de l'Etat libérien a écourté une tournée européenne pour regagner, dimanche, Monrovia. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les deux officiers supérieurs interpellés en même temps que M. Sawyer ne sont pas ministres, mais membres d'une *« Assemblée nationale provisoire »* chargée de gérer le pays en attendant le retour à un régime civil, promis par M. Doe pour janvier 1986. Ancien sergent-chef de l'armée libérienne, M. Samuel Doe a pris le pouvoir en 1980, à l'occasion d'un coup d'Etat, et a été, depuis, promu général.

# ASIE

## Philippines

# Les manifestations à la mémoire de Benigno Aquino ont marqué une radicalisation de l'opposition à M. Marcos

Manille. – Plusieurs centaines de milliers de personnes – peut-être même un million – ont transformé le mardi 21 août, premier anniversaire de l'assassinat du sénateur Benigno Aquino, en une journée de manifestations contre le régime de M. Marcos et ses alliés américains (1). Contrairement aux prédictions des forces de l'ordre, il n'y a pas eu de violences. L'armée, en état d'alerte, protégeait massivement les abords du palais présidentiel.

Un an après que la population de Manille se soit spontanément mobilisée pour les funérailles du grand opposant libéral, le caractère organisé et nettement marqué à gauche de nombreux cortèges témoignait, mardi, du changement politique survenu dans la rue. Certes, un peu partout, sous bien des formes (rubans, vêtements, ballons et bannières), le jaune, couleur politique d'Aquino, était présent. Il décorait les rues, les voitures, les balcons. Certes, les portraits de « Ninoy » et les citations qui l'accompagnent ornent encore les poitrines et les dos de milliers de manifestants qui défilent aimablement, toutes appartenances de classes sociales confondues. Certes, mais de moins en moins.

Le jaune des libéraux opposés à la dictature du président Marcos mais généralement bien disposés envers les Etats-Unis, et peu enclins à l'affrontement avec les forces de l'ordre, pâlit désormais devant la montée des banderoles rouges, des slogans militants et du nationalisme anti-américain affiché par les organisations de « base » d'une gauche de plus en plus disciplinée et dure. Les appels à la réconciliation nationale n'étaient pas absents des célébrations, mais ils ont souvent paru dépassés.

Dans l'église Santo-Dominguo, la journée avait commencé par une homélie du cardinal Sin, chef de

De notre envoyé spécial

l'Eglise philippine, allant dans ce sens. Nous devons, a-t-il dit, en faisant allusion aux abus du pouvoir, *« nous réconcilier avec ceux qui ont tué, pillé, brutalisé »* ; en contrepartie, le pouvoir doit pardonner *« aux opposants, aux dissidents, aux exilés »*. Mgr Sin a également appelé les combattants du Parti communiste – *« nos frères des collines »* – à entamer le dialogue de la réconciliation. Faute de quoi, a-t-il dit, les Philippines seront *« plongées dans le chaos et succomberont au désespoir »*. Tout l'après-midi a cependant été consacré, sur une grande esplanade située près du port et à portée de voix de l'ambassade des Etats-Unis, à des discours, des chants patriotiques et des pantomimes dirigés non seulement contre le régime, mais plus précisément contre la *« dictature Marcos-US »*. Une vingtaine d'orateurs se sont succédé jusqu'à la tombée de la nuit. Les plus radicaux, dirigeants ouvriers et étudiants, personnalités progressistes – parmi lesquelles l'ancien sénateur Tanada (quatre-vingt-six ans), « Butz » Aquino, frère cadet du défunt, et Lino Brocka, cinéaste de réputation internationale, – ont été vigoureusement applaudis et ont fait lever, dans les chants patriotiques, les bras aux poings fermés.

Même le sénateur Salvador Laurel, chef de l'opposition parlementaire modérée et représentant de la grande bourgeoisie pro-américaine, a fait jaillir un demi-million de poings tendus avec cette remarque qui traduisait bien la réalité du moment : *« Lorsque les rouges et les jaunes s'allieront, la terre tremblera, Marcos tremblera. »* Reste à savoir – là est tout le problème de l'opposition qui laisse une marge de manœuvre à M. Marcos – si cette alliance des classes, que certains jugent contre nature, peut réellement se matérialiser.

On n'en est pas là. Mais, depuis un an, le paysage politique a notablement changé. A l'issue de cette journée, Mme Aurora Aquino, la mère de celui dont la statue fut dévoilée un peu plus tard sous les acclamations, remarquait : *« Aujourd'hui, beaucoup de gens n'ont plus peur du pouvoir, c'est le pouvoir qui a peur d'eux. »*

R.-P. PARINGAUX.

(1) Les estimations varient de 450 000 pour le rassemblement de l'après-midi, selon la police, à 2 millions pour toute la journée, selon certains journaux de l'opposition.

### DEUX MANIFESTANTS PARMI D'AUTRES

**Manille (AP). – Le fils de Roland Galman, l'assassin présumé de Benigno Aquino, âgé de onze ans, s'est mêlé aux manifestants antigouvernementaux à Manille, le 21 août, portant un T-shirt avec l'inscription : *« bouc émissaire »*.**

**L'avocat de la famille Galman, Me Lupino Lazaro, arborait de son côté une pancarte qui disait en dialecte philippin : *« Il est là, il est là. Je le ferai, je le ferai. Tire, tire. »***

**Bouc émissaire, c'est le rôle, selon sa famille, que le pouvoir veut faire jouer à Galman dans l'assassinat du dirigeant de l'opposition. Les mots inscrits sur la pancarte de Me Lazaro sont ceux qui ont été, semble-t-il, prononcés par des soldats – et que l'on peut entendre sur un enregistrement vidéo – au moment où ils escortaient Aquino à sa descente d'avion et juste avant qu'un coup de feu ne soit tiré dans la tête de l'ancien sénateur.**

## Inde

# Le recours de M. Rama Rao auprès du chef de l'Etat n'a pas résolu la crise en Andra-Pradesh

**Alors que le président de la République indienne était saisi d'un recours par le chef destitué du gouvernement d'Andra-Pradesh, M. Rama Rao, de nouveaux affrontements entre forces de l'ordre et manifestants étaient signalés dans cet État mardi soir 21 août. La police a ouvert le feu. Deux personnes ont été tuées et onze autres blessées.**

New-Delhi. – L'ambulance s'arrête. L'homme, vêtu de la traditionnelle tunique safran, en descend avec difficulté. Il a le visage de cire d'un homme gravement malade et les épaules voûtées. Un infirmier l'installe sur un fauteuil roulant et le pousse vers le palais du président de la République indienne. M. Rama Rao, encore mal remis de son opération à cœur ouvert du mois dernier et ministre en chef déposé de l'Etat d'Andra-Pradesh, était enfin arrivé à New-Delhi avec, derrière lui, sa majorité. En l'occurrence, cent soixante-deux élus (le nombre a été confirmé) qui ont défilé dans la cour du palais présidentiel, en tenue blanche, arborant le calicot jaune, orange et vert de leur parti, le Telegu Desam, chacun brandissant sa carte de député.

C'était, mardi 21 août, le dernier épisode de la crise ouverte par la scission survenue dans les rangs de Telegu Desam et le remplacement de M. Rama Rao par son ancien ministre des finances, M. Bhaskara Rao à la tête du gouvernement régional (*le Monde* du 18 août).

Dès lors, chacun des deux hommes revendiquait la majorité et la crise prenait l'allure d'un problème d'arithmétique : M. Rama Rao affirmait que cent quarante-neuf des cent soixante-deux députés formant sa majorité étaient des fidèles du Telegu Desam (les dix-neuf autres appartenant à différentes formations d'opposition) ; M. Bhaskara Rao, pour sa part, affirmait avoir le soutien de quatre-vingt-quinze députés de la formation régionaliste auxquels s'ajoutaient cinquante-huit élus du Congrès (1)... Qui fallait-il croire ?

Devenu, bon gré, mal gré, le symbole de l'opposition nationale – pour qui il ne faisait pas l'ombre d'un doute que Mme Gandhi avait été l'instigatrice du complot, – M. Rama Rao s'est empressé de mettre le premier ministre au défi : il irait à New-Delhi présenter « sa » majorité au président, recours suprême de la nation. Au gouvernement d'en tirer alors les conséquences, et de le rétablir dans ses anciennes fonctions.

Mais la « montée sur Delhi » ne s'est pas faite sans mal. Les trains indiens, très lents habituellement, se sont cette fois surpassés : la locomotive « express » qui emmenait les partisans de M. Rama Rao a réalisé une moyenne de quarante kilomètres à l'heure sur l'ensemble des

De notre correspondant

1 600 kilomètres séparant Hyderabad, la capitale régionale, et New-Delhi. L'avion de Rama Rao a été de son côté retardé par une alerte à la bombe, juste avant le décollage. Toujours est-il que les députés de M. Rama Rao sont arrivés bien trop tard pour leur rendez-vous avec le président initialement prévu le lundi 20 août.

### La défense de Mme Gandhi

En dépit de ce contretemps, les portes du pouvoir se sont ouvertes devant eux. Les recevant mardi, le président Singh s'est dit *« satisfait de l'authenticité »* des députés qui lui avaient été présentés et a déclaré, selon les paroles de l'opposition, qu'il *« rendrait justice dans les limites qui lui sont accordées par la Constitution »*, mais refusa cependant de procéder à un « comptage ».

Pendant ce temps, au Parlement national, le gouvernement indien débattait à la fois d'un problème constitutionnel – un président responsable devant le premier ministre peut-il effectivement intervenir contre l'avis de ce dernier (le cas est unique) – et se défendait contre une opposition qui se sent le vent en poupe. Refusant de faire figure d'accusée, Mme Gandhi a néanmoins pris ses distances vis-à-vis du gouverneur de l'Etat d'Andra-Pradesh, proché du Congrès (I), qui était, selon elle, le seul représentant du gouvernement central mêlé de près à cette affaire. Toujours selon elle, personne au « centre » n'avait été préalablement consulté. Sur la forme, elle déclarait que le problème de majorité ainsi posé ne pouvait être réglé que *« dans l'enceinte de l'assemblée régionale »*. Puis Mme Gandhi révéla – déclaration immédiatement perçue comme une première concession par l'opposition – que le gouverneur en question était revenu sur sa décision initiale d'accorder un mois à M. Bhaskara pour consolider sa majorité avant la prochaine rentrée de l'assemblée régionale et avait décidé d'avancer la reprise des sessions. En d'autres termes, du point de vue de Mme Gandhi, M. Rama Rao et ses députés n'avaient plus qu'à reprendre le train et faire valoir leurs droits chez eux. On ne sait donc toujours pas qui commande légalement la majorité en Andra-Pradesh.

Malgré son désir de minimiser l'affaire, Mme Gandhi n'a pu éviter qu'elle rejaillisse sur son propre parti. Alors que le président, M. Zail Singh, recevait un « mémorandum » des mains de M. Rama Rao, un député du Congrès (I), M. Kamal Jha, annonçait, devant le Parlement national, dans le vacarme des grands jours, qu'il démissionnait de son parti en signe de protestation contre ce qu'il a appelé *« le viol de la démocratie »* et rejoignait les rangs de l'opposition. C'est la première fois depuis son retour au pouvoir que Mme Gandhi voit ainsi partir un de ses députés.

Animée d'une volonté unitaire exceptionnelle, l'opposition a constitué un *« comité de coordination nationale »* regroupant onze formations allant de la droite hindouiste à la gauche communiste. Un plan de campagne, prévoyant des manifestations et des grèves régionales, a été préparé, qui devrait culminer le 25 août prochain lors d'une grève générale sur l'ensemble du pays.

En attendant de savoir dans quel sens l'épreuve de force tournera, la presse indienne s'interroge sur les intentions électorales de Mme Gandhi. Avant la crise en Andra-Pradesh, il semblait probable que les prochaines élections législatives qui, au terme de la Constitution, doivent avoir lieu au plus tard en janvier 1985, seraient organisées dès novembre. Aujourd'hui, on fait remarquer que Mme Gandhi a besoin de temps pour *« ramasser les pots cassés »*... Et de rappeler que, sur simple vote du Parlement et en cas de troubles civils importants, elle peut repousser de six mois la consultation populaire.

Les éléments « durs » du Congrès (I) ont apparemment prévu cette éventualité. Dans une déclaration, dix parlementaires congressistes se sont inquiétés des événements récents qui, selon eux, sont *« des échos de l'anarchie qui, en 1975, avait précipité l'instauration de l'état d'urgence »*.

*(Intérim.)*

## Afghanistan

### NOUVEL INCIDENT MEURTRIER A LA FRONTIÈRE PAKISTANAISE

L'artillerie afghane a de nouveau pilonné, le mardi 21 août, le territoire pakistanais dans le secteur de Tori-Mangal, faisant trois morts parmi les réfugiés afghans et blessant cinq autres personnes. Il s'agit du cinquième incident de ce genre signalé par Islamabad depuis le 13 août. Une nouvelle note de protestation devait être remise ce mercredi au chargé d'affaires afghan dans la capitale pakistanaise.

Egalement à Islamabad, des sources diplomatiques occidentales rapportent que les troupes aéroportées soviétiques ont tué, le 5 août, au moins vingt-neuf Afghans, principalement des femmes, des enfants et des vieillards, qui tentaient de s'enfuir vers le Pakistan.

Le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq, a quitté mardi Islamabad pour Bucarest, où il doit assister aux cérémonies du quarantième anniversaire de la révolution roumaine. Il a déclaré qu'il espérait discuter de la situation en Afghanistan avec les dirigeants d'Europe de l'Est et de Chine qu'il rencontrerait à cette occasion. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

# politique

## LA « BATAILLE DU RÉFÉRENDUM »

### Nouvelle tactique

*(Suite de la première page.)*

Le député de Belfort a reçu, ce mardi, un second camouflet puisqu'au moment où paraissaient ses déclarations au *Matin de Paris* le chef de l'Etat, le chef du gouvernement et le premier secrétaire du Parti socialiste, réunis à l'Elysée à l'heure du petit déjeuner, décidaient, d'un commun accord, de changer leur fusil d'épaule.

#### Le revers

Pourquoi M. Mitterrand décide-t-il de modifier son plan initial ? Parce que, cette fois, le temps commence à presser, ce qui n'était pas le cas au début de la polémique, lorsque le gouvernement contrôlait parfaitement la bataille de la communication engagée sur ce terrain devant l'opinion publique. La position du pouvoir s'est dégradée depuis qu'il a subi les effets secondaires mais négatifs des deux armes qu'il avait dirigées contre l'opposition.

Le rôle de l'Association pour le référendum et l'exploitation publicitaire par celle-ci d'un sondage de l'institut IPSOS paru dans *le Matin de Paris* ont fourni aux adversaires du chef de l'Etat l'occasion de jeter un doute sur la pureté de ses intentions. Le sondage de BVA publié ultérieurement par la *Dépèche du Midi* (*le Monde* du 17 août) avait d'ailleurs confirmé que l'opération engagée par M. Mitterrand le 12 juillet avait tendance à se retourner contre lui, dans la mesure où il apparaissait de plus en plus en position de faiblesse aux yeux de la plupart des Français, dans le déroulement de cette épreuve de force avec le Sénat.

Plutôt que de rechercher un compromis à tout prix sans aucun espoir de succès, M. Mitterrand préfère en finir au plus vite en tenant compte du désarroi de l'opinion publique. Par la même occasion, en renvoyant l'opposition à ses propres responsabilités, il essaie de reprendre personnellement le contrôle d'un processus qui échappait au gouvernement et d'éviter à ses partisans de s'embourber.

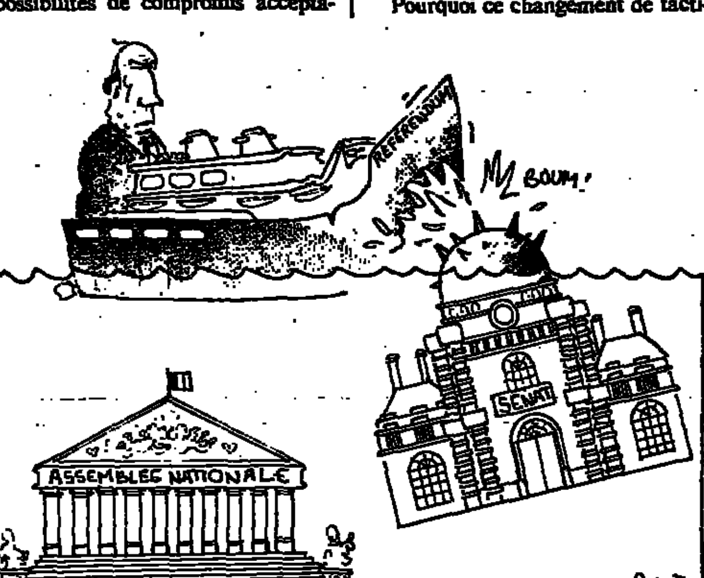
Si l'opposition persiste dans son *intransigeance*, M. Mitterrand demandera sans doute à ses concitoyens de juger cette attitude. Il pourrait le faire au cours d'une visite qu'il se propose d'effectuer en Savoie dans les premiers jours de septembre, ou recourir simplement, une nouvelle fois, au canal de la télévision.

Toutefois ce changement de tactique comporte aussi son revers. Certes, cette évolution de la démarche présidentielle répond à la volonté offensive de la direction du PS et donne pour l'instant satisfaction à ceux des dirigeants socialistes peu enclins à un renforcement du rôle du Conseil constitutionnel. L'opposition, mercredi matin, semblait quelque peu déboussolée. Le retrait du projet, en cas de blocage de la procédure parlementaire, ne serait pas mal accueilli par les communistes et par les organisations proches de la majorité, qui, telle la CFDT, voient dans l'extension du *champ du référendum* constitutionel une menace de dérive plébiscitaire. Mais ces appréciations peuvent aussi se retourner contre le chef de l'Etat. En refusant de prendre l'initiative de la moindre concession face à des réserves souvent légitimes, M. Mitterrand prend le risque de paraître ne plus attacher à son projet la même importance qu'un mois auparavant.

Si le « *moment* » est « *bien venu* », comme le chef de l'Etat le disait, le 12 juillet, de procéder à cette révision constitutionnelle pour « *ouvrir* » en France « *un vaste espace de liberté* », pourquoi ne pas épuiser les possibilités de compromis acceptables ? Si l'enjeu est bien jugé « *conforme à l'intérêt du pays* », pourquoi risquer de tout compromettre brusquement ?

Sans doute M. Mitterrand estime-t-il que ces questions s'adressent d'abord à l'opposition. Mais comment évitera-t-il qu'elles ne s'adressent pas aussi à lui-même ? A moins que M. Raymond Barre ne soit dans le vrai lorsqu'il se demande si les « *démarches successives* » du président de la République « *ne sont pas de simples leurres* »... Au train où vont les choses, on ne saurait jurer, en effet, que M. Mitterrand ne conserve pas un nouveau tour dans son sac...

ALAIN ROLLAT.




### A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## « Amendez les premiers, messieurs de l'opposition ! »

Les députés socialistes n'amenderont pas le projet gouvernemental de révision de la Constitution. Du moins pas maintenant. « *Peut-être plus tard si l'opposition majoritaire au Sénat se montre plus conciliante* », disent-ils aujourd'hui. Autant dire probablement jamais. L'Assemblée *nationale devrait donc*, en tout cas, voter le jeudi 23 août, le texte dans la version proposée par le gouvernement.

Logiquement les sénateurs *seraient donc saisis, au début* de la semaine prochaine – mais l'exécutif peut interrompre cette navette en *constatant que les deux Chambres* ne sont pas d'accord, – d'un projet absolument indentique à celui qu'ils ont déjà repoussé. Jusqu'alors il semblait acquis que le texte renvoyé au Palais du Luxembourg serait sensiblement différent, une intervention du Conseil constitutionnel dans la procédure référendaire étant ajoutée à la version initiale.

Pourquoi ce changement de tactique ? Les vraies raisons ne sont pas claires. Ce qui est sûr, c'est que cette nouvelle stratégie a été décidée *au cours du petit déjeuner qui*, mardi 21 août – comme à l'habitude, – a réuni à l'Élysée, autour du président de la République, ses principaux collaborateurs, le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste. M. Raymond Forni, député socialiste du territoire de Belfort, qui, en tant que président de la commission des lois de l'Assemblée nationale et rapporteur du projet, avait un rôle précis à jouer dans la tactique précédemment déterminée, n'a été informé, par M. Laurent Fabius lui-même, qu'en fin de matinée du changement qui venait d'être décidé. A l'heure où au « château » on évoluait, M. Forni était encore persuadé qu'il devrait présenter et faire voter un amendement instituant un avis public du Conseil constitutionnel sur tout projet soumis à référendum en vertu de l'article 11 de la Constitution.

Un déjeuner à la présidence de l'Assemblée réunissant MM. Louis Mermaz, Lionel Jospin, Jean Poperen, Marcel Debarge, André Billardon, le nouveau président du groupe socialiste, et Raymond Forni, a permis de mettre définitivement au point la tactique que suivront les socialistes lors du débat au Palais-Bourbon.

Deux stratégies étaient possibles : la *première* – qui depuis plusieurs semaines avait été retenue – consistait à manifester un esprit d'ouverture vis-à-vis de l'opposition *en* introduisant des garanties, qu'elle disait souhaiter, dans le projet gouvernemental de façon à prouver que son refus était bien de nature politicienne et non juridiquement fondé. La seconde – qui donc a été finalement décidée – revient à refuser de *paraître céder aux injonctions de* l'opposition ; les responsables socialistes étant persuadés que la majorité sénatoriale maintiendra son refus global, ne veulent pas se mettre vis-à-vis d'elle en position de faiblesse. Il s'agit donc de faire preuve de fermeté, et officiellement de dire *à la droite : vous réclamez* des garanties, nous sommes prêts à en discuter, mais dites clairement – en proposant des amendements – ce que vous voulez, et manifestez votre volonté de débattre sérieusement du fond au lieu de vous enfermer dans un rejet sans nuance.

#### « Un piège grossier »

Cette nouvelle tactique fut assez facilement acceptée par les députés socialistes réunis, toujours mardi, en début d'après-midi, après une longue mais sereine – aux dires de tous les *participants – discussion*. M. Billardon commença par souligner que le ton employé par la droite au Sénat interdisait de paraître lui donner satisfaction. Puis M. Jospin rappela les réserves traditionnelles de la gauche vis-à-vis du Conseil constitutionnel et de tout ce qui pourrait *s'apparenter à un* « *gouvernement des juges* », surtout lorsque ceux-ci sont aussi des hommes politiques.

Plusieurs intervenants, comme M. Jean Natiez (CERES) ou M. Alain Richard (néo-rocardien) maintinrent d'abord leurs souhaits d'amendements. M. Roland Beix (*rocardien*) expliqua qu'il fallait manifester un esprit de souplesse et éviter tout accroissement sans contrepartie du pouvoir présidentiel. Mais d'autres se montrèrent d'accord avec M. Jospin. M. Jean Poperen convainquit de nombreux participants en expliquant qu'il serait toujours possible d'accepter des amendements, plus tard, au cas ou l'opposition manifesterait sa *bonne volonté. Finalement, c'est à* l'unanimité – seul M. Beix maintenant son opposition – que le groupe a décidé de sa position.

Au cours de la séance publique de jeudi, les *intervenants* socialistes expliqueront donc que le projet de révision constitutionnel du président de la République les *satisfait* en l'état, mais qu'ils seraient prêts à examiner favorablement des amendements si la droite cesse de s'en tenir à un rejet global. Il s'agira donc de mettre « *fermement mais sereinement* » – pour reprendre l'expression de M. Billardon – la droite, majoritaire au Sénat, devant ses responsabilités.

RPR et UDF, auront, en attendant, *la tâche facilitée au Palais-*Bourbon. Cela est apparu clairement au cours de la réunion de la commission des lois, qui a eu lieu mardi en fin d'après-midi. M. Marc Lauriol, au nom des chiraquiens, a expliqué que ceux-ci ne s'opposeraient pas au projet (pourtant M. Michel Debré a déposé une question préalable dont la raison est de refuser toute discussion) s'ils avaient *l'assurance qu'il y aurait* réunion du Congrès et non référendum. M. Pascal Clément, qui doit *naviguer au plus près entre les diffé*rents courants de l'UDF (M. Jean Lecanuet a une position de principe hostile, mais M. Raymond Barre, dans l'interview que nous avons publiée dans nos éditions du 22 août, confirme son accord avec l'esprit du projet s'il y a intervention du Conseil constitutionnel), souligna la nécessité absolue de l'intervention des neuf sages du Palais-Royal.

L'opposition en tout cas est décidée – dit-elle – à ne pas déposer d'amendements à l'Assemblée nationale. « *Nous ne tomberons pas dans ce piège grossier*, dit M. Clément ; *si nous proposons d'amender ce projet, la majorité expliquera qu'en fait nous l'approuvons et que donc nous ne pouvons plus nous y opposer.* » M. Robert Badinter, devant la commission, a répété que le gouvernement était prêt à examiner favorablement toute demande de modification.

Ce changement de stratégie peut aussi avoir des répercussions à gauche. De nombreuses personnalités *n'avaient soutenu* ce projet que moyennant l'intervention du Conseil constitutionnel. Les députés communistes, *manifestement surpris* par cette décision de leurs collègues socialistes, ne décideront de leur attitude que le jeudi 23 août au matin. Mais le Mouvement des radicaux *de gauche* a *publié*, le *mardi* 21 août dans la soirée, un communiqué de son secrétariat national, qui réaffirme son attachement à « *l'examen préalable de tout projet de loi référendaire par le Conseil constitutionnel* ».

Les responsables socialistes savent que l'enjeu de tout cela n'est pas parlementaire mais qu'il leur faut gagner la bataille de la « communication » avec l'opinion publique. Ils pensent maintenant qu'un message de fermeté face à une opposition intransigeante sera mieux compris qu'une volonté de trop grande conciliation.

C'est le sentiment qu'ont ramené de leur circonscription de nombreux élus. Mais ont-ils vu les militants socialistes ou ceux qui furent leurs électeurs en juin 1981 ? Et surtout l'opinion ne risque-t-elle pas d'être perturbée par ce nouveau rebondissement dans une affaire qu'elle a déjà *bien du mal à suivre* ?

THIERRY BREHIER.

● *M. Baumel et le double langage.* – M. Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a *déclaré, mardi 21 août*, à Paris, au cours d'une réunion de jeunes cadres professionnels, que les Français « *ne croient plus aux fausses promesses et au double langage du pouvoir socialiste* », mais que, de l'autre côté, « *ils attendent de l'opposition, qui aujourd'hui incarne un espoir de changement, un comportement net, un vocabulaire nouveau, des idées simples et claires, bref une image positive* ». Selon M. Baumel, « *entre l'opinion et la classe politique se pose de plus en plus un problème de communication et de morale politique* ».

## Querelle de riches

*Les libertés en France se portent bien.* Pas parce que les socialistes sont au pouvoir, mais parce que la France est un pays où les droits de l'individu – on *ose à peine l'écrire en plein pugilat* entre la gauche et la droite – sont traditionnellement respectés. Où la liberté d'opposition et d'expression existe, où on *n'embastille plus* et où on ne torture pas. Une évidence ? Plutôt une exception qui ramène à de justes proportions la dispute de l'été sur les libertés : une querelle entre riches.

Comme il n'est pas interdit de s'enrichir encore, il faut se demander qui de la majorité ou de l'opposition sauvegarde, a *sauvegardé ou sauvegarderait* le mieux ces libertés, chéries depuis 1789.

Un coup d'œil sur les vingt dernières années, celles qui ont *suivi la guerre d'Algérie, montre* qu'elle ont rarement été violentées. Les tribunaux y ont veillé, à l'exception de quelques dérapages, comme le jugement *sommaire, au printemps 1979*, de participants à la manifestation des sidérurgistes du 23 mars.

Les tentations de l'exécutif, dans la nature même de celui-ci, *d'outrepasser ses droits*, ont été maintenues dans des limites raisonnables. Le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel y ont veillé eux aussi. Ce dernier s'est *opposé à la plupart des projets* de loi « liberticides » préparés par la droite, comme celui restreignant la liberté d'association ou autorisant l'internement administratif *des étrangers sous le coup* d'une mesure d'expulsion.

On doit sur ce point à M. Valéry Giscard d'Estaing une modification fondamentale de la *Constitution, puisqu'elle permet* à soixante parlementaires de saisir le Conseil constitutionnel s'ils estiment qu'une de ces libertés est menacée. Auparavant, seul le *président de la République*, le premier ministre, et les présidents des deux assemblées disposaient de cette prérogative. L'opposition, celle d'hier et d'aujourd'hui, a largement usé de ce droit, contrepoids essentiel à la toute-puissance des majorités *successives*.

Jusqu'à l'annonce par M. François Mitterrand du projet de révision de la Constitution, la gauche n'avait pas jugé néces*saire de toucher à ce mécanisme* bien huilé de protection des libertés. Elle s'était bornée à rétablir certains équilibres rompus par la guerre d'Algérie (Cour de sûreté de l'Etat), les événements de mai 1968 (loi « anti casseurs ») ou l'accroisse*ment de la délinquance* (loi « sécurité et liberté »).

Elle se serait probablement contentée de ces réformes et de quelques autres, comme la libération partielle des ondes, si le projet de loi sur la presse et celui sur l'enseignement privé n'étaient venus envenimer et dévier le débat sur les libertés. *Dévier*, parce que celles-ci ne sont pas menacées par ces deux projets.

Celui sur la presse est critiquable, non parce qu'il menace la liberté d'expression, mais parce que c'est uniquement un projet *antitrust, qui ne garantit ni* la liberté économique de la presse ni celle des équipes rédactionnelles. Quant au projet Savary, ce n'est pas son contenu qui, *lecture faite, aurait dû inquiéter* les partisans de l'enseignement privé, mais, le cas échéant, son *origine intellectuelle et politique*, le militantisme laïque.

Tributaire de l'héritage laïque et de ses déviations « laïcardes », la gauche a compris trop tard *que ce projet heurtait un sentiment aujourd'hui dominant* d'anti-étatisme, le « trop d'Etat » étant perçu non comme une atteinte à telle ou telle liberté, *mais à la liberté* tout court.

L'avenir dira si le texte sur la presse est opérant, mais, là encore, le mal est fait, faute d'avoir compris qu'un tel texte, *qui vise tout le monde mais* n'atteint que le groupe Hersant, peut difficilement passer aux yeux de l'opinion pour une loi d'intérêt général.

#### Surenchère institutionnelle

La gauche ayant, par ses faux pas, fait oublier qu'elle avait restauré *les libertés qui devaient* l'être, M. Mitterrand a dû se résoudre, au début de l'été, à une surenchère institutionnelle. Destiné à « *refaire une beauté* » *au chef de l'Etat, comme dit* M. François Léotard (UDF), et à semer la zizanie dans le camp adverse, le projet de révision de la Constitution a manifestement *mieux atteint le second but que* le premier, si l'on en croit les sondages et les récentes déclarations de MM. Philippe Séguin (RPR) et Raymond Barre.

*Du strict point de vue des* libertés, ce projet est-il indispensable ? Le premier, M. Alain Madelin (UDF) s'est inquiété du danger qu'il y aurait à laisser une *opinion volage décider par réfé*rendum de renvoyer les immigrés chez eux ou de supprimer le droit de grève. Laisser s'épanouir de telles « *pulsions collectives* », *comme* dit M. Jean Lecanuet, n'est-ce pas jouer avec le feu ?

Le danger existe, même si ce n'est qu'un danger. C'est la raison pour laquelle M. Robert Badinter souhaite, dans l'absolu, que les projets de référendum soient au préalable soumis au *Conseil constitutionnel* pour avis. Quel président de la République oserait, dans ces conditions, braver l'opinion des neuf ages de la rue Montpensier, demandent les *partisans du projet présidentiel* ?

C'est effectivement une précaution indispensable, mais ce n'est pas un verrou absolu. En 1962, le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, *ce dernier consulté secrètement*, avaient émis des avis défavorables à la révision de la Constitution directement par référendum. Cela n'empêcha pas le général de Gaulle de passer outre.

L'obstination du Sénat à *contrer M. Mitterrand dispensera* sans doute les Français de s'interroger dans l'isoloir sur la meilleure manière de sauvegarder leurs libertés.

*Les partisans de la révision* rappellent que la souveraineté nationale appartient au peuple et qu'il n'est pas choquant qu'elle s'exerce dans ce domaine directement. Les *libertés* en sortiraient-elles renforcées ? Faut-il préférer le mécanisme référendaire au système actuel de filtre et de contrepoids : Parlement et Conseil constitutionnel ? Les Français sauraient-ils résister aux pulsions collectives engendrées par une époque plus troublée ? Ces questions, sauf retournement de situation, ne seront pas posées. Cela évite d'y apporter une réponse, car elle ne va pas de soi.

BERTRAND LE GENDRE.

### LE SÉNAT EXAMINE LES PROJETS DE LOI SUR L'ABAISSEMENT DE LA LIMITE D'AGE DANS LES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT

## Une affaire devenue secondaire

**Le Sénat examine, mercredi 22 août, le projet de loi relatif à la limite d'âge dans la fonc*tion publique* et le secteur public ainsi que le projet de loi organique relatif à la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation. *Ces deux textes ont été* adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, les 13 et 14 juin (*le Monde* des 15 et 16 juin).**

En proposant de ramener de soixante-huit à soixante-cinq ans la limite d'âge pour la plupart des hauts fonctionnaires de l'État et des enseignants du supérieur, projet assorti d'un recours plus large, *voire nouveau*, au tour extérieur pour une partie du recrutement dans certains grands corps de l'Etat, le gouvernement ne pouvait espérer faire l'économie de tollé de protestation. Ils n'ont pas manqué (*le Monde* du 11 et du 16 mai).

Objections et protestations étaient venues aussi bien des grands corps visés : Cour des comptes, Conseil d'Etat, Cour de cassation, inspections diverses, que de l'opposition politique qui les a développées lors du débat de l'Assemblée.

Inutile et coûteuse mesure, aggravation de la situation d'organismes déjà surchargés (le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation), *atteinte au capital de mémoire* collective et d'expérience détenu par les membres les plus âgés des grands corps, tentative biaisée d'introduction d'amis politiques, par le *tour extérieur élargi, dans* certaines de ces grandes institutions : telles ont été les critiques le plus fréquemment formulées.

Aussitôt après l'adoption du projet à l'Assemblée *nationale*, la majorité du Sénat avait paru prête à mener bataille contre ces projets avec la dernière énergie. Depuis, bien des événements sont venus *fournir des aliments* plus substantiels aux sénateurs hostiles au pouvoir et à ses projets... Entre deux phases du débat sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de l'article 11 de la Constitution, avant la discussion par la Haute Assemblée, en deuxième lecture, *du projet de loi sur la concentra*tion et la transparence financière de la presse (en principe, les 30 et 31 août), les projets de loi sur la limite d'âge dans la haute fonction publique ne font plus figure que de bataille secondaire.

Tout en reprenant de façon très détaillée les objections déjà formulées ces derniers mois, M. Jacques Larché (UREI), président de la commission des lois, a du reste indiqué dans son raport : « *Pour des raisons de principe évidentes, votre commission des lois aurait pu vous proposer de rejeter le texte dont le Sénat est saisi. Néanmoins, dans un premier temps, il lui semble plus conforme à sa tradition de chercher à en compenser les conséquences les plus fâcheuses.* »

#### Au 1^er^ janvier 1990

Pour ce faire, la commission des lois a proposé deux genres d'amendements, dont l'adoption conditionnera à ses yeux celle des projets dans leur entier. Les premières modifications visent à harmoniser – de façon extensive – les *délais de mise en œuvre* progressive de la réforme. Dans l'état actuel des projets, trois régimes progressifs différents sont prévus.

La commission des lois propose *que la limite* d'âge *soit progressive*ment abaissée de façon à atteindre soixante-cinq ans le 1er janvier 1990. C'est un an de plus que le délai le plus long réservé par l'Assemblée aux magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation.

Les autres propositions de la *commission des lois du Sénat* concernent le recrutement au tour extérieur dans les corps extérieurs et de contrôle. Le projet dans son état actuel prévoit que les statuts de ces corps « *doivent prévoir la possibilité de pourvoir aux vacances d'emploi dans le grade d'inspecteur général ou de contrôleur général par décret en conseil des ministres sans condition autre que l'âge. La proportion des emplois ainsi pourvue doit être égale au tiers des emplois vacants.* »

Proposition dangereuse et inacceptable *en l'état, estime* la commission des lois qui propose d'ajouter aux conditions d'âge « *des garanties portant sur la nature et la durée des services accomplis par les postulants ainsi que sur la composition des comités de sélection des candidats.* »

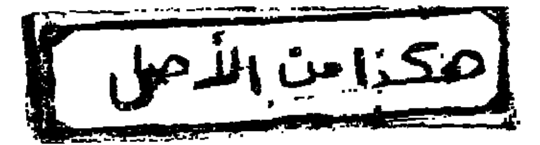
Elle demande aussi que la proportion des emplois ainsi pourvus *n'excède pas* le quart des emplois vacants.

Enfin la commission des lois du Sénat demande la suppression pure et simple de l'article qui prévoit de *fixer à soixante-cinq* ans la limite d'âge des présidents de conseil d'administration, directeurs généraux, directeurs ou membres de directoire des sociétés, entreprises et établissements du secteur public et de tous les établissements publics de l'Etat, « *quelle que soit leur nature* », ou contrôlés par l'Etat.

MICHEL KAJMAN.

DANS LA PRESSE

ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU PUY-DE-DOME AURA LIEU LE ... SEPTEMBRE






## DANS LA PRESSE NATIONALE ET RÉGIONALE

# L'effet Barre !

**L'entretien avec M. Raymond Barre que nous avons publié dans nos éditions datées du 22 août a suscité de nombreux commentaires dans la presse nationale et régionale.**

M. Barre « *se voudrait le rassembleur d'un grand parti des mécontents et des déçus de tous bords* », écrit Claude Lecomte dans *l'Humanité*. « *A tous*, poursuit-il, *il annonce la disparition de l'idéologie au profit de l'efficacité et du pragmatisme, mot décidément bien à la mode.* »

L'éditorialiste du quotidien communiste, qui s'étonne « *de voir se développer, sous le couvert du refus politicien, la vieille manœuvre de l'attrape-tout* », ne pense pas que « *l'issue à la crise* » soit « *dans la signature d'un contrat de confiance avec quelque personnalité que ce soit* ». La solution réside, selon Claude Lecomte, « *dans la pratique quotidienne de chacun, dans sa participation aux décisions* ». « *Cette voie-là*, ajoute-t-il, *permettrait de laisser M. Barre se consacrer à ses études de morale politique et rendrait à notre peuple la confiance. Sans contrat !* »

Pour Jean-Michel Lamy (*les Echos*), l'ancien premier ministre est « *devenu allié objectif de François Mitterrand dans la galère référendaire* ». « *Que l'on ne vienne pas*, écrit-il, *parler à Raymond Barre de manœuvre politicienne. Il défend simplement en toute liberté, en toute sérénité, sa conception des institutions de la Vᵉ République.* (...) *Dans cette affaire, où les chassés-croisés en regard des clivages politiques habituels sont multiples, Raymond Barre, au nom du « parler vrai » et du dialogue constructif, a donc choisi de rester fidèle à sa vision d'un régime présidentiel.* (...) *Bref, contre une part trop grande accordée à l'idéologie, contre une classe politique en vase clos, Raymond Barre professe un discours des plus rassembleurs.* »

Et dans *l'Est-Eclair*, Bernard Eluy estime : « *Si dans l'affaire référendaire le milieu politique est, aux yeux du pays, globalement perdant, voici qu'un homme, lui, tire avantage de cette situation confuse en prenant de la hauteur, en se situant au-dessus de la mêlée pour juger les uns et les autres. C'est M. Raymond Barre ! Il apparaît comme un homme que n'handicape pas les pesanteurs de la vie des partis, qui fonctionne à son propre compte.* »

Sous le titre « Le cavalier seul de Raymond Barre », *la Montagne* souligne que, « *fidèle à son image d'homme carré dans un corps rond* », l'ancien premier ministre « *continue de tracer son sillon* » et « *veut maintenir coûte que coûte son cavalier seul* ».

« *Le professeur Barre, nul ne saurait s'en étonner, fait la part belle à la morale en politique*, note Pierre Joly (*Ouest-France*). « *Cet opposant d'une grande fermeté sait aussi donner acte à l'adversaire de ce qui peut être à son crédit. A la « charge » qui accentue le trait, l'ancien premier ministre préfère l'analyse critique.* »

Pour Roger Bouzinac (*Nice-Matin*), l'ancien premier ministre, « *qu'il le veuille ou non* (...), *alimente en munitions le combat des chefs dont le camp libéral est le terrain* ». « *Raymond Barre* (...) *a estimé que François Mitterrand jouait sa survie. C'est sans doute exact, mais le chef de l'Etat pourrait une fois de plus gagner la partie si ses adversaires pratiquaient le chacun pour soi.* »

Dans *le Courrier de l'Ouest*, Alain Danjou estime que M. Barre lance « *un véritable pavé dans la mare de l'opposition* » et se démarque « *encore une fois des principaux leaders de la droite* ». En effet, « *alors que les députés RPR et UDF s'apprêtent à repousser en bloc jeudi le projet de référendum sur les libertés publiques, il se singularise en soulignant qu'il reste favorable à ce texte, rejeté par le Sénat* ».

« *A croire Raymond Barre*, commente Jean-François Bege dans *Sud-Ouest*, *es Français sont fatigués de discours partisans qui alimentent leur scepticisme. En réalité, ils risquent de se montrer de plus en plus détachés devant l'agitation de la classe politique alors que seuls comptent les avis du président de la République.* (...) *Il faut en fait se tourner vers l'Elysée pour échafauder la moindre hypothèse quant à l'issue du feuilleton référendaire.* »

Sous le titre « Un nouveau converti », Jean-Noël compare dans le quotidien communiste *la Marseillaise* l'ancien premier ministre « *à ces filles légères qui, avec l'âge, découvrent la vertu. Il déplore* (...) *que*, « la part de l'idéologie étant tellement grande en France, tout dialogue constructif soit, en fait, impossible entre des hommes de tendance politique différente ». *Il ajoute qu'il* « se réjouirait personnellement que des rapports de coexistence pacifique s'établissent entre majorité et opposition. » (...) *Il reste que si M. Barre sort du bois c'est qu'il croit l'occasion propice. Comment n'aurait-il pas aperçu la crise de confiance qui frappe le gouvernement ? L'avenir du pays appelle pourtant un tout autre rassemblement que celui qu'il nous suggère* ».

## L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU PUY-DE-DOME AURA LIEU LE 23 SEPTEMBRE

L'élection législative partielle de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme aura lieu le 23 septembre. Consécutif à la démission de M. Claude Wolff (UDF-PR), maire de Chamalières, après son élection à l'assemblée des communautés européennes, le 17 juin dernier (*le Monde* du 25 juillet), ce scrutin partiel devrait permettre à M. Valéry Giscard d'Estaing de retrouver un siège à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 2 août).

Le décret de convocation des électeurs a été publié au *Journal officiel* du 21 août. Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture du Puy-de-Dôme à partir du 27 août, jusqu'au 2 septembre. La campagne électorale s'ouvrira le 3 septembre.

MM. Jean-Claude Waterlot, délégué du Front national en Auvergne, et Jacques Cheminade, secrétaire général du POE (Parti ouvrier européen), qui conduisait une liste aux élections européennes du 17 juin, ont fait connaître leur intention d'être candidats.

● *M. Chirac sur TF 1 le 13 septembre.* — M. Jacques Chirac, président du RPR et maire de Paris, sera l'invité du magazine « L'engeu », le jeudi 13 septembre, à 21 h 30 sur TF 1. L'émission sera consacrée à la situation économique et sociale.

● *Mᵐᵉ Gisèle Stievenard succède à Daniel Benassaya au conseil de Paris.* — Le bulletin municipal officiel de la ville de Paris annonce que Mᵐᵉ Gisèle Stievenard, premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris, devient conseiller de Paris pour le 13ᵉ arrondissement. Mᵐᵉ Stievenard succède à Daniel Benassaya, porte-parole du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, tué dans un accident de la route le 11 août dernier à Los Angeles (*le Monde* du 14 août). Mᵐᵉ Stievenard sera remplacée comme conseiller d'arrondissement par Mᵐᵉ Jeanine Couturon.



## La crise du système représentatif

*(Suite de la première page.)*

Même volonté affichée dans les deux cas : même illusion ? Ou même tentative d'envelopper du manteau du consensus incarné le spectre du pouvoir et de sa volonté de se perpétuer ? Si M. Mitterrand peut se dire le produit de deux majorités si différentes de nature mais un moment confondues pour qu'il les « représente », pourquoi le ressort qu'il décrit se détend-il, s'il ne se brise, en quelques mois ?

Si M. Giscard d'Estaing peut pousser aussi loin un degré de généralité qui paraît le rendre représentatif pour l'éternité, que n'est-il encore président de la République ?

C'est que les fluctuantes réalités sont à la fois moins simples et moins clairement « politiques » qu'il n'y paraît. L'ancien comme l'actuel président de la République ont eu ou ont à connaître une difficulté de durer qui ne tient ni aux institutions — efficaces — de la Vᵉ République ni aux querelles politiques périodiques sur leur légitimité.

L'ancien : élu déjà, en 1974, au prix d'un paradoxe collectif que des chercheurs en science politique *ont* résumé d'une formule : « *France de gauche, vote à droite* » (3), il a bientôt vu la formule se brouiller puis se dissoudre. Il l'a payé de l'échec de 1981. Cela donne-t-il raison à son successeur ?

### Reprendre ses billes

L'actuel : M. Mitterrand a donc pu se dire porté au pouvoir par une équation rectifiée (France de gauche, vote à gauche). Plus de trois ans plus tard, après les élections européennes, avec la tournure prise par la querelle scolaire, au milieu de la tourmente référendaire, qui se risquerait à figer en aphorisme des situations aussi transitoires ? France de droite aurait-elle voté à gauche ? Le raccourci ne serait pas meilleur que les précédents.

Ces apparents va-et-vient suggèrent une hypothèse plus humble : la formule politique de base de toutes ces variations obéit désormais à une chimie trop instable pour se fixer autrement que le temps éphémère de déposer de temps à autre un bulletin de vote, opération du reste beaucoup plus mystérieuse, beaucoup moins complètemrent rationnelle qu'on ne veut souvent le croire ou le faire croire.

Comme le disait Yves Montand avant les élections européennes du 17 juin : dimanche je vote socialiste, lundi je reprends mes billes. Ils sont en France des millions, sinon une majorité, maintenant que les grands charismes et les grands mythes ont vécu, à reprendre ainsi tout ou partie de leurs billes.

Et passée la seconde de ces instantanés de la vie politique, qu'ils rythment continuités ou ruptures, le film s'anime. Les images successives ne paraissent plus alors avoir en commun que de méduser à répétition les spectateurs les plus intéressés à leur déroulement. Le film n'a pas la logique que lui prête la fonction — la fiction — politique. Ni la cohérence que les institutions devraient lui assurer, car ce que le « corps » électoral plus ou moins fragmenté fait, la société civile ne s'en soucie pas nécessairement hors du bureau de vote.

Voilà bien la crise de la représentation politique. Les agissements, les prises de position de tel ou tel n'en sont finalement point la cause la plus profonde, mais plutôt une vague usure rarement regardée en face. Ni par l'irréprésentable Nation dont se révèle ainsi le mirage. Ni par la classe politique, peu soucieuse d'ausculter un « mal » qui la dépasse et tend parfois à la nier.

Car la représentation n'est pas que grands principes plus ou moins usés, ou subtils mécanismes collectifs. Elle est aussi bien souvent une profession. C'est vers cette scène qu'il faut tourner le regard pour déceler d'autres aspects de l'interminable crise : le spectacle politique tout entier y est pour quelque chose.

MICHEL KAJMAN.

**Prochain article :**

**UNE ÉTRANGE PROFESSION**

(3) Titre d'un ouvrage collectif publié en 1981 par la Fondation nationale des sciences politiques.

● RECTIFICATIF. — M. François Léotard, invité du Forum de RMC, le 19 août, a déclaré : « *Dans le mode de scrutin actuel, il n'est pas possible pour quelqu'un de se faire élire comme député sous l'étiquette du Front national* » et non « *sans l'étiquette du Front national* », comme une coquille nous l'a fait écrire dans nos premières éditions du 21 août.



## QUI PRÉSIDERA L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE CORSE ?

# M. François Giacobbi (MRG) maintient sa candidature malgré l'avis contraire des socialistes et des radicaux du Sud

Bastia. — La décision de la liste d'Union socialiste et radicale de s'abstenir à l'élection du président de l'Assemblée de Corse qui aura lieu le vendredi 24 août, estimant que « *toute candidature de la majorité présidentielle serait inopportune et dangereuse* », a été vivement critiquée par M. François Giacobbi, chef de la liste régionale du MRG et candidat à cette élection. Le président du Conseil général de la Haute-Corse a dénoncé « *la politique du pire* » conduite, selon lui, par l'autre tendance de la gauche non communiste.

Le sénateur de Haute-Corse, qui a déjà annoncé qu'il serait présent aux trois tours de scrutin, observe que « *l'Union socialiste et radicale refuse d'emblée la combat démocratique et se soustrait à une règle fondamentale de la gauche : la discipline républicaine* ». Arrivé en tête de liste de la majorité présidentielle au scrutin du 12 août, M. Giacobbi n'imaginait pas ce durcissement d'attitude de la part du Parti socialiste local qui, après les déclarations apaisantes de M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, favorable à la discipline républicaine (*le Monde* du 15 août 1984) s'est ainsi formellement contredit avec, semble-t-il, l'aval de Paris.

De fait, ce conflit très profond qui affecte la gauche non communiste est le plus grave depuis les législatives de 1978 qui avaient vu

De notre correspondant

s'affronter dans la circonscription de Corte-Calvi MM. François Giacobbi et Vincent Carlotti, conseiller général socialiste. Cette division avait facilité la victoire de M. Pierre Pasquini, maire RPR de l'Ile-Rousse. Cette fois, le contentieux est plus fondamental. Pour M. Giacobbi, il s'agit d'abord de prendre le pouvoir au sein de l'Assemblée de Corse. Le problème des alliances et de la politique à y mener est, pour lui, secondaire ; l'essentiel est de bâtir « *l'union sacrée contre le terrorisme et le séparatisme* ». Cette stratégie relègue au second plan le clivage droite-gauche.

Pour M. Nicolas Alfonsi, député MRG de Corse-du-Sud, au contraire, « *l'élection d'un président de gauche avec une majorité de droite risquerait de conduire à une impasse qui ne profiterait qu'aux extrémistes nationalistes* ». Autrement dit, pour M. Alfonsi, le refus de prendre en compte prioritairement l'opposition droite-gauche, loin de mettre un frein à la poussée nationaliste l'alimente. Dans chacune des deux démarches cependant, il existe une faille. Les élus de l'Union socialiste et radicale ne parviennent pas à convaincre quand ils affirment que la gauche doit être absente de l'élection du président de l'Assemblée de Corse. Le MRG du Nord laisse sceptique quand il avance qu'il pourrait gouverner sans véritable majorité, ce qui a conduit, entre 1982 et 1984, à l'instabilité que l'on sait.

### La force tranquille... du PC

Cette cassure au sein de la gauche non communiste ne sera pas surmontée de si tôt. Elle marque d'abord la rupture entre les deux MRG du Nord et du Sud qui ne sont guère parvenus, malgré les efforts entrepris durant l'hiver dernier, à reconstituer un front radical. Cette rupture scelle ensuite au ciment les intérêts communs PS et radicaux du Sud. C'est en quelque sorte l'expression corse du bloc mitterrandiste. Enfin, dernière conséquence de cette crise, le PC qui, à Paris, a renoncé à l'union de la gauche, se montre au contraire, à Ajaccio, unitaire pour trois. Il souhaite une réunion de tous les partis de gauche en vue de parvenir à une candidature commune.

Cette rencontre pourrait être organisée le jeudi 23 août, mais il est peu probable qu'elle aboutisse à des résultats concrets. Pour le PC, la gauche doit éviter un double piège : « *Le piège jusqu'auboutiste et le piège défaitiste. Elle doit refuser la politique du pire et adopter une attitude résolument constructive.* » En Corse, c'est le PC qui joue la force tranquille.

DOMINIQUE ANTONI.

Le Monde

# société



## Place aux enfants

# Zacharie au pays de la pub

*Love story* sur Dunlopillo : sur l'affiche, la fillette embrasse amoureusement son Mickey en peluche. Que de chemin parcouru depuis la petite écolière qui, en 1892, écrivait avec application sur la réclame du chocolat Menier. Aujourd'hui la publicité lance une véritable OPA sur l'enfant. Hier, ce dernier n'avait ni argent ni voix au chapitre. Il s'habillait « *comme papa* ». A présent, on reconnaît sa différence. Il gère son budget.

Mis en scène par l'adulte, l'enfant de la pub tour à tour fait l'enfant, joue à l'adulte ou dialogue avec ses parents. Il achète lui-même les produits qui le prennent pour cible ou conseille père et mère dans leurs dépenses familiales. Pour l'enfant, le publicitaire *n'est qu'un client parmi* d'autres, si l'on en croit les experts de « *International Education and Development* » (IED), institut de recherches parisien. Son rôle économique n'est pas négligeable. en 1978, selon l'IED, les moins de seize ans auraient exercé une influence directe ou indirecte sur 43 % des dépenses globales des ménages français.

Le code du travail interdit, en principe, le travail rémunéré des enfants en dessous de seize ans. Mais, en matière de publicité, les dérogations sont nombreuses. Chaque secteur a ses règles. Ainsi, par exemple, dans les spots de la Régie française de publicité l'enfant en aucun cas ne peut être prescripteur de produit. Les gains des enfants sont contrôles. Ces derniers ont la garantie de récupérer leur dû à leur majorité. Autre volet de la législation : la protection morale des petites vedettes de la pub. Elle s'en tient à quelques interdits, liés aux bonnes mœurs. La déontologie supplée au flou législatif.

Dis-moi ce que tu montres et je te dirai qui tu es... « *Dans les rôles que la publicité assigne à l'enfant se cristallisent les mythologies du désirable et transparaît l'idée qu'une société se fait de son avenir* », conclut l'éditorialiste de *BAT* dans son numéro spécial « Les enfants de la pub » (1), mais l'écolier – l'appât – se défend-il mieux que ses parents des tentations qu'il incarne ? Peut-être...

Zacharie, douze ans, élève de sixième, porte son regard – un regard parmi des millions d'autres – sur l'univers de la publicité. Longiligne et réservé, l'enfant s'est promené en curieux, pour quelques heures, au pays de la pub.

Le voyage commence dans une célèbre agence parisienne. L'attachée de presse est sur ses gardes. Et si Zacharie, tête bouclée, est là pour briguer un contrat ? Cela commence mal. « *Ce sont de sacrés renards*, pense Zacharie, *qui font de l'argent avec leur marchandise en parfaite bonne conscience.* » L'attachée de presse, qui vite se ressaisit, parle d'éventuelles réformes réglementaires destinées à contrôler plus sévèrement le marché. « *Une bonne chose* », car, reconnaît-elle, « *la profession n'est pas exempte de principes douteux* ».

Les services du travail et de l'action sanitaire et sociale au ministère de la solidarité préparent d'ailleurs un nouveau texte, qui définira un cadre juridique pour les agences de « *casting* » qui sélectionnent les futurs petits acteurs des spots. Pour un seul rôle, trente mères se présentent avec leur rejeton. Zacharie n'a pas *la patience d'attendre*. Il frappera à la porte d'une de ces agences à l'existence illégale mais tolérée. Plusieurs rendez-vous sont pris par téléphone. Quelques heures avant, ils sont annulés. L'enfant-reporter est déçu. Il ira sur un plateau de tournage...

*Là on prépare* les clichés d'un catalogue de vente textile. Le photographe a fait venir cinq enfants de six à huit ans. Clic, clac, l'appareil crépite dans un brouhaha général.



Dessin de PESSIN.

La petite vedette a du mal à ne pas détourner la tête vers ses « collègues » qu'attendent impatiemment leur tour. La mère de l'enfant tente toutes ses recettes pour calmer son fils. Que d'efforts, mais que de rêves... Brooke Shields, dix-sept ans, top-model et actrice, a commencé sa *carrière à deux ans sous les feux de* la pub. Sa mère depuis toujours lui sert d'imprésario.

Une employée de l'agence essaie d'occuper les bambins. « *Quel travail épuisant !* », s'exclame Zacharie. Il quitte le studio pour retrouver la chaude quiétude de la rue. Un peu de lèche-vitrines. L'heure du dîner approche. La promenade de Zacharie se termine devant l'écran de télévision. Des spots et encore des enfants. « *Singes savants* », dit Zacharie, épuisé.

DANIELLE ROUARD.

(1) Cf *BAT* nº 51, janvier 1983. Également la revue *Autrement*, nº 53, octobre 1983. Les publications de l'Institut de recherches et études publicitaires, 62, rue de la Boétie, 75008 Paris.

### Prochain article :

### LES VICTIMES DU SILENCE

par CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ Dans notre série d'articles intitulés *Place aux enfants*, nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des s'bêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« *Y a beaucoup de guerres qu'on voit* pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michael Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffalli (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Colas et Jean-François Lacan (*11 août*) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août) ;

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Géniès (15 août) ;

« Débrouille, embrouilles et petits boulots », par Danielle Rouard (16 août) ;

« Comment ils parlent », par Jacques Cellard (17 août) ;

« Les enfants de Curie », par Nicolas Beau (18 août) ;

« *Délinquants en culottes courtes* », par Bertrand Le Gendre (21 août).

UN PROGRÈS MAJEUR DE L'INGÉNIERIE GÉNÉTIQUE

# La production industrielle d'anticorps monoclonaux humains a été réussie pour la première fois aux États-Unis

**La firme américaine Genetic Systems vient d'annoncer qu'elle a réussi, pour la première fois, à produire de manière industrielle des anticorps monoclonaux humains. Ces substances, qui joueront un rôle très important en médecine, n'avaient, jusqu'à présent, été obtenues qu'en de très petites quantités. Les premiers anticorps monoclonaux humains avaient été obtenus en 1980.**

Les anticorps monoclaux constituent la première et peut-être la plus *importante contribution* que les nouvelles techniques des manipulations génétiques apporteront à la médecine. De quoi s'agit-il ? Schématiquement, du produit spécifique résultant de la fusion de deux cellules de types différents. L'hybridome ainsi obtenu est constitué de cellules cancéreuses (qui « *immortalisent* » *la culture) et de certaines* cellules sanguines ou lymphocytes. Celles-ci sont capables, naturellement, de produire des anticorps, ces molécules synthétisées par les organismes vivants en réponse aux agressions dont ils sont l'objet de la part de ce qu'ils perçoivent comme étranger.

Les chimères ainsi obtenues sont capables de produire, de manière stable et continue, des anticorps très spécifiques utilisables à des fins soit *diagnostiques, soit thérapeutiques*. Le champ des applications possibles est, en théorie, si large, que pour le seul domaine diagnostique, les analystes financiers américains estimaient, il y a peu, le marché à 500 millions de dollars pour 1985 (1).

En 1980, le professeur Henry S. Caplan (Standford University Medical Center, Californie) annonçait, à Paris, la première production d'anticorps monoclonaux humains, ce qui permettait d'envisager les applications thérapeutiques chez l'homme (*le Monde* du 25 juillet 1980). « *Cette annonce fut suivie d'une attente amère*, explique aujourd'hui le professeur François Kourilsky, directeur du centre d'immunologie INSERM-CNRS de Luminy, près de Marseille, *car le relais ne semblait pas pouvoir être pris à l'échelle industrielle.* » L'annonce faite par le docteur Robert C. Nowinski, président de Genetic Systems, des résultats obtenus par sa société représente donc un pas très important en vue de l'utilisation thérapeutique des anticorps monoclonaux.

Genetic Systems annonce, en outre, des concentrations moléculaires de 100 microgrammes par millilitre, soit de vingt à cent fois supérieures aux meilleurs rendements actuellement connus. Ce succès annonce d'ores et déjà un débat important qui, prochainement, ne manquera pas de retenir l'attention : celui de l'utilisation chez l'homme des produits obtenus à partir de cellules cancéreuses.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Le Monde de la médecine » du 7 octobre 1981 a consacré un dossier aux hybridomes.

# Les projets de M. Joxe

*(Suite de la première page.)*

M. Barbeau quitte aujourd'hui la direction de la gendarmerie qu'il tenait depuis 1979. Nul doute qu'à la suite de sa mission auprès de M. Joxe il ne trouve des responsabilités importantes au ministère de l'intérieur.

Au sujet de la police nationale, son étude, éclairée par son expérience à la tête de la gendarmerie, qui est en charge des tâches de police en zones rurales, devrait rencontrer certaines propositions de rationalisation administrative déjà ébauchées par des parlementaires. En 1983, le RPR avait, par exemple, soumis une proposition de loi suggérant, dans une logique d'unification renforcée, la création de services départementaux de la police nationale.

La seconde priorité de M. Joxe rencontre aussi des exigences anciennes et répétées, venant aussi bien des syndicats policiers que de parlementaires, notamment communistes, dans une proposition de loi déposée en 1983 également. Le ministre estime qu'un travail important a été réalisé par M. Defferre autour de la formation continue des personnels policiers – rien ou presque n'existait avant 1981 – et de l'introduction de l'informatique et de la bureautique – plusieurs commissariats commencent à être équipés de micro-ordinateurs allégeant les tâches répétitives, augmentant la disponibilité des policiers sur le terrain et facilitant l'élucidation des « affaires ».

### Moderniser les équipements

Cependant ses visites impromptues dans plusieurs commissariats, notamment parisiens, l'ont convaincu de la nécessité d'un effort planifié de modernisation des équipements, des matériels et de l'immobilier, y compris le logement des personnels.

La police reste, de ce point de vue, une administration relativement sous-développée. Selon M. Joxe, il est donc « *indispensable d'envisager une programmation pluriannuelle, car l'on ne pourra tout faire tout de suite, mais il faut que l'on sache quand on le fera. Se borner à se fixer des objectifs annuels, c'est risquer de prendre du retard* ». Le ministre qui, malgré des choix budgétaires déjà largement faits, voudrait accentuer l'effort pour la modernisation policière dans le budget 1985, se refuse cependant à promettre que son engagement s'inscrirait dans une loi de programme, à l'instar de celle dont bénéficie l'armée depuis les années 70.

*Cette double orientation* est cohérente avec l'idée que M. Joxe se fait de sa nouvelle fonction. Il s'assume comme « *gestionnaire d'un service public* ». « *D'une certaine façon, je rentre dans l'administration* », confie cet ancien énarque, qui travailla au Commissariat général au Plan et qui fit, par ailleurs, son service comme officier de la sécurité militaire. D'où l'accent sur la *professionnalisation et la modernisation*, qu'incarne l'entrée à son cabinet, comme conseiller technique chargé des questions de police, de M. Jean-Claude Riquois, ancien secrétaire général du Syndicat des commissaires de police, de 1973 à 1982, mais aussi artisan de la modernisation à la direction de la formation depuis 1982, comme collaborateur du directeur, M. Jean-Marc Erbès.

Cependant, parallèlement, M. Joxe a rapidement compris qu'une des difficultés du ministère de l'intérieur est l'absence de centralisation administrative globale aux échelons précédant le ministre. Soumis sans cesse à l'actualité, dans ce département ministériel plus qu'aucun autre, le ministre est en permanence amené à trancher lui-même sur des questions de gestion quotidienne, tel une sorte de « secrétaire général » du ministère. D'où peut-on supposer, la mission de réflexion de M. Barbeau.

### Liberté et sécurité

Deux orientations complémentaires ont retenu l'attention de M. Joxe. L'information, dont l'on a pu dire que c'était son point faible, soulignant une certaine méfiance à l'égard des journalistes. Deux représentants de la profession font leur entrée à son cabinet, M. Guy Perrimond, *ancien rédacteur en chef de l'Unité*, hebdomadaire du PS, et inventeur de la formule « *le peuple de gauche* », et M. Jean-Loup Reverier, ancien collaborateur de *l'Unité* et du *Point*. Plusieurs opérations de relations publiques – notamment autour de la contribution policière aux opérations de prévention de la délinquance – sont déjà annoncées. Enfin, l'actualité forestière et incendiaire de l'été a amené M. Joxe à porter un intérêt particulier aux questions de protection civile. Un capitaine des pompiers fait son entrée au cabinet, comme chargé de mission. C'est, là encore, une première.

Quant aux orientations fondamentales du ministre en matière de sécurité, il les a livrées, dimanche 19 août, à la fête de la rose de Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire), refusant toute perspective d'un « *Etat policier* ». « *On peut demander aux forces de surveillance d'être attentives, vigilantes, sur le qui-vive. On ne peut pas espérer qu'elles seront infaillibles. Et cela d'autant moins qu'à rechercher la sécurité à tout prix on risque de porter atteinte à la liberté de tous. On pourrait vouloir une France où chacun serait en permanence surveillé, contrôlé, fouillé, interpellé, fiché, que sais-je encore ?* »

Il n'y a pas, selon M. Joxe, de « *certitude* » en matière de sécurité. L'exiger, explique-t-il, « *c'est en vérité contribuer à développer le sentiment d'insécurité* ».

EDWY PLENEL.

AVOCAT, ADJOINT AU MAIRE DE LYON

# Mᵉ Joannès Ambre est mort

**L'avocat lyonnais, Mᵉ Joannès Ambre, est mort à l'âge de soixante-neuf ans des suites d'une crise cardiaque, le mardi 21 août en fin d'après-midi, à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) où il passait ses vacances.**

Personnalité très controversée du monde judiciaire, Mᵉ Ambre, né à Lyon le 12 avril 1915, s'était inscrit au barreau de cette ville dès 1935. « *Avocat des truands* » pour les uns, « *truand des avocats* » pour les autres, Mᵉ Ambre avait défendu nombre de causes célèbres. De Gérard Nicoud à Joël Matencio, inculpé pour le meurtre de l'hôtelier Yves Marin-Laflèche, puis dans l'affaire des « brigades rouges » de Grenoble, en passant par Claude Lipsky, le directeur du Patrimoine foncier, le commissaire Louis Tonnot, impliqué dans les affaires du *proxénétisme lyonnais*, Edmond Vidal, dit Monmon, chef de file du « gang des Lyonnais », Mᵉ Ambre aura été aussi l'impitoyable contradicteur du juge François Renaud, assassiné en 1975 et dont les exécuteurs n'ont jamais été retrouvés.

Lorsqu'il publie, en 1979, un livre de souvenirs (*Je ne me tairai jamais*, Robert Laffont éditeur), l'avocat y proclame : « *Je n'ai jamais ouvert un dossier, même le plus exécrable, sans y découvrir matière à corriger l'accusation.* » Son titre, écrira Jean-Marc Théolleyre dans ces colonnes (*le Monde* du 31 juillet 1979), « *sonne comme un défi* ». Adversaire farouche du Syndicat de la magistrature, souvent opposé à tels « patrons » de la police judiciaire, ne ménageant pas ses critiques à la presse, Mᵉ Ambre n'aura jamais cessé de combattre véhémentement tous ceux – juges, policiers ou journalistes – qui, à son avis, se montrent trop volontiers oublieux de « *cette présomption d'innocence qui irrite souvent l'opinion publique* ».

La seule carrière d'avocat ne pouvait suffire à un homme de cette trempe qui, dès ses débuts au barreau, va se voir étroitement mêlé à la vie politique de sa ville natale. Nourri du radicalisme de l'avant-guerre, proche d'Edouard Herriot, Mᵉ Ambre devient conseiller municipal de Lyon en 1971, malgré la campagne anonyme dirigée contre lui pour rappeler qu'il a cosigné, en 1942, un petit ouvrage à caractère juridique intitulé *la Condition publique et privée du juif en France*, et préfacé par Xavier Vallat, alors commissaire de Vichy aux questions juives. Mais, en 1943, Mᵉ Joannès Ambre choisit la Résistance : il est parmi les fondateurs du réseau Alliance avant de rejoindre les rangs de la Royal Air Force aux côtés de Joseph Kessel.

Adjoint au maire de Lyon depuis 1977, chargé des affaires culturelles, directeur du Festival international de Lyon, Mᵉ Ambre était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance.

# Les partisans de l'école privée répliquent à M. André Laignel (PS)

Le débat sur l'école privée reprend de l'ampleur après les déclarations de M. André Laignel, député socialiste et maire d'Issoudun (*le Monde* du 22 août). Après avoir expliqué dans *le Quotidien de Paris* qu'il se contenterait volontiers d'une simple actualisation par décrets de la législation existante, le député, connu pour sa vigoureuse défense de la laïcité, a précisé, le 21 août sur Antenne 2, qu'il n'exigeait plus la titularisation des maîtres de l'enseignement privé. En revanche, M. Laignel défend la liberté pour les collectivités locales de financer ou non les écoles privées, « *selon leur conscience* ». Pour lui, quatre libertés doivent être assurées : « *La liberté des enseignants du privé, la liberté de créer les écoles de son choix, la liberté pour les parents de mettre leurs enfants dans une école de leur choix, et enfin la liberté pour les collectivités locales, dans le cadre de la décentralisation, de choisir en toute liberté si elles financeront ou non les écoles privées.* »

M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), refuse, pour sa part, cet « *amalgame* » entre liberté des communes et liberté des familles, cette dernière s'apparentant pour lui aux droits de l'homme. Il note aujourd'hui, nous a-t-il déclaré, que « *le ton et le discours de M. Laignel sont extrêmement différents* », mais les analyse comme un « *nouveau piège* ».

Les déclarations du député socialiste reflètent-elles la position gouvernementale ? M. Daniel attend d'avoir repris contact avec le ministère de l'éducation nationale pour en juger.

Réagissant aux premiers propos du député de l'Indre, M. Guy Guermeur (RPR), député au Parlement européen, président de l'association Combat pour la liberté de l'enseignement, et auteur de la loi de 1977 sur l'école privée, estime que « *les déclarations sucrées de M. Laignel ne sont qu'une manœuvre de plus dans la stratégie de contournement décidée à l'Elysée* ». M. Guermeur affirme dans un communiqué intitulé « Tartuffe a remplacé le capitaine Fracasse » qu'« *en faisant coucher ses bravaches, M. Mitterrand veut endormir le peuple du 24 juin et faire signer un compromis à huis clos par l'appareil directeur de l'UNAPEL. Il imposera ensuite l'interprétation de la gauche dans l'exécution des décisions* ».

M. Alain Peyrefitte voit lui aussi dans les déclarations de M. Laignel l'aveu d'un repli stratégique mais temporaire sur la question scolaire. Il écrit dans son éditorial du *Figaro* du 22 août : « *On est prêt à croire que le bouillant chef du groupe de pression laïque a fait amende honorable, mais il ne peut s'empêcher de montrer le bout de l'oreille. M. Mitterrand a fini par se rendre compte que le vent de révolte soulevé par la loi Savary allait avoir des effets catastrophiques en 1986. Il fallait coûte que coûte faire oublier cette querelle. S'il franchit l'obstacle, nous n'aurons rien perdu pour attendre. Merci M. Laignel de l'avoir confirmé avec éclat.* »

## EN BREF

### Les mutilés de Fleury-Mérogis critiquent la cour d'assises

« *Les détenus ne peuvent s'exprimer que par la grève de la faim ou l'automutilation* », a déclaré mardi 21 août Mᵉ Olivier Metzner, l'un des avocats de Roger Knobelspiess. Son client et six autres prisonniers de Fleury-Mérogis ont voulu le prouver en se coupant chacun une phalange, jeudi 9 août (*le Monde* du 11 août). Commentant ce geste de leurs clients, les défenseurs de ces six détenus ont critiqué, au nom de ces derniers, la cour d'assises qui, disent-ils, « *possède tous les défauts de la juridiction professionnelle et populaire* ». Selon eux, les inculpés sont insuffisamment protégés puisqu'en l'absence de preuves formelles, l'intime conviction des jurés suffit à les condamner.

De même, les avocats ont insisté sur le fait que les peines infligées étaient souvent « *démesurées* ». L'acte de leurs clients qu'ils qualifient de « *non prémédité, vu qu'ils n'ont prévenu ni leur famille ni leur avocat* », est, pour eux, révélateur d'une situation générale puisque « *les détenus n'avaient aucun lien entre eux* ».

### Le double assassinat de la prison d'Ajaccio sera instruit à Lyon

La chambre criminelle de la Cour de cassation a dessaisi, mardi 21 août, pour « cause de sûreté publique » le juge d'instruction d'Ajaccio, Mᵐᵉ Françoise Knittel, du dossier du double assassinat commis au mois de juin à la prison d'Ajaccio. C'est un magistrat lyonnais qui sera chargé de l'affaire. Cet arrêt, rendu à la requête du parquet, vise à *prévenir les troubles à l'ordre public* qu'auraient pu susciter l'instruction et le jugement de cette affaire en Corse.

Le 7 juin, trois militants de l'ex-FLNC avaient fait irruption dans la maison d'arrêt d'Ajaccio, « exécutant » deux détenus impliqués dans la disparition d'un nationaliste corse, Guy Orsoni (*le Monde* du 9 juin).

● *Un accident sous le chapiteau du cirque Jean Richard.* – Quatre-vingt quatre personnes ont été blessées, dont neuf souffrent de fractures, après l'effondrement de deux travées de gradins du chapiteau du cirque Jean Richard, le mardi 21 août vers 20 heures, à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).

هكذا من الأصل

Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

*Une semaine en Irlande*

## *Des rives de la noire Liffey aux lacs volcaniques*

Photo Edward D. Quinn (Dublin 1974).

*« La tristesse a ses rayons, le mystère son amour. »*
JAMES JOYCE.

### JEUDI

Opaque, gris, quotidien. Un port du Nord sur une île, en face d'une terre hostile, une capitale, un continent partagé. Des grandes cités européennes, elle semble être à l'écart. Qu'on vienne du sud de Cork ou du nord de Belfast, ou tout simplement de l'aéroport, de quelque côté qu'on l'aborde Dublin apparaît aussi silencieusement que si elle s'était glissée par une porte dérobée. On suit un alignement interminable de pâtés de maison, tracés à l'équerre par un urbaniste démoniaque, des entrepôts en démolition, des quartiers en destruction... fantomatiques. On croit traverser un long faubourg, l'immense banlieue londonienne, mais c'est déjà la ville. On est en juillet, et tout semble être en décembre. Le taxi fait du sur-place : son chauffeur, impassible, se tait. Dublin nocturne est muette, déserte. Le regard, barbouillé de pluie fine, désespère de capter un relief, une lumière autre que le vert cru des petits jardinets taillés en brosse, ou le rouge noirci des maisons domestiques. Puis, comme un mirage au détour des rues, Dublin s'offre ici même, son cœur battant au tempo de son histoire sanglante, à partir de la colonne Nelson, O'Connell Street.

### VENDREDI

DUBLIN. – Miss O'Connor est une sexagénaire robuste, au regard sévère, qui d'un coup d'œil vous jauge des pieds à la tête. Elle n'accepte pas n'importe qui, ici. Native de Galway, au nord-ouest de l'île, elle a serré la main du pape lors de sa venue en terre irlandaise, en 1979. Elle porte des lunettes à monture multicolore, invraisemblables, posées sur une chevelure blanche légèrement mauve, armée d'une douzaine de bigoudis roses. Cette dame a été trois fois à Lourdes – *pieux souvenirs*, – rêve de se rendre à Paris afin de voir les impressionnistes. En attendant, elle tient, le plus précautionneusement du monde, la douzaine de chambres de poupées – minuscule douche, lavabo qui rote, et lourd crucifix, – de son « bed and breakfast ». Premier conseil qu'elle donne à ses pensionnaires, après les avoir immédiatement dépouillés d'une douzaine de pounds : allez visiter Trinity College, c'est à deux pas.

Dublin est une ville qui se visite à pied. Prendre O'Connell Street, la plus grande avenue de la ville, saluer sur son passage la fière colonne Nelson, qui porte aussi la statue de Parnell, l'un des plus illustres partisans de l'autonomie de l'Irlande, quelques autres statues de grands patriotes, O'Connell, fondateur d'une Association pour l'émancipation des catholiques, traverser la Liffey, passer devant la Banque d'Irlande, ancienne habitation du Parlement, imposant monument dont le signe particulier est une complète absence de fenêtres. Et sur votre droite, près de Grafton Street, Trinity College pointe son nez noir.

Trinity College, centre géographique et culturel de Dublin, un peu triste en l'absence d'étudiants en vacances, mais inévitable. Fierté des habitants, on y entre, à vrai dire, tête baissée sous les regards statufiés d'Edmund Burke, orateur, et d'Olivier Goldsmith, pour ensuite la relever et longer une cour intérieure où l'on respire un sombre parfum de pensionnat. Tombée du ciel, une sculpture de Henry Moore a l'air de s'ennuyer à périr. Endroit austère, parcouru par quelques touristes américains (saint Dollar les protège), cette illustre institution, aussi prestigieuse qu'Oxford, forma les cervelles ténébreuses du doyen Swift, du dandy Oscar Wilde, ou de l'extravagant auteur du *Baladin du monde occidental*, John Millington Synge. Alors, silence devant ce monument, fondé en 1592 par la reine Elizabeth Iʳᵉ, à la façade équilibrée, élégante, vêtue de noir, construite aussi au dix-huitième siècle. Devant les écrivains irlandais, qu'il a abrités un temps, que l'Irlande célèbre après leur mort, en les affichant dans ses pubs, dans ses vitrines, et même sur des torchons... après les avoir excommuniés ou condamnés à l'exil.

Bouche cousue, à 100 mètres, sont exposés les trésors picturaux de l'Irlande, à la National Gallery, située dans l'un des plus beaux quartiers de la ville. La National Gallery, véritable labyrinthe obscur, aux plafonds animés de contorsions baroques, cauchemardesques, comporte trente-neuf salles, une librairie, une salle de conférences, une bibliothèque et un restaurant. Un ensemble immense, feutré, intelligemment utilisé, agréable à parcourir. Toutes les grandes écoles européennes : des primitifs italiens à la peinture française du dix-huitième siècle – Watteau, Quentin de La Tour, une *Jeune Gouvernante* de Chardin, mystérieuse, en passant par une somptueuse et riche collection de grands maîtres hollandais : *Bergers au repos*, de Rembrandt. Quelques Italiens, le *Portrait d'un gentilhomme vénitien*, du Tintoret. Après tant de plaisirs cristallins, le regard n'aspire qu'à brouter la verdure de Saint Stephen's Garden, juste à côté. Avec Phoenix Park, autrement plus grand, lieu de vacances des pauvres, Saint Stephen's-Garden, en comparaison des habitations environnantes, est d'une coquetterie magique, aussi incongru qu'un paon dans une mare noire.

C'est au sein même de ce vertige végétal que les étudiants digèrent le savoir encyclopédique ingurgité à Trinity College, c'est autour de ce miracle botanique que Dublin, habituellement uniforme, varie ses couleurs, affiche violemment son plus bel ensemble d'architecture georgienne. Des portes, bleu nuit, vert cru, orange, turquoise, plaquées sur des façades rosées ou jaunes, l'espace fatigué du gris qui lui colle à la peau, décide de se maquiller outrageusement pour séduire les jeunes filles de Saint Stephen's-Garden. Dublin, ici, respire l'approche lointaine du bonheur.

### SAMEDI

DUBLIN. – Baile Atha Cliath. Essayez de prononcer ça, sans gentiment postillonner sur votre voisin. Baile Atha Cliath veut dire tout simplement Dublin en langue gaélique. Scindez le mot en deux et vous obtenez : Dub-linn, la mare noire comme les eaux de la Liffey, qui coupe la ville en deux. Tard dans l'après-midi, par temps clair, légèrement pluvieux, les réverbères aspergent les trottoirs de couleurs gris-jaune, mauves. Dublin, à cette heure, est impressionniste. Le reste de la journée et la nuit, la ville prend un malin plaisir à multiplier les contrastes, brusques, invraisemblables. Un monument de pur style palladien joue à cache-cache avec un terrain vague.

Morceaux de squelettes, chairs broyées, couleur noire sur fond rouge sang barbouillé de violet. Dans l'une de ces minuscules galeries en bordure de Saint-Stephen's-Green, cinq artistes contemporains exposent des œuvres d'une violence inouïe. Ils se disent expressionnistes, utilisent toutes sortes de matériaux plaqués sur un objet, ou sur la toile : métal lourd, verre sauvagement éclaté, tout semble être bon pour dire tout, tout de suite. Son angoisse sur fond de déchirement d'Irlande. Quelques mètres plus loin, des tableaux à peu de chose près identiques, rappellent, l'intensité en moins, les triptyques flamboyants de Francis Bacon, lui aussi né à Dublin.

Rococo à croquer à pleines dents. Au 85 et 86, deux hôtels particuliers, propriété de Trinity College, entre deux maisons georgiennes jaunes. Stuc rouge, rocaille, des intérieurs surchargés excessifs signés des frères Mancini, et Robert West.

Elixir de vie noire : « *Quand il y a la sale guerre ou l'émeute,/il te reste une pensée bien aimée,/il te reste un rayon de lumière,/une pinte de brune, voilà ta seule amie* » (petit poème sur la porte de Flann O'Brien). La brasserie Guinness, aux portes de Dublin, « sainte » institution âgée de deux siècles, ouverte généreusement au public. Si l'on veut. La brasserie proprement dite n'est pas visible. Reste à ingurgiter un petit film publicitaire – style *Guinness is good for you* – et panégyrique manifeste de la dynastie Guinness, – deux pintes de bière offertes par la maison, et une invitation à quitter les lieux. Un peu plus lourd, vacillant, amer.

Clichés, fragments de vie. Modeste exposition de photos sur les bords de la Liffey : quelques scènes de famille, un enfant frisé sur les épaules de papa, saute-mouton sur l'herbe de Phoenix Park, deux photos des quartiers ouvriers de Dublin de Fergus Bourke, somptueusement sombres, à peine éclairées par le visage poupon d'un bébé dans une poussette bancale. L'existence prise en prise directe, crue.

Oncle Sam. Ce soir on joue Brendan Behan, Oscar Wilde. Que des auteurs irlandais. Le seul étranger à avoir les faveurs de la scène est Samuel Beckett, Irlandais de nationalité française, faut-il le rappeler. *Fin de partie*, l'une de ses plus grandes pièces, et des fragments de monologue intitulé *Rockaby*.

Salle comble, une centaine de personnes, qui après s'être copieusement rafraîchies à une buvette fortement pourvue en alcools, – s'est tue – prisonnière de la parole quotidienne, infiniment proche et lointaine, qui dit de continuer à vivre, toujours, toujours. Mais en Irlande, dit mon voisin, « *on va au théâtre pour rire franc, c'est une tradition* », et comme l'affirme fort justement le brave oncle Sam, de son exil parisien : « *Rien n'est plus comique que le malheur.* » Alors on pouffe de rire des mésaventures des pauvres Nell, Nagg, Clove ou Hamm.

Enfin, après l'un de ces nombreux entractes glougloutants, Marie Kean entre sur scène, tout le monde de nouveau se tait. Ici, dans cet illustre théâtre fondé en 1904 par Yeats, Lady Gregory et ses amis (sur l'emplacement de la morgue), Marie Kean, c'est leur Madeleine Renaud, quelques années en moins. Elle chuchote, comme pour exclusivement se tenir compagnie dans sa grande solitude, l'un de ces grands monologues nocturnes.

Dehors la nuit bat son plein, les clochards commencent à frissonner, un aveugle suit le cours de la Liffey. Dublin clignote, comme un tableau de Klee.

### DIMANCHE

DUBLIN. – Temps beau, fraîcheur de patio, douce lumière partout répandue. Quitter Dublin, c'est aussitôt entrer en contact direct avec la nature la plus sauvage, lacs volcaniques, landes désertées, c'est passer en l'espace de quelques kilomètres de l'Irlande sanglante de Parnell, à celle immémoriale des mythes. Ecouter « *Dans la folle clameur des premiers jours du Temps / Le rythme de ses pas allés / Fit battre le cœur de l'Irlande / Et le temps fit flamber tous les cierges / Pour éclairer le rythme de sa danse* ». – chante Yeats.

Partir l'esprit comme une forteresse armée d'une divine patience – le train est un petit poucet d'une lenteur épuisante en direction de Sligo au nord-ouest, – c'est d'abord marcher sur les pas des premiers hommes dont les outils sont, le plus minutieusement du monde entreposés au National Museum de Dublin à côté du somptueux et miroitant calice d'Ardagh. Ensuite, parcourir au gré d'une promenade badine, les vestiges médiévaux de Boyle Abbey, l'une des plus belles abbayes cisterciennes de l'île et l'une des mieux conservées.

SLIGO. – Comme inhabitée, sous un manteau de brume. Il semblerait que cette bourgade n'ait pas connu les faveurs du soleil depuis un millénaire. Lieu d'enfance de Yeats, le poète tisseur de vent rêvait de la mer, de Byzance, d'être magicien et de faire enfin sympathiser la nuit et les métaux.

CORK. – Cœur de l'Irlande rebelle, elle fit perdre la tête à tous les conquérants qui voulurent se l'approprier. Cork trône sur une petite colline habillée de lourds monuments « gothiques » ou « doriques » du dix-neuvième siècle, rivalisant de médiocrité avec d'énormes bâtisses de briques rouge-manoir hitchcockiens.

*(Lire la suite page 10.)*

## *A Buenos-Aires*

### « La Prodiga » le film d'Evita

### ELLE S'APPELAIT EVA DUARTE

LE 15 août a eu lieu à Buenos-Aires la première projection publique d'un film tourné il y a une vingtaine d'années : *La Prodiga*.

L'histoire se passe en noir et blanc dans une Espagne d'opérette, au siècle dernier. Un jeune paysan aperçoit un beau cavalier à la mine sombre, le vise avec son fusil, le rate, l'insulte, se fait tancer par un vieux paysan. Le cavalier contemple un château au fond de la vallée et se souvient.

Flash back : dans le château vivait Julia, c'est là qu'il l'a rencontrée. Elle était si belle, si douce et généreuse : il suffisait de la voir pour l'aimer. Paysans et domestiques l'adoraient. Elle n'est pas restée insensible à la passion que le cavalier lui a témoignée, allant jusqu'à braver les conventions pour y répondre. En effet, elle a refusé de l'épouser. Certes, elle était veuve et libre, mais ne se sentait pas en droit de refaire sa vie, car (flash back) à la mort de son premier mari elle a dilapidé dans les casinos la fortune que celui-ci lui avait laissée et s'est entichée d'un ténor italien qui a achevé de la ruiner. Fière comme toute Espagnole, elle le fait gifler par un cocher Noir et retourne dans son château, mélancolique, solitaire sur le bateau où, dans la nuit, la brise agite sa longue écharpe.

Qu'importe son passé. Le cavalier – qui par ailleurs est ingénieur et travaille sur un barrage qui pourrait bien noyer le village – accepte de vivre avec elle dans le péché, au château hypothéqué, qu'elle ne peut, qu'elle ne veut pas quitter, fidèle à ses décisions, fidèle au peuple dont elle est la bienfaisante idole.

Mais les villageois acceptent mal l'étranger, trop citadin pour les comprendre. Elle tente d'apaiser les uns et les autres, subit en baissant les yeux les allusions non déguisées du curé en chaire. Pourtant, elle ne supporte pas la tension toujours grandissante entre ses gens et son amant, qui se montre de plus en plus renfrogné. Plutôt que de le perdre, de perdre cet amour auquel elle a tout sacrifié, elle s'enfuit. Les paysans la ramènent sans vie, ses longs cheveux défaits. Mort et rédemption d'une héroïne romanesque. « *Julia, Julia* », crie son amant, bourrelé de remords. Trop tard. Fin du flash back. Il jette un dernier regard au château déserté et poursuit sa route, seul avec sa douleur.

*La Prodiga* est le genre de film tourné en studio, devant des paysages sur photos panoramiques – comme sur les murs des banques et des aéroports, – et on ne s'est pas préoccupé de dissimuler les raccords. C'est le genre de film où les tourments de l'âme sont accompagnés de pluies torrentielles et d'orages, tandis que le bonheur fait briller le soleil. Le tout soutenu par des musiques appropriées. Impossible de s'y tromper, même si on ne comprend pas l'espagnol. Ce style de roman-photo animé n'est pas représentatif du cinéma argentin, et si sa sortie est un événement, c'est que la vedette en est Eva Duarte. Le seul où elle ait tenu le rôle principal (c'est elle qui en a refusé l'exploitation). Elle était jeune, ronde, déjà blonde, déjà fixée sur le personnage de celle qui aime le peuple et en est aimée. Déjà liée au destin de Juan Peron, elle n'était pas encore Evita, la madone des sans-chemise. Tout juste une actrice plutôt molle, pas vraiment expressive, gauche dans la crinoline d'époque, les yeux vifs, le sourire naïf.

Est-ce que cette gentille starlette aurait été capable d'interpréter le rôle de la femme politique qu'elle est devenue, meneuse de foules dévorée par un cancer ? Un rôle mythique pour un mélodrame violent, superproduction avec pour cadre un immense pays et avec des figurants par millions. Ce rôle qu'elle a créé, fabriqué, vécu, entraînée par un destin démesuré. Grandeur, chute et mort d'une blonde dont la légende survit à la démagogie de ses discours, aujourd'hui vendus en cassettes. Et sur la boîte, son visage est dessiné en quelques traits essentiels : le sourire, les cheveux tirés en chignon. Le visage-sigle que l'on retrouve sur les affichettes, entourées de slogans péronistes. Ce visage dont on suit l'évolution dans une exposition qui réunit mille photos de sa vie publique.

Pendant sa tournée en Europe, elle était dodue et portait d'invraisemblables coiffures en gros poufs sur l'oreille, des quantités de bijoux – qu'on lui voit offrir à la Vierge de Séville. Et puis, il y a eu la robe de Dior, la fameuse robe jaune à bustier, qui a définitivement changé son look. Evita désormais fait grande dame chicos en tailleurs cintrés, haranguant le peuple, la main tendue en avant, qui projette un courant d'énergie, et embrassant les enfants des crèches et souriant, souriant toujours sur les mille photos – peu visitées semble-t-il, – souriant sur la vue de Buenos-Aires par ciel de nuages où elle apparaît en superposition, profil penché aux côtés du profil de Juan Peron, comme veillant sur la ville, Evita de Saint-Sulpice.

COLETTE GODARD.

*Une semaine en Irlande*

# *Des rives de la noire Liffey aux lacs volcaniques*

*(Suite de la page 9.)*

Sa seule coquetterie est sa plage, non loin d'un centre réduit à deux rues qui tournent en rond. Cette immense ligne de sable couleur café, balisée à espaces réguliers de cabanes mauves, affiche de grands airs de dames victoriennes. Ses activités : Cork accueille une semaine par an un festival de cinéma et un autre de jazz.

Ce soir, rien ou presque. Dans l'un de ces petits pubs-salons de velours rouge, douillet, l'une des chaînes de télévision diffuse un documentaire sur les grèves ouvrières de Limerick qui, si l'on en croit les images et les commentaires, est tragique, mais qui manifestement n'émeut personne. Deux jumelles, l'une rousse, l'autre blonde, boivent goulûment une pinte de bière rousse et blonde et attendent leur folksinger en blouson noir. *Là enfin, avec sa guitare et ses éternelles* rengaines de costauds, reprise en chœur par des hommes-tonneau. *Premier coup de sonnette*, deuxième. C'est l'heure. 23 h 30, on ferme, c'est la loi.

**LUNDI**

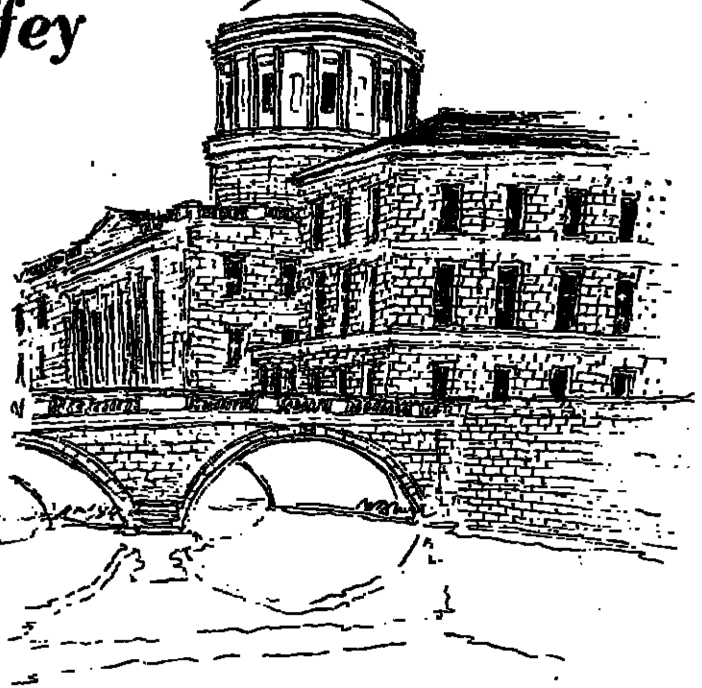
CORK. — Vent du nord force 7. Le baromètre exagère. Pluie battante tout de même. Ne mettre le nez dehors qu'à la condition de longer les murs et de sauter de trottoir en trottoir. Les passants s'abritent où ils peuvent, dans les confortables *lounges* ou dans les halls des administrations, où quelques clochards grognent et quelques petites filles rousses « tapent » dix pennies à un Américain dodu. Quand il pleut, Cork tourne en rond. Dans l'un de ces halls frileux, entre une caisse d'enregistrement et un guichet, une *dizaine de photos sont accrochées au* mur. L'une d'entre elles représente un petit convoi funèbre qui passe, des *hommes portant un cercueil* et, derrière, tenant un cierge, une femme serre la main d'une fillette en socquettes blanches : tout cela est étrange à voir, les blouses sombres, les cierges, la lumière éteinte d'un après-midi moyen et le cercueil silencieux qui attend une charrette de bois tirée par un âne impatient. Tout est immobile, figé, la scène a certainement eu lieu au début du siècle. *Un grand photographe anonyme a pris en flagrant délit* quelques-uns de ses concitoyens tout *aussi anonymes. Un instant happé*, volé au temps. La vie d'hier et celle d'aujourd'hui n'ont aucun contact, sinon la mélancolie. D'autres clichés montrent le travail des cheminots, ou celui des colossales brasseries. La dernière, fixe, lointainement, un homme robuste haranguant une foule bouche cousue, casquette humblement posée sur les genoux. De simples images où se manifeste l'humanité tout entière, sans aucun arrière-plan politique.

Non loin, un minuscule salon de *thé expose fièrement une douzaine* de lithographies de Van Gogh, peut-être le seul peintre à avoir si vivement coloré des paysages aussi noirs.

Les vitrines bon marché style années 60 pullulent de reproductions épouvantablement bâclées de Renoir, Degas, Monet. Les impressionnistes font un ravage, ici aussi.

Entre deux averses franches, visite de la School of Art, abusivement appelée Art Gallery, où sont exhibés, à l'entrée, des squelettes, des crânes qui semblent vous convier dare-dare à visiter les nombreuses horreurs picturales régionales. Sentiment de cauchemar, vite dissipé par une surprenante éclaircie et la visite d'un de ces jardins dont les Anglo-Saxons ont le secret. Celui-là est une utopie végétale, une cour des miracles où l'espace calme est à *peine troublé par le cliquetis des jets* d'eau et des fontaines rigolotes.

20 h 30. — L'Irish National Ballet a terminé sa tournée hier, et ce soir, à l'Ivernian Theatre de Cork, c'est une première. Une dizaine de comédiens jouent une pièce de Mary Elizabeth Burke-Kennedy, célèbre pour ses adaptations des grands textes celtes. ***Women in arms (Femmes armées)***, satire de la *condition féminine à travers* les âges, pièce hautement caustique si l'on en croit les éclats de rire, mais que notre connaissance très approximative de la culture gaélique ne nous a pas permis d'apprécier à sa juste valeur.



*« Four Courts ». Dublin.*

**MARDI**

DUBLIN. — *Silence !* C'est *sacré*. Fines feuilles d'or, lettrines minuscules ou majuscules d'azur serties d'oiseaux lunaires ou entourées de serpents rêveurs, la lettre comme expression totale du Livre, la mémoire du monde en tranches vermeilles, sa légende viking, normande, tissée par l'application tatillonne de mains amoureuses, puis l'univers décliné en mille langues entremêlées par un grand barde : dans deux endroits aussi muets qu'une boule de cristal.

*Le premier est au cœur même de* la ville, dans l'une des grandes salles de Trinity College, où scintille le somptueux *Book of Kells*, chef-d'œuvre de l'enluminure irlandaise, livre très probablement réalisé au septième siècle au monastère d'Iona, en Ecosse, transporté ensuite en Irlande par les moines colombains (saint Colomban) fuyant les attaches des pirates du Grand Nord de l'Europe. *Travail de la matière*, souveraine maîtrise, développement et aboutissement du *Book of Durrow*, *conçu un siècle plus tôt. Ce dernier* est de facture plus modeste comparé au feu d'artifice qu'est le *Book of Kells*. Les autres ? *Book of Armagh, Mulling, Leinster*, ou le pauvre Évangile de poche *Dimma*, font grise mine et rêvent de devenir un jour « *the Kells* ».

Le second endroit est aussi étrange et énigmatique que l'homme qui l'a habité. C'est une tour de granit gris clair. Pour y aller, il faut quitter la ville, longer durant une bonne demi-heure des enfilades de *plages, curieusement à mille lieux* de la mer — la marée basse peut-être, — une côte estivale, gaie, jalon*née de manèges multicolores*, où des baigneurs prient pour que le soleil revienne. Quelques virages tordus, un slalom entre quelques vacanciers en bermuda, et on est enfin au musée Joyce. Surprise. Rien ou presque. Un manuscrit du *Portrait de l'artiste*, un porte-cigare, une canne très distinguée, un gilet coquet avec des initiales. Au premier étage, par un petit escalier presque aussi difficile à prendre que les chemins de Finnegans Wake, guère plus : quelques photos de Nora, « *la petite polissonne* », et une malle ocre qui a certainement suivi l'artiste légendaire dans son exil planétaire de Dublin à Trieste, Rome ou Paris. Bref, ce qui reste quand on a tout oublié.

**MARC GIANNÉSINI.**

# La rentrée américaine

# *Tous derrière I*

OUTRE le « palmé » de Cannes, *Paris Texas* de Wim Wenders et *Au-dessous du volcan* de John Huston *(à qui le jury a décerné un « hommage spécial »)*, dont les sorties sont prévues le 19 septembre, la présence des Américains, qui coïncidera avec le dixième anniversaire du Festival de Deauville (du 31 août au 9 septembre), est imposante. A partir du 29 août, *Conan le Destructeur* de Richard Fleisher, *Rhinestone* avec Sylvester Stallone et Dolly Parton, *Mike's Murder* de Jeff Bridges, *Blame it on Rio* de Stanley Donen, *Hôtel New Hampshire de Tony Richardson avec* Nastassjia Kinski, *Misunderstood* de Jerry Schatzberg avec Gene Hackmann, *Women in Red* de Gene Wilder, *le Meilleur* de Barry Levinson avec Robert Redford et Robert Duvall, *Top Secret* par l'équipe de *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?*, *Ghostbusters* d'Ivan Reitman avec Dan Aykroyd et Sigourney Weaver, *Sheena Queen of the Jungle*, *Police Academy* de Hugh Wilson, *Splash* de Ron Howard (Walt Disney), *Broadway Danny Rose* de Woody Allen, *Love Streams* de John Cassavetes, *Streets of Fire* de Walter Hill...

*Au milieu de cette affluence, Indiana Jones et le Temple maudit* de Steven Spielberg fait une sortie solitaire le 12 septembre dans 250 salles !

*Est-il meilleur ou moins* bon que le premier ? On en est là. Les quelques privilégiés qui ont vu *Indiana Jones et le Temple maudit* en projection privée bataillent sur le principe. *« Un effet de surprise amoindri »*, avancent les uns, *« plus d'action »*, répondent les autres. Questions de détail. Dans la salle on poussait des « oh ! » et des « ah ! », on riait franchement, on s'agrippait au siège. Gags à la pelle et cascades en cascade, l'aventure avait pour sûr un nom, Indiana Jones, et un visage, celui de Harrison Ford.

## *Des chiffres et des dollars*

En réalité, *le Temple maudit* est différent des *Aventuriers de l'arche perdue*. Il n'en est pas la *suite. C'est un épisode autonome* qui mène le héros vers d'autres contrées, pour d'autres exploits avec de nouveaux personnages. Seuls dénominateurs communs : l'aventure, l'humour, l'action. Et le fouet. Steven Spielberg (le réalisateur) et George Lucas (le producteur et auteur du sujet original) se sont ainsi ménagés la possibilité d'ouvrir à Indiana Jones une carrière à *la James Bond*, avec d'autant plus de chances que là où l'agent secret de Sa Très Gracieuse Majesté s'est imposé sur la distance le professeur d'archéologie du Grand Sam a fait mouche dès le premier volet.

Les chiffres parlent pour lui. Encore qu'à ce stade, plus proches d'une vue de l'esprit, ils ne veulent plus dire grand-chose. Dès sa sortie aux Etats-Unis, *Indiana Jones and the Temple of Doom* a pulvérisé tous les records de recettes : 9,3 millions de dollars le jour de son lancement, 42 267 125 dollars après six jours (le précédent record était détenu par *le Retour du Jedi* : 41 131 759 dollars), treize millions de spectateurs, des queues pendant trois jours devant les cinémas. On connaît la chanson. Sorti le 21 mai, il est actuellement troisième au box-office, avec 150 millions de dollars, derrière *ET et la Guerre des étoiles*. Autant de scores que Lucas et Spielberg finissent par banaliser en les dépassant à chacune de leur production, les deux hommes occupant les sept premières places au

# EXPOSITIONS

## *Centre Pompidou*

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

*MNAM*

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, *entrée* du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

**WILLEM DE KOONING.** Jusqu'au 24 septembre.

**MARC CHAGALL. Œuvres sur papier.** Jusqu'au 8 octobre.

**ALIBIS : Artschwager, Collin-Thiébaut, Fabro, Garouste, Klossowski,** Longo, etc. Jusqu'au 17 septembre.

**COLLECTION MAGNELLI. Arts primitifs.** Jusqu'à fin septembre.

**EVE SONNEMAN. Travaux photographiques** *1981-1984. Jusqu'au 9 septembre.*

**LE SIÈCLE DE KAFKA.** Jusqu'au 1er octobre.

**CCI**

**MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création.** Jusqu'au 24 septembre.

**LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL.** Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

**BPI**

**PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public.** Jusqu'au 24 septembre.

**POLITIQUE/FICTION.** Jusqu'au 10 septembre.

***DES LIVRES POUR LES VACANCES.*** Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 1er octobre.

## *Musées*

**TAPISSERIES DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.** Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 40. Entrée 9 F Jusqu'au 25 août.

**JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums.** Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

**LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). *Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h.* Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

**DESSIN ET SCIENCES. XVIIe et XVIIIe siècles.** Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 septembre.

***JEAN LE GAC — GIUSEPPE* PENONE.** Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 : mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

**LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS.** Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

**IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'artiste cartographe à l'ordinateur.** Bibliothèque *nationale*, 58, *rue de Richelieu* (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Du 26 août au 30 septembre.

***LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A* CLOVIS.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

**LA NOUVELLE ATHÈNES.** Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'en octobre.

**SUR INVITATION.** Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h : Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

**TIM. QUARANTE ANS DE POLITIQUE.** Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 septembre.

**L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ.** Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

**UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914.** Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche *et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au* 15 septembre.

**HOMMAGE A PAUL DELAROCHE.** *Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi* (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

**MICHEL DUFET.** Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

**DIDEROT A LA CONCIERGERIE.** Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). T.l.j., de 10 h à 18 h, Jusqu'au 30 août.

**LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN.** Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

**MONTMARTRE. Des origines à nos jours.** Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 : dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

**L'IMPRIMÉ DANS LA MODE.** Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. *Jusqu'au 28 octobre.*

**HOMMAGE A ELSA SCHIAPARELLI, 1895-1973.** Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'à fin août.

**150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC - ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET L'EAU.** Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 août.



## *Centres culturels*

**CHARLES ESTIENNE et l'art à Paris,** *1945-1966. Fondation nationale des arts* graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-05). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 2 septembre.

**UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Le musée d'art moderne de Liège, 1950-1984.** Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

**CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940.** Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 octobre.

**LE PAYSAGE CANADIEN. Collection Firestone. PAYSAGES ET FLEURS *DU QUÉBEC*. Petits formats de W.A. Smirnoff.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

**RICHESSES D'ART EN MORVAN.** Orangerie de l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Entrée libre jusqu'au 2 septembre.

**TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc.** Institut *français* d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

**L'ART CULINAIRE AU XIXe SIÈCLE. Antonin Carême.** Orangerie du parc de Bagatelle, bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 2 septembre.

## *En région parisienne*

**BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Coignet, Gérard, Skoda, Larrière, Hellinger.** Jusqu'en septembre. **Haussmann, Gomez Perez, Houcmant. Photographies.** Jusqu'au 29 septembre. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

**L'ISLE-ADAM. Louis-Albert Demangeon, 1909-1979.** Musée Louis-Senlecq, 46, Grande-Rue. Jusqu'au 30 septembre.

**NOINTEL. La sculpture est une fête. Des artistes et un château : Nointel.** Château (887-45-81). Jusqu'au 16 septembre.

**PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures — Aurélie Nemours. Peintures.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. — **Gustave Caillebotte, 1848-1894.** Musée Pissarro, 17, *rue* du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

**ROSNY-SUR-SEINE. Lumens : Sara Holt, Jean-Max Albert.** Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Les Russes au présent.** Centre culturel de la Villedieu, chapelle de la Villedieu à Elancourt *(050-51-70)*. Jusqu'au *30 août*.

**SOISY-SUR-ÉCOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains.** Verrerie d'art (499-00-03). *Jusqu'au 16 septembre.*

## *En province*

**AIRAINES. L'œuvre sacrée de Michel Ciry.** Centre d'art (26-05-05). Jusqu'au 2 septembre.

**AIX-EN-PROVENCE. Hommage de Pablo Picasso à « Monsieur Cézanne ». Granet : aquarelles de Paris et de Versailles.** Jusqu'à fin août. — *Le Chénier.* **Peintures.** Jusqu'au 30 septembre. Musée Granet, palais de Malte (38-14-70). — ***Tapisseries des anciennes et nouvelles Indes.*** Musée des Tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 1er octobre.

**ALÈS. Premiers paysans de la France méditerranéenne.** Musée du Colombier, carrefour d'Auvergne (86-30-40). Jusqu'au 15 septembre.

**AMBÉRIEU-EN-BUGEY. Dessins d'archéologie et d'architecture, du romantisme à l'informatique.** Château des Allymes (38-06-07). Eté.

**ANGERS. Angers, images d'histoire.** Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 30 décembre.

**ANNECY Quilts contemporains américains.** Jusqu'au 30 septembre. — **Vingt ans d'archéologie subaquatique en France.** Jusqu'au 31 octobre. Musée-château (45-29-66).

**ANTIBES. Picasso, tête-à-tête. La parabole du sculpteur — Jean-Michel Folon.** Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

***AUBUSSON. Poésie, roman et tapisserie : XVe-XVIIIe siècles.*** Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers *(66-33-06). Jusqu'au 7 octobre.*

**AUXERRE. John Craven. Un œil du XXe siècle.** Maison du tourisme, 1-2, quai de la République *(52-26-27). Jusqu'au* 30 septembre. — **Musique et rythme.** Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 octobre.

**AVIGNON. Un retable avignonnais de la fin du Moyen Age.** Musée du Petit Palais (86-44-58). Été.

**BEAULIEU-EN-ROUERGUE. Jean-Jacques Saignes, vingt-cinq ans de recherches.** Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 10 septembre.

**BEAUVAIS. Un palais-musée à Beauvais : tours et détours de l'ancien hôtel épiscopal.** Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 septembre.

**BELLAC. Rebeyrolle, peintures et lithographies.** Festival national de Bellac (68-12-79). Jusqu'au 31 août.

**BIRON. Lumière et sons 84.** Château (52-01-68). Jusqu'au 22 septembre.

***BLERANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Louvre.*** Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

**BORDEAUX. 50 ans d'art espagnol, 1880-1936.** Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. — **Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984.** — **Cy Twombly, œuvres 1973-1983.** — *Légendes.* Entrepôt Lainé, rue Fay (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

**BORT-LES-ORGUES. Yves Brayer.** *Château de Val (72-02-49). Août-*septembre.

**BOURG-EN-BRESSE. Peinture refigurée.** Musée de l'Ain, 63, boulevard de Brou (22-22-31). Jusqu'au 2 septembre. — **Peintres bressans des XIXe et XXe siècles.** Centre A. Camus. Août.

**BRAUX-SAINTE-COHIERE. L'art contemporain en Champagne-Ardenne - Les Jacobins allemands, 1792-1798.** Château *(60-83-51). Jusqu'au 3 septembre.*

**BREST. Charles Estienne. Une idée de nature.** Musée des beaux-arts, 22, rue Tra*verse (44-66-27). Jusqu'au 8 octobre.*

**CABRIES. Monticelli.** Château. Jusqu'en septembre.

**CADILLAC. Histoires de sculptures.** Château des ducs d'Epernon (62-13-03). Jusqu'au 16 septembre.

**CAEN. Sempé.** Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 30 septembre.

**CAGNES-SUR-MER. Festival international de peinture.** Musée-château (20-87-29). Août-septembre.

**CALAIS. Les collections du Fonds régional d'art contemporain Nord-Pas-de-Calais.** *Musée des beaux-arts*, 25, *rue* de Richelieu (97-99-00) et galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 septembre. **Jean Dubuffet : paysage du Pas-de-Calais, Gratte-Merluche et autres œuvres, 1962-1964.** Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

**CASES-DE-PENE. Jules Olitsky.** Château de Jau. Eté.

**LE CATEAU-CAMBRESIS. Gromaire. Dessins : paysages de Noyelles-sur-Sambre et ses.** Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 3 septembre.

**CAVAILLON. Prassinos. Tapisseries.** Chapelle du Grand couvent (78-10-01). *Jusqu'au 16 septembre.*

**CERET. Jean-Michel Folon, gravures** (1972-1983). Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (87-27-76). Août.

**CHERBOURG. Jacques Deschamps. Coussages-peintures cousues, 1974-1984.** Centre culturel, rue Vastel. Jusqu'au 15 septembre.

**CLERMONT-FERRAND. La tête dans l'art romain et gallo-romain.** Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 14 octobre.

**CLUNY. André Masson. Sculptures et tapisseries.** Ecuries Saint-Hugues (59-05-87). Jusqu'au 16 septembre.

**COLMAR. Jean Bazaine.** Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 septembre.

**CORTE. Salon international de la Fondation Michel-Ange.** Casa Nia (47-03-31). Poggio de Venaco. Jusqu'au 22 octobre.

**DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Liotard à Hodler, deux siècles de dessins genevois.** Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre.

**DOUAI. Donation Delplanque.** Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63). Jusqu'au 3 septembre.

**DUNKERQUE. Trésors des musées du nord de la France : le nord de la France de Théodose à Charles Martel.** Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle *(66-21-57). Jusqu'au 9 septembre.*

**ETRETAT. Autour d'Albert Gleizes.** Salle Adolphe-Boissaye, 1, avenue Charles-Mottet. Eté.

**FELLETIN. Michel Tourlière.** Eglise du Château. Jusqu'au 16 septembre.

**FLAINE. Edouard Boubat.** Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 1er septembre.

**FONTENOY-EN-PUISAYE. Un autre regard sur la peinture. — Raigneau, peintures/Rolland, œuvres récentes/Vetter, graffiti.** Château du Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 18 septembre.

**FONTEVRAUD. Art espagnol actuel.** Abbaye royale (51-73-52). Jusqu'au 2 septembre.

**GAILLON. L'univers magique de Wakhevitch. Décors et costumes.** Château (52-65-98). Jusqu'au 16 septembre.

***GORDES. Alechinsky. Frontières et bordures.*** Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 3 septembre.

***GRENOBLE. Nicolas de Staël, peintures et dessins.*** Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 24 septembre.

***HAROUE. L'architecture de fêtes du roi Stanislas par E. Heré, 1704-1755.*** Château (52-40-14). Jusqu'au 15 octobre.

***HONFLEUR. Cappiello, caricatures et affiches.*** Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 24 septembre — **Salon des artistes honfleurais.** Grenier à sel. Jusqu'au 31 août.

**JOUY-SUR-EURE. Biennale européenne de sculpture de Normandie.** Centre d'art contemporain (36-61-55). Jusqu'au 2 septembre.

**LA CAVALERIE *(Aveyron)*. Abstraction au carré.** Mostra del Larzac (62-70-93). Les Infruts, sur la RN9. Jusqu'au 15 septembre.

**LANGRES. Diderot et la critique de Salon, 1759-1781.** Musée du Breuil de Saint-Germain, 2, rue Chambrûlard (85-08-05). Jusqu'au 15 septembre.

**LA ROCHE-SUR-YON. F. Plouy, B. Webb. Photographies. — C. Perugini. peintures.** Musée municipal, rue Georges-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 1er septembre.

## américaine

# derrière Indiana Jones

box-office de tous les temps avec *le Retour du Jedi*, *l'Empire contre-attaque*, *les Dents de la mer* et *les Aventuriers de l'arche perdue*.

A ce tourbillon de chiffres qui donnent le vertige, sans même tenir compte des droits annexes *(merchandising)* encore plus importants, on peut ajouter ceux des décors du *Temple maudit* : 250 techniciens, 9 000 mètres de corde, 230 000 mètres de bois, 250 tonnes de plâtre, 30 tonnes de ciment, 500 blocs de polystyrène, 1 000 lattes de métal expansé et 12 000 litres de peinture et produit à polir, le tout englobé dans dans un budget total de production relativement modeste (27 millions de dollars) et aussitôt rentabilisé. Fidèle à sa réputation de rapidité, Steven Spielberg a terminé le tournage trois jours avant la date prévue.

Mais bien sûr, à l'arrivée, c'est sur Indiana Jones et sur lui seul que repose l'addition. Indy pour les intimes, Docteur Jones pour ses ennemis, personnage tous publics et héros toutes catégories, il fait l'unanimité, toutes générations confondues. Un superman sans pouvoirs surnaturels, un James Bond sans gadgets, un Tintin sans Milou... Enfin quoi, un homme, bon sang, un vrai. La barbe de trois jours et la mise savamment défaite, macho irrésistible et séducteur au grand cœur, il est de ceux qui savent reconnaître le bien du mal et se placer du bon côté. Un héros enfin, auquel on peut s'identifier, valeureux et déterminé, le regard franc et l'allure noble, et dont le seul sourire suffit à troubler les dames et à se faire pâmer les créatures.

Riche de son savoir et fort de son courage, Indy est un archéologue indubitablement assailli de fourmis dans les jambes, prêt à partir dans les coins les plus reculés de la planète à la recherche des trésors laissés par les civilisations disparues. Muni de son fouet, d'un pistolet dont il sait ne pas abuser, l'aventurier se sert volontiers de ses poings et, pourquoi ne pas l'avouer, n'hésite pas, quand il le faut, à se débarrasser de ses scrupules.

Il y a dans *le Temple maudit* trop d'aventures inespérées, trop d'actions palpitantes, de personnages exaltants, de décors et de costumes fastueux, trop de rêves et de cauchemars pour laisser cette pièce de choix à la portée de quelque esprit chagrin qui pourrait bien avoir le toupet et l'impudeur de prétendre que la vie n'est pas ainsi faite et que tout cela relève de la fiction. Pas une seconde de psychologie contre une heure et cinquante-huit minutes d'action sans discontinuer... si toutefois le spectateur parvient à suivre le rythme frénétique des cinq premières minutes sans déclarer forfait. Là, l'enchaînement de cascades improbables, la surenchère de prouesses impossibles qui mènent de Shanghai en Inde, sont tels, que, après avoir sauté à bord d'un matelas pneumatique, d'un avion abandonné de ses pilotes pour atterrir sur un sommet de l'Himalaya, pour dévaler une mer de glace, puis débouler dans les eaux tourbillonnantes d'un rapide après un plongeon vertigineux, ensuite, lorsque Indiana Jones et ses deux compagnons se relèvent sans une égratignure, le souffle coupé on y croit.

### *Second degré, seconde nature*

Fonçant tête baissée dans les plus sales pétrins, il s'en sort toujours la tête haute. On sait d'ailleurs qu'il va s'en sortir, on se doute même de quelle façon, mais le miracle c'est qu'il est toujours là où on ne l'attend pas. C'est là le talent de Spielberg et de Lucas, qui échappent aux clichés par une pirouette, un clin d'œil ou un trait d'humour suffisamment toniques pour reléguer l'invraisemblance de l'action au second plan. On rit et on frissonne, on sursaute et on se prend à un jeu dont ils connaissent mieux que personne les règles, ces maniaques du détail, ces perfectionnistes qui, s'amusant des situations les plus fantasques, maniant le second degré comme une seconde nature, et les références en cinéphiles imbattables.

On l'a compris, il y a dans *le Temple maudit* des bons et des méchants, caricatures tout droit sorties d'une bande dessinée dont les philactères font « *whaam !* » et « *ouch !* ». Du côté des méchants : les adorateurs d'une secte satanique qui ont volé la pierre magique et enlevé les enfants d'un village indien pour les réduire à l'esclavage. Du côté des bons : Indiana Jones et son fouet, secondé par Short Round, un gamin de douze ans débrouillard et batailleur (Ke Huy Quan est exceptionnel) et une chanteuse de cabaret (Kate Capshaw, ne vaut pas Karen Allen, héroïne des *Aventuriers de l'arche perdue*), une emmerdeuse de première dont la présence nous vaut quelques scènes de séduction particulièrement drôles.

Indiana Jones, c'est les vertus retrouvées des globe-trotters, et évidemment le retour d'un héros comme on n'osait plus en faire depuis qu'ils ont perdu leur sens moral au profit de frasques faciles. Derrière lui, on se bouscule avec plus ou moins de bonheur. Pour Spielberg et Lucas, c'est une étape de plus vers un sommet dont ils semblent indétrônables, en attendant la suite : la préparation selon les rumeurs d'un *E.T. nº 2* et l'adaptation mythique de *Peter Pan* avec Michael Jackson pour le premier, le quatrième volet de *Star Wars* pour le second.

Hybride de Marlon Brando dans *l'Equipée sauvage*, de Mickey Rourke dans *Rusty James*, Tom Cody (Michael Paré), le personnage central de *Streets of Fire* est une autre sorte de héros, urbain celui-là. Un desperado sauvage et solitaire qui part à l'assaut d'un gang de motards pour délivrer son ancienne petite amie, chanteuse de rock.

Scénario réduit à sa plus simple expression sur fond de culture adolescente, dialogues minimums et action maximum, l'image prend le relais des mots, évocatrice et percutante, montage cut sur des scènes expéditives, d'un décor à l'autre sur les chapeaux de roues. Bagnoles rutilantes, quartiers sordides, cuir noir et imagerie *fifties*. Sans une faute de goût, les personnages, dans leurs attitudes, sont porteurs de mythes. Le vrombissement des moteurs alterne avec les trépidations du rock, le crépitement des balles avec les claquements de doigts. Walter Hill, réalisateur de *Warriors* et de *48 Heures* a bien assimilé l'univers et la marque de Coppola, la rapidité du vidéo-clip et sa narration elliptique. On s'explique mal le flop de son film aux Etats-Unis et en Angleterre.

ALAIN WAIS.

★ *Indiana Jones et le Temple maudit* et *Streets of Fire* seront présentés en avant-première à Deauville. Sorties prévues pour *Indiana Jones* le 12 septembre, pour *Streets of Fire*, le 7 novembre.

# SELECTION

## CINÉMA

### « La Loi du silence », d'Alfred Hitchcock

Un prêtre recueille la confession de son sacristain assassin. Tenu par le secret de la confession, il ne peut le dénoncer. Mais, en réalité, il est soumis à un chantage du sacristain qui exploite une aventure amoureuse antérieure de son confesseur. Religion et suspense font bon ménage dans une histoire pas exactement catholique, mais très hitchcockienne, avec Montgomery Clift, remarquable dans le rôle du prêtre.

ET AUSSI : *Frankeinsten 90*, d'Alain Jessua (Eddy Mitchell succède à Boris Karloff) ; *Siège*, de Paul Donovan et Maura O'Connel (un policier canadien) ; *A la poursuite du diamant vert*, de Bob Zemeckis (comme tout le monde) ; *la Triche*, de Yannick Bellon (drame de conscience chez un inspecteur bordelais) ; *la Féline*, de Jacques Tourneur (Simone Simon dans un classique de l'horreur) ; *le Meurtre d'un bookmaker chinois*, de John Cassavetes (Ben Gazzara dirigé par Cassavetes) ; *Fritz le chat*, de Ralph Bakshi (libération du *cartoon*).

## MUSIQUE

### Festival de La Chaise-Dieu

Pour sa dix-septième édition, le Festival de La Chaise-Dieu réalise la prouesse de se renouveler tout en restant fidèle à lui-même. L'accent mis sur la musique française permettra d'entendre des pièces inconnues pour quatre mains de Gossec et Jadin (le 25 août), *les Leçons de Ténèbres* de Couperin (le 26), le *Requiem* de Campra (le 29), *Harold en Italie* (le 31), le *Te Deum* de Berlioz et la *Symphonie avec orgue* de Saint-Saëns (les 2 et 3 septembre) par l'orchestre de Katowice, mais aussi la *Passion selon saint Jean* dirigée par Michel Corboz (les 23 et 24 août), puis, sous la direction de Jean-Claude Malgoire, des motets de Vivaldi (le 24 août) et *le Messie* de Haendel (les 26 et 27). Enfin, la *Missa Solemnis* de Beethoven (le 30 août) et les *Sept Paroles du Christ* de Haydn, par le Quatuor Varsovia (le 2 septembre). (Renseignements : tél. (71) 00-01-16.)

## JAZZ

### Uzeste musical

Pour sa septième année, contre vents et marées, Uzeste musical organise le rassemblement incongru de toutes les musiques, de toutes les formes d'expression, de toutes les réjouissances : du violoncelle au football. Lodéon, Nougaro, Azzola, Colette Magny, Benedetto, Chris McGregor, Kenny Clarke seront, entre autres, les invités de la turbulente Compagnie Lubat : « Six jours de swing, d'humour et de tendresse à la cime des pins » (du 21 au 26 août, 33730 Uzeste-Villandraut ; tél. (56) 25-38-32).

## EXPOSITIONS

### Paul Klee au Musée des beaux-arts de Nîmes

Une bonne centaine d'œuvres des dernières années, de 1933 à 1940, après le Bauhaus, lorsque Klee fuyant l'Allemagne nazie se réfugie à Berne. Sa création est alors marquée par un langage symbolique nouveau pris entre ombres et lumières, et des peintures de plus grands formats.

### Charles Estienne à Brest et à Paris

Double hommage au critique d'art qui joua un grand rôle dans le Paris de l'après-guerre, au moment des grands débats sur l'abstraction et la figuration. Pour ses comptes rendus dans *Combat* et *le Nouvel Observateur*, Charles Estienne se prononça pour ce qu'il considérait comme l'objet de la peinture : un nouveau rapport de l'homme avec le monde. (Musée des beaux-arts de Brest, jusqu'au 8 octobre ; Fondation national des arts graphiques et plastiques, jusqu'au 2 septembre.)

# EXPOSITIONS

**LA ROCHELLE.** Premières acquisitions du FRAC de Poitou-Charentes. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-46-50). Jusqu'au 4 novembre – Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 30 septembre.

**LA SAUNIERE.** J.-P. Tanguy : de Brest à Saint-Malo, en passant par la Creuse. Château du Théret (80-01-35). Jusqu'au 30 septembre.

**LAVAL.** Autour du Douanier Rousseau : l'atelier du peintre, documents et archives. Vieux château, place de La Trémoille (53-39-89).

**LE CREUSOT.** Edmond Bernard, inventeur du quotidien. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en novembre.

**LE HAVRE.** Derain. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 10 septembre.

**LIMOGES.** Biennale internationale de l'art de l'émail. Chapelle du lycée Gay-Lussac (34-58-27). Août. – Rétrospective européenne de plaques émaillées publicitaires. Pavillon du Verdurier. Août.

**L'ISLE-SUR-LA-SORGUE.** Miro. Hôtel de Campredon, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'à fin septembre.

**LUNEVILLE.** Trompe-l'œil. Musée-château (73-18-27). Jusqu'au 30 septembre.

**LYON.** Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. – Bertholin, Gherban, Saytour. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 16 septembre.

**MAILLOT-SENS.** De l'étrange au merveilleux. Le temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 15 octobre.

**MARCQ-EN-BARŒUL.** Chopin. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'à fin septembre.

**MARSEILLE.** Marseille et les grands ports français vus par Louis Garneray. Musée de la marine, palais de la Bourse (91-91-51). Jusqu'au 3 septembre. – Cantini 84. Musée Cantini, 19, rue de Grignan (54-77-75). Jusqu'à fin août. – Techniques du dessin. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 30 septembre. – Marseille, 40e anniversaire de la Libération. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Août-septembre.

**MEYMAC.** Le cinétisme, mouvement réel-mouvement suggéré, 1955-1984. Pierre Andrès, Jean-Bernard Nandin, Boris Tissot. Abbaye Saint-André (95-23-30). Jusqu'au 2 septembre.

**MONTAUBAN.** Dado, un signe des temps. Rétrospective 1961-1984. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre. – Aspects de la vie quotidienne à Montauban à la fin du Moyen Age. Muséum d'histoire naturelle, place Bourdelle. Jusqu'au 31 août.

**MOUILLERON-EN-PAREDS.** La France pittoresque. Découverte du passé national en France au XIXe siècle. Musée national des Deux-Victoires (00-31-49). Jusqu'au 24 septembre.

**MULHOUSE.** Le zoo, hier et aujourd'hui. Musée historique, 4, rue des Archives (42-98-11). Jusqu'au 15 septembre.

**NANCY.** Le vitrail en Lorraine, du Moyen Age au vingtième siècle. Musée lorrain, chapelle des Cordeliers, Grande-Rue (332-18-74). Jusqu'au 30 septembre.

**NANTES.** Autour de Michel Ragon. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre. – Joseph Stany Gauthier (1883-1969), créateur des musées du château. Musée du château, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 28 octobre.

**NICE.** Chagall, vitraux et sculptures. Musée national Message biblique M. Chagall, avenue du Dr-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 8 octobre. – Helmut Newton-Alice Springs. Photographies. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'à fin septembre. – Picasso. Peintures et sculptures du fonds J. Picasso. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 16 septembre. – Jean Eve. Musée international d'art naïf A.-Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-de-Marne (71-78-33). Jusqu'au 16 septembre. – Estampes japonaises, images du monde flottant. Ennc-Nice Etoile, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 20 octobre. – Ecritures dans la peinture. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00). Jusqu'en septembre. – Vincent Bioulès. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 16 septembre. – Fêtes et traditions carnavalesques. Pays niçois, Provence, Alpes du Sud, Piémont. Palais Lascaris, 15, rue Droite (62-05-54). Jusqu'au 31 août.

**NIMES.** Paul Klee. Œuvres de 1933 à 1940. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 24 septembre.

**NOGENT-LE-ROTROU.** Structures/sculptures textiles. Musée municipal, château Saint-Jean (52-18-02). Jusqu'au 3 septembre.

**ORLÉANS.** Les peintures françaises au Museum of Art de La Nouvelle-Orléans. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (53-39-22). Jusqu'au 15 septembre.

**ORNANS.** Visages, visages. Musée Courbet, 1, rue Froidière (62-23-30). Jusqu'au 28 octobre.

**PAIMPONT.** Solos : Banchet, Boussier, Gerbault, Girand, Mace, Rautenstrauch, Selte, Rabarot. Abbaye (09-31-81). Jusqu'au 8 septembre.

**PERPIGNAN.** Gran Garriga : Del Grosal Vermell. Le Castillet : musée Rigaud (61-66-30) ; musée Puig. Jusqu'au 30 août.

**LE PETIT-COURONNE.** Un certain Monsieur de Corneille. Maison des champs de P. Corneille, 502, rue Pierre-Corneille. Jusqu'au 4 novembre.

**POITIERS.** Camille Claudel. Rétrospective. Musée Sainte-Croix, 3 *bis*, rue Jean-Jaurès (41-07-53). Jusqu'au 16 septembre.

**PONT-A-MOUSSON.** Images de prémontrés (81-10-32). Centre culturel de l'abbaye des prémontrés. Jusqu'au 30 septembre.

**LE PUY-EN-VELAY.** Le Puy-en-Velay au seizième siècle - L'allergie. Musée Crozatier jardin H.-Vinay (09-38-90). Jusqu'au 30 septembre.

**QUIMPER.** Charles Cottet, 1863-1925. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20). Jusqu'au 30 septembre.

**RATILLY.** Charles Marq. Peintures. Château. Jusqu'au 16 septembre.

**REIMS.** L'homme de la dissemblance : sculpture cardinale à sept éléments. Palais du Tau, 2, place du Cardinal-Luçon (47-74-39). Jusqu'au 25 octobre. – Collections archéologiques et armes anciennes du musée Saint-Rémi, 53, rue Simon (82-23-36). En permanence.

**RENNES.** Adolphe Beaufrère, gravures. Musée des beaux-art, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 30 septembre.

**RIOM.** Donation Prelle et peinture contemporaine. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 21 octobre.

**ROANNE.** La bande dessinée entre au musée. Musée Joseph-Dechelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 30 septembre.

**ROUEN.** Choix de dessins français du dix-septième siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 *bis*, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

**LES SABLES-D'OLONNE.** Totem. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Eté.

**SAINT-ETIENNE.** Joseph Beuys, dessins. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'en septembre.

**SAINT-MALO.** La découverte du monde, cartographes et cosmographes. Musée-château (56-41-36). Jusqu'au 16 septembre. – Jacques Cartier, le pilote du pays de Canada. Chapelle Saint-Sauveur (56-24-68). Jusqu'au 1er octobre.

**SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME.** Sonnailles, cloches et campanilles. Collège d'échanges contemporains (78-01-93). Août.

**SAINT-PAUL-DE-VENCE.** Chagall, rétrospective de l'œuvre peint. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 15 octobre.

**SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE.** Degottex, œuvres 1977-1983. Galerie Noella G., 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 30 août.

**SAINT-TROPEZ.** Les peintres fauves de Provence. Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 1er octobre.

**SAINTE-SUZANNE.** L'œuvre de Louis Travert. Château. Jusqu'au 10 septembre. – Poids et mesures dans la vie quotidienne. Musée de l'Auditoire. Jusqu'au 16 septembre.

**STRASBOURG.** Strasbourg à l'affiche, 1890-1930. Musée historique, pont du Corbeau (32-25-63). Jusqu'au 16 septembre. – Faïences populaires lorraines en usage en Alsace. Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 25 novembre.

**TANLAY (Yonne).** Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

**TARASCON.** Grandville : fleurs animées. Cloître des Cordeliers, place F.-Mistral (91-00-07). Jusqu'au 30 septembre – M. Frydman : Hauts-reliefs, peintures et sculptures. Château du roi René. Jusqu'au 30 septembre.

**TOULON.** Pierre Dmitrienko. Présences. Robert Jacobsen. Parcours. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

**TOULOUSE.** Le musée des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 30 octobre.

**TOURNUS.** 32 artistes contemporains et l'art roman. Abbaye (51-13-89). Jusqu'au 7 septembre.

**TROYES.** Jacques Ousson. Dessins et peintures. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 17 septembre. – L'art contemporain canadien : Benoît, Dumnet, Garthwaite, etc. Centre culturel, 16, rue des Champeaux (73-49-49). Jusqu'au 9 septembre.

**VALENCE.** Jacques Clerc. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 2 septembre.

**VALENCE-SUR-BAISE.** La peinture de langue d'oc, de 1700 à 1735. Centre culturel de l'abbaye de Flaran (28-50-19). Jusqu'au 30 septembre.

**VALREAS.** Jean Le Moal. Peintures, maquettes de vitraux, gravures. Jean Arène. Peintures et dessins. Château de Simiane. Jusqu'au 2 septembre.

**VASCOEUIL.** Hommage à Jean Lurçat. Château. Jusqu'au 11 novembre.

**VERNON.** Dentelles contemporaines. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 30 septembre.

**VEZELAY.** Hélion. Œuvres du legs Zervos. Salle gothique de la Mairie (33-23-69). Jusqu'au 14 octobre. – Vézelay gourmand. Salle de la porte Neuve. Jusqu'au 29 août.

**VILLENEUVE-LES-AVIGNON.** « Dédale 84 », 2e Biennale des métiers d'art. La Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 16 septembre.

**VILLEURBANNE.** Jeunes artistes français : Bourget, Dauriac, Faucon, Friedman, Guinochet, Krauth, Lecela, Varini, Verjux. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (84-55-10). Jusqu'au 20 septembre.

# CINEMA

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

**MERCREDI 22 AOUT**

15 h, Firmin, le muet de Saint-Pataclet, de J. Severac ; 19 h, cinéma japonais : films de Geisha : le Plan réduit, de K. Shindo ; 21 h, la Fureur des hommes, de H. Hathaway.

**JEUDI 23 AOUT**

15 h, l'Aventure de Cabasson, de G. Grangier ; 19 h, cinéma japonais : films *de Geisha : la Fête à Gion*, de K. Mizoguchi ; 21 h, la Poursuite infernale, de J. Ford.

**VENDREDI 24 AOUT**

15 h, l'Or dans la rue, de K. Bernhardt ; 19 h, cinéma japonais : Hideko, receveuse d'autobus, de M. Naruse ; 21 h, la Cible humaine, de H. King.

**SAMEDI 25 AOUT**

15 h, les Mains sales, de F. Rivers et S. Berriau ; cinéma japonais : films de geisha : 17 h, la Porte de la chair, de S. Suzuki ; films de M. Naruse : 19 h, Un couple ; 21 h, le Brigand bien-aimé, de H. King.

***DIMANCHE 26 AOUT***

15 h, Figure de proue, de C. Stengel ; cinéma japonais : films de geisha : 17 h, le Mac, de H. Sekigawa ; films de M. Naruse : 19 h, Nuages épars ; 21 h, les Pionniers de la Western Union, de F. Lang.

**LUNDI 27 AOUT**

Relâche.

**MARDI 28 AOUT**

15 h, Stradivarius, de G. von Bolvary ; 19 h, cinéma japonais : films de geisha : les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi ; 21 h, Sur la piste des Mohawks, de J. Ford.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**MERCREDI 22 AOUT**

15 h, Cinéma américain (1920-1930) : Hidden Aces, de H. Mitchell ; 17 h, cinéma japonais : Nous sommes vivants, de T. Imai ; 19 h, la Vie future, de W.C. Menzies.

**JEUDI 23 AOUT**

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Red Signals, de J. McGowan ; 17 h, cinéma japonais : la Légende du Grand Bouddha, de T. Kinugasa ; 19 h 15, la Dixième Victime, de E. Petri.

**VENDREDI 24 AOUT**

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Street of Forgotten Men, de H. Brenon ; *17 h, cinéma japonais : le Goût du riz* au thé vert, de Y. Ozu ; 19 h, l'An 01, de J. Doillon, A. Resnais, et J. Rouch.

**SAMEDI 25 AOUT**

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Yankee Clipper, de R. Julian ; 17 h, cinéma japonais : M. Poo, de K. Ichikawa ; 19 h, le Passe-Montagne, de J.-F. Stevenin ; 21 h, la Luna, de B. Bertolucci.

**DIMANCHE 26 AOUT**

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Garden of Eden, de L. Milestone ; 17 h, cinéma japonais : la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa ; 19 h, le Signe du lion, de E. Rohmer ; 21 h, Un couple parfait, de R. Altman.

**LUNDI 27 AOUT**

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Queen of the Chorus, de C.-J. Hunt ; 17 h, cinéma japonais : la Tragédie du Japon, de K. Kinoshita ; *19 h 15*, THX 1138, de G. Lucas.

**MARDI 28 AOUT**

Relâche.

## *Les exclusivités*

**A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**ALSINO Y EL CONDOR** (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**LES ANNÉES DÉCLIC** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**LE BAL** (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert *(h. sp.), 14e (321-41-01)*.

**BOUNTY** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

**BUSH MAMA** (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**CANNON BALL II** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93).

**CARMEN** (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**CARMEN** (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

**LA CLÉ** (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA CONDITION DE L'HOMME** (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

***CONTRE TOUTE ATTENTE*** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

**LA DÉESSE** (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**DIVA** (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

**DORTOIR DES GRANDES** (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount *Bastille, 12e (343-79-17)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Paramount Montmartre, 18e* (606-34-25).

**EMMANUELLE IV** (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

**ET VOGUE LE NAVIRE** (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

***L'ÉTOFFE DES HÉROS*** (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

**LA FEMME PUBLIQUE** (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

**FORT SAGANNE** (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

**LA FRANCE INTERDITE** (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**FRANKENSTEIN 90** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e *(359-29-46)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**HERCULE** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e *(770-10-41)*.

**HISTOIRE D'O N° 2** (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**L'HOMME A FEMMES** (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

**IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

**LIQUID SKY** (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

**LISTE NOIRE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e *(359-92-82)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**LOCAL HERO** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, *6e (326-58-00) ; Saint-*Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES MALHEURS DE HEIDI** (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**MARIA CHAPDELAINE** (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**MISSION FINALE** (A., v.o.) Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**LE MYSTÈRE SILKWOOD** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN** (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e *(359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e* (742-60-33).

### LES FILMS NOUVEAUX

***LE BON ROI DAGOBERT***, *film* franco-italien de Dino Risi, vf : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e *(544-14-27)* ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont *Convention*, 15e (848-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e *(758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01)* ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES BRESILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE****, film français de Robert Thomas : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, *18e (606-34-25)*.

**LES GRANDES VACANCES DE DONALD**, film américain de Walt Disney, v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

***SUDDEN IMPACT* (*) *(le Retour de l'inspecteur Harry)***, film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e *(329-42-62)* ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 15e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LE PALACE EN DELIRE** (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, *8e (562-45-76)*. – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**PARIS VU PAR... (20 ans après)** (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**PAVILLONS LOINTAINS** (Ang., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC* Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

**PINOT SIMPLE FLIC** (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount *Montparnasse, 14e (329-90-10)*.

**LA PIRATE** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**PRÉNOM CARMEN** (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

**QUARTETTO BASILEUS** (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

***RUE CASES-NÈGRES*** (Fr.) : *Epée de Bois, 5e* (337-57-47).

**SHOCKING ASIA** (All.) (**) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

**SIÈGE** (A.) (**) V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-90) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e* (544-14-27) ; *UGC Boulevard, 9e (246-66-44)*.

**SIGNE LASSITER** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, *6e* (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

**STAR WAR LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-*attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e* (707-28-04).

**TOOTSIE** (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LA TRICHE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA ULTIMA CENA** (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UNDER FIRE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**ULTIME VIOLENCE** (A., v.o.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)*.

**UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

**UN HOMME PARMI LES LOUPS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

***VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL*** (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

**VIVA LA VIE** (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

# CINEMA

**VIVE LES FEMMES** (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

**V'LA LES SCHTROUMPFS** (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

**XTRO** (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

**YENTL** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSERAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?)** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

## *Les grandes reprises*

**ALIEN** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

**AMERICA AMERICA** (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

**L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS** (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

**ANTONIO DAS MORTES** (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**L'ARNAQUE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**BABY DOLL** (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

**BARBEROUSSE** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**BARRY LYNDON** (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**BLADE RUNNER** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**BLANCHE-NEIGE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**BLOW UP** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

**LE CHAINON MANQUANT** (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**CITIZEN KANE** (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**CORRESPONDANT 17** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES CRIMINELS** (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**DELIVRANCE** (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**DE L'OR EN BARRE** (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

**LE DERNIER TANGO A PARIS** (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA DOLCE VITA** (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**EL** (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**EMMANUELLE** (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

**L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER** (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**L'ÉTÉ MEURTRIER** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

**L'ÉTRANGER** (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

**EXCALIBUR** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**EVE** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**FAME** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**FANNY ET ALEXANDRE** (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

**LE FAUX COUPABLE** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**LA FÉLINE** (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

**LA FILLE DE RYAN** (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Escurial, 13e (707-28-04).

**FENÊTRE SUR COUR** (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

**FRITZ THE CAT** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

**GIMME SHELTER** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**GRAINE DE VIOLENCE** (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

**LE GUÉPARD** (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**GUERRE ET PAIX** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**HAIR** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**HARDCORE** (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

**LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**IL BIDONE** (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

**L'IMPORTANT C'EST D'AIMER** (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**L'INCONNU DU NORD EXPRESS** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

**LILI MARLEEN** (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

**LA LOI DU SILENCE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**MAIS QUI A TUÉ HARRY ?** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**MANHATTAN** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

**MEAN STREETS** (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47).

**MERLIN L'ENCHANTEUR** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**METAL HURLANT** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**METROPOLIS** (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ;.

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

**MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL** (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

**MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN** (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**LA MORT AUX TROUSSES** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

**NOBLESSE OBLIGE** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

**ORANGE MÉCANIQUE** (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

**PARIS VU PAR** (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**PINK FLAMINGOS** (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

**POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS** (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**PULSIONS** (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22).

**RASHOMON** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**LE RETOUR DE MARTIN GUERRE** (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**RUE BARBARE** (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**LES SEIGNEURS DE LA ROUTE** (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**LA SOIF DU MAL** (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**SUEURS FROIDES** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

**TAXI DRIVER** (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

**THE SERVANT** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**TO BE OR NOT TO BE** (Lubitsh), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

**TRISTANA** (Esp., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

**UNE ÉTOILE EST NÉE** (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**VICTOR VICTORIA** (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

**VIVRE ET LAISSER MOURIR** (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

**WEST SIDE STORY** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

**ZÉRO DE CONDUITE** (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

## *Les festivals*

**ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES** : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., sam. : la Femme de l'aviateur ; jeu., dim., mar. : le Beau Mariage ; ven., lun. : Pauline à la plage.

**ERIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR** : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim., mar. : Perceval le Gallois ; mer., ven., sam., dim., mar. : la Collectionneuse ; jeu., lun., sam : le Genou de Claire ; mer., ven., dim., mar. : l'Amour l'après-midi ; lun. : la Marquise d'O ; jeu., lun. : la Carrière de Suzanne.

**L'ETE DES STARS** : Rialto, 19e (607-87-61) ; Clint Eastwood (v.o.) : t.l.j. sf mar. : l'Inspecteur Harry ; un Shérif à New-York ; l'Évadé d'Alcatraz.

**FANTASTIQUE, FICTION** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. : Hurlements ; sam. : Répulsion** ; ven., sam. : Salo ou les 120 journées de Sodome (**) ; L'Exorciste (**) ; ven : Pulsions (**) ; ven., sam. : Au-delà du réel (*) ; le Cercle infernal (*).

**LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES** (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Carioca ; jeu. : Parade de printemps ; ven. : Cover-girl ; sam. : Swing Time ; dim. : Top Hat ; lun. : Tous en scène ; mar. : Ziegfeld Follies.

**HITCHCOCK** (v.o.) : Action rive gauche, 5e (329-44-40), mer., ven., dim., mar. : les Oiseaux ; jeu., sam., lun. : Psychose.

**HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE** (v.o.) : Le club de l'étoile, 17e (380-42-05), ven. : Une femme disparaît ; jeu. : jeune et innocent ; mer., sam. : Les 39 Marches.

**HOMOSEXUALITÉ** (v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : dim., lun., mar. : Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.

**HUMPHREY BOGART** (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30), mer., jeu. : le Violent ; ven., sam. : la Femme à abattre ; dim., lun., mar. : le Port de l'angoisse.

**MARX BROTHERS** (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07), mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : Plumes de cheval ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : Monkey Business ; mar. : Une nuit à l'Opéra.

**MONTGOMERY CLIFT** (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89), mer., jeu., lun., mar. : Freud ; ven., sam. : le Bal des maudits.

**NUIT FÉLINE** (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15), sam. : la Féline ; la Malédiction des hommes-chats ; l'Homme léopard.

**LES POLARS DE L'ÉTÉ** (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89), mer., jeu. : les Forbans de la nuit ; ven., sam. : Panique dans la rue ; dim., lun., mar. : l'Arnaqueur.

**QUINZAINE J. DOILLON** : Cinéma présent, 19e (203-02-55), mer., sam., dim. : la Femme qui pleure ; jeu., dim., lun. : Sac de bille ; ven., lun. : la Drôlesse ; sam. : la Pirate.

**OTTO PREMINGER** (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), tlj : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

**LE PARI DEPARDON** : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj : Reporter ; tlj, sf dim. et lun. : San Clemente ; mer., dim., lun., mar : Tchad-Yemen-Tibesti Too ; mer., jeu., ven., dim., lun. : Faits divers ; jeu., ven., sam., dim., lun. : Numéro zéro ; tlj : les Années déclic.

## *Les séances spéciales*

**AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU** (All., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h, sam. 19 h 20, dim. 15 h 30.

**AMERICAN GIGOLO** (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20 + sam. 0 h 30.

**A NOS AMOURS** (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), jeu. 20 h, sam. 14 h 10, 18 h 40, dim. 18 h 40, 22 h, lun., mar. 22 h 10.

**BOB, CAROLE, TED ET ALICE** (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h 20.

**CASANOVA** (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven. 22 h 15.

**LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE** ((Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h 15, ven., mar., 18 h 45.

**LA CLÉ DE VERRE** (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., ven., lun., mar. 17 h, sam. 18 h 15.

**LES COPAINS D'ABORD** (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h + Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 15 h 15.

**LA DAME DE SHANGAI** (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

**LE DERNIER MÉTRO** (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), ven., sam., lun. 20 h.

**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven., lun. 21 h, mer. 17 h.

**LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS** (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., sam., mar. 21 h 30, ven., lun. 22 h, dim. 18 h.

**IDENTIFICATION D'UNE FEMME** (It., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., ven. 21 h 30.

**LES JOUEURS D'ÉCHECS** (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 55.

**LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE** (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

**LE LÉZARD NOIR** (Jap., v.o.), Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15), ven., 24 h.

**MACADAM COW-BOY** (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

**LA NUIT DE VARENNES** (Fr.-It.), Templiers, 3e (272-94-56), mer. 20 h, sam. 22 h 10, dim. 14 h.

**MORT A VENISE** (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j. 20 h (sf sam., dim.), sam., dim. 16 h 30.

**MISTER ARKADIN** (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

**POSSESSION** (**) (Ang., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

**LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV** (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 40.

**PULSIONS** (**) (A., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven. 0 h 10.

**LA QUATRIÈME DIMENSION** (A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.

**QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF** (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h + ven. 0 h 30.

**SALO** (**) (It., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 24 h.

**SERIE NOIRE** (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

**SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT** (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 15 h 40.

**LE TAMBOUR** (All., v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), sam. 15 h 30, dim. 13 h 30.

**LA TRAVIATA** (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

**VIVRE VITE** (**) (Esp., v.o.), Républic Cinémas, 11e (805-51-33), jeu., mar. 22 h.

**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER** (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** ((Fr.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu., dim., lun., mar. 16 h, ven., sam. 18 h.

**ZÉRO DE CONDUITE** (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

# LE MONDE DES SPECTACLES

## FESTIVALS

**FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)**

**Musée Carnavalet**, le 22 à 18 h 30 : M. Horvat, G. Laurens.

**Mairie du V<sup>e</sup>**, le 23 à 20 h 30 : Quatuor Sibelius, P. Devoyon (Haydn, Ballif, Franck) ; le 28 à 18 h 30 : A. Nomidou (Schumann).

**Eglise Saint-Germain-des-Prés**, le 24 à 20 h 30 : F. Clément (Bach, Ballif, Leguay).

**Château de Maisons-Laffitte**, le 26 à 17 h 30 : Quatuor Viotti, I. Moretti (Desenclos, Tailleferre, Debussy, Tournier).

**Eglise Saint-Séverin**, le 27 à 20 h 30 : Quatuor Viotti (Ballif, Schubert).

**Eglise Saint-Roch**, le 28 à 20 h 30 : Het Brabants Orkest. Ph. Cambreling (dir.), J.-J. Kantorow (violon) (Ballif, Mendelssohn, Martin, Elgar).

**Station RER Auber**, le 24 à 16 h 30 : Orchestre de contrebasses.

**Bateaux-mouches**, le 25 à 15 h 30 : Orchestre de contrebasses.

**XVI<sup>e</sup> FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)**

**Orangerie du château**, le 25 à 17 h 30 : Quatuor J. Simon et G. Moutier (piano) (Mozart, Fauré) ; le 26 à 17 h 30 : E. Heidsieck (Beethoven).

### *En province*

**AQUITAINE**

**Uzeste, Festival**, (56) 25-327-39, 21 h, le 23 : Quand la Gascogne d'Oc ; le 24 : L. Sclavis, F. Jeanneau, J. Thomas, M. Vander, C<sup>ie</sup> B. Lubat ; le 25 C. Magny, M. Perrone, M. Azzola, B. Lubat, C. Rizzo + bal ; le 26 : C<sup>ie</sup> Lubat, Vander, Bourdes, Montana, Humair, J. Clark, Jeanneau.

**BOURGOGNE**

**Auxerre**, église St-Pierre, 46-68-89, le 25 à 21 h 30 : Quintette à vent des solistes de RTL (Purcell, Haydn, Danzi...)

**Cluny**, cloître de l'Abbaye, le 23 à 21 h : Orchestre régional d'Auvergne. A. Bernard (Vivaldi, Corelli, Haendel, Grieg).

**Flagy, Festival de jazz**, Théâtre, les 25 et 26 : Trio Levallet, Pifarelly, Marais.

**Rully**, château, le 25 à 21 h 30 : A. Thiel, J. Pontet (Haydn, Mozart).

**Tournus**, abbaye St-Philibert, le 25 à 20 h 45 : Chœur grégorien de Paris.

**BRETAGNE**

**Fougères, VIII<sup>e</sup> Festival du livre vivant** (99) 94-17-65, cour du château, 21 h, le 26 : les musiques de Tristan et Iseult.

**CENTRE**

**Bourges, Ballades** (48) 24-75-33, Théâtre de verdure, le 24 à 21 h : Gwendal ; Palais J. Cœur, le 26 à 21 h : O. Aurengo, M. Louet (clavecin).

**LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**Saint-Guilhem-le-Désert**, église (67) 66-30-19, le 23 à 21 h 15 : quatuor Via Nova (Schubert).

**LIMOUSIN**

**Saint-Robert, XII<sup>e</sup> Été musical**, 25-11-05, église, le 25 à 21 h : G. Poulet, E. Berchot (Shumann, Prokofief, Beethoven).

**LORRAINE**

**Bussang**, Théâtre du peuple (29) 61-50-48, les 25 et 26 à 15 h : Un chapeau de paille d'Italie.

**MIDI-PYRÉNÉES**

**St-Bertrand de Comminges**, cathédrale (61) 88-32-00, le 24 à 21 h 30 : J.-B. Brosse (Bach).

**Saint-Pée-sur-Nivelle**, Festival de la Côte basque (59) 51-19-95, le 29 à 21 h 15 : N. Yepès, N. Zabaleta, (Soler, Hovhaness, Beethoven, Bach).

**NORMANDIE**

**Mont-St-Michel**, abbatiale, 58-00-22, le 25 à 21 h : Les chanteurs de St-Eustache (Victoria, Palestrina, Franck, Brahms).

**Lessay**, abbatiale, 58-00-22, le : 26 à 21 h : les solistes de Salzbourg (Mozart, Bottesini, Tchaïkowski, Rossini).

**St-James**, église, 58-00-22, le 24 à 21 h : M. Delfosse, J. Vandeville (Geminiani, Telemann, Philidor).

**PROVENCE-COTE D'AZUR**

**Antibes, XVII<sup>e</sup> été musical** (93) 61-04-98, place du Château-Grimaldi, 21 h, le 23 : Trio Ravel ; le 28 : Ensemble de musique de chambre de Salzbourg.

**Menton, XXXV<sup>e</sup> Festival** (93) 35-82-22, parvis St-Michel, 21 h 30, le 25 : Quatuor Takacs (Beethoven, Dvorak) ; le 27 : V. Ashkenazy, L. Harell (Beethoven, Rachmaninov) ; le 29 : les Solistes de Salzbourg (Mozart, Schubert, Tchaïkovski).

**Pont-Saint-Esprit**, Rencontres internationales de Musique (66) 39-13-25, place St-Pierre, 21 h : le 24 : autour d'A. Bernard ; le 25 : anniversaire d'I. Gitlis ; le 27 : Dan Iarca duo ; à la Collégiale, le 30 à 21 h : Orchestre des stagiaires (Ibert).

**Silvacane**, abbaye (90) 75-63-28, le 24 à 21 h : Quatuor Arcana (Beethoven, Dvorak, Onslow).

**Tarascon**, église abbatiale, le 26 à 16 : G. Chatel, M. Bailly.

**RHONE-ALPES**

**Aix-les-Bains**, palais de Savoie, le 28 à 21 h : A. Lagoya.

**Saint-Antoine-l'Abbaye**, monastère (76) 36-40-68, le 26 à 21 h : L. Arbessier, P. Ebeli.

**Valmorel, V<sup>e</sup> Été musical** (79) 09-85-55, salle Rencontre, le 23 à 21 h : Orchestre « Sinfonietta Helvetica » (Abel, Gayer, Haendel, Veracini).

**Vienne, XIII<sup>e</sup> Festival** (74) 85-00-05, cathédrale, le 23 à 21 h 15 : Orchestre de chambre de Prague (Vivaldi, Mozart, J.-Ch. Bach, Mendelssohn).

## MUSIQUE

### *Les concerts*

**MERCREDI 22**

**Sainte-Chapelle**, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique des Croisades à la guerre de Cent Ans. Musique élisabéthaine.

**VENDREDI 24**

**Sainte-Chapelle**, 18 h 45 et 21 h : Arts antiqua de Paris (Trouvères et troubadours).

**Lucernaire**, 19 h 45 : M. Nakai (Chopin, Ravel, Debussy, Liszt).

**SAMEDI 25**

**Lucernaire**, 19 h 45 : voir le 24.

**DIMANCHE 26**

**Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière**, 16 h 30 : M.-C. Bleny (Bach, Buxtehude).

**LUNDI 27**

**Sainte-Chapelle**, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique à la cour de Bourgogne. Danceries et airs de cour du XVI<sup>e</sup> siècle).

**EN RÉGION PARISIENNE**

**BRETEUIL, Château** (052-05-02), le 26 à 17 h : Duo Picavet (Beethoven, Schubert, Brahms).

### *Jazz, pop, rock, folk*

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors Quintet et D. Doriz.

**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), les 23, 24, 25, à 22 h : Pedro Urbina et son Guarapo Latino.

**GIBUS** (700-78-88), les ven. et sam. à 22 h : Rock.

**HOTEL SOFITEL - MONTGOLFIER** (554-95-00), G. Leroux (dern. le 25).

**NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30 : Sun Ra (dern. le 25).

**PATIO-MÉRIDIEN** (758-12-30), 22 h : Maxim Saury Orchestra.

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : *Johnny Griffin* Quartet.

**SLOW CLUB** (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra (dern. le 25) (à partir du 28) : G. *Collier's London All Stars*.

**TROIS MAILLETS** (354-00-79), mer., jeu., ven., sam., à 23 h : La Velle.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (260-44-21) (D.), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

### *Le music-hall*

**DAUNOU** (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h ; dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.), 21 h : J. Bourbon.

**STUDIO BERTRAND** (783-64-66), ven., lun. 20 h 15, dim. 16 h : *Folies étrangères*, d'Offenbach.

### *La danse*

**COUR DE LA MAIRIE DU IV<sup>e</sup>** (278-60-56), ven., sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

**PALAIS DES GLACES** (607-49-93), les 23 et 24 à 20 h 30 : Ballet Lemba.

## THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

**ANTOINE-S. BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

**ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23) (J., D. soir), 20 h 30, Mar. et Dim. 15 h : le Nouveau Testament.

**ATELIER** (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau (dern. le 25).

**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

***COMÉDIE CAUMARTIN*** (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

**DIX HEURES** (606-07-48) (D.) 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

**ESPACE-MARAIS** (584-09-31) (L.), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

**GAITE MONTPARNASSE** (322-16-18) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Chacun pour moi.

**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) (L.), I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

**MICHODIÈRE** (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

**NOUVEAUTÉS** (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

**ŒUVRE** (874-42-52) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons (dern. le 25).

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière (dern. le 25).

**RENAISSANCE** (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur (dern. le 23).

**SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D., L.), 21 h : Théâtre de Bouvard.

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**THEATRE MAUBEL** (255-45-55) (D., L.), 20 h 30 : les Insomniaques.

**TOURTOUR** (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

**VARIÉTÉS** (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

### *Les cafés-théâtres*

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + *sam., 24 h : les Sacrés Monstres* ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02) (D) I. *20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà* deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; *21 h 30 : le Chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le *Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon*.

**GRENIER** (380-68-01) (D., L., Mar.), 22 h : Au nom du père et du nom du fils.

**PATACHON** (606-90-20) (Mar., Mer.), 20 h : F. Godard ; (Mar.), 22 h · Patachanson.

**PETIT CASINO** (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 · Attention, belles-mères méchantes.

**SENTIER DES HALLES** (236-37-27) *(D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur* piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (208-*21-93) (D., L.), 20 h 15 : J. Villeret*.

**TINTAMARRE** (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 . Le cave habite au rez-de-chaussée.

**VIEILLE-GRILLE** (707-60-93) (D., L.), 20 h Petitelle.

# COMMUNICATION

## *VU*

### Les lendemains qui émettent

Mardi soir, sur Antenne 2, la télévision regardait son futur. Un futur encombré de câbles, d'antennes paraboliques, de boutons, et dans ce décor glacé journalistes et invités semblaient, d'un coup, perdus et mal assurés, la présentatricevedette de la chaîne en tête. Passé la première jubilation — celle de pouvoir convoquer du doigt les images de Tokyo, Londres ou Los Angeles, — le téléspectateur, lui aussi, a senti le malaise.

D'écran en écran, de chaîne en chaîne, l'abondance, tant désirée, disparaît. Cette liberté presse-bouton n'offre que vingt-cinq éditions de la convention de *Dallas* sous des angles de vues différents, les mêmes films programmés à d'autres heures, un ballet de spots et de génériques homogènes jusqu'à l'écœurement. Faut-il multiplier prises, antennes et décodeurs pour consommer à tout moment la même soupe en dix langues étrangères ?

Le petit monde de la télévision a perdu ses frontières mais gardé ses illusions. Il pense qu'il suffit de reproduire à l'infini son vieux modèle, de remplacer monopole par satellite, public par privé, redevance par publicité pour accoucher du futur. Bourré de sondages, il confond attentes et demandes du public, audience et marchés. Il ne sert à rien d'invoquer le paradis américain. Là-bas, on a déjà compris qu'on ne pouvait *plus réduire la télévision* au spectacle et le spectacle au cinéma, qu'il fallait inventer d'autres services, d'autres usages du récepteur.

La véritable révolution, celle *que l'on n'a pas vue sur* Antenne 2, se déroule aux frontières du système, là où la télévision se marie avec l'ordinateur et le téléphone, là où l'usager n'est plus un simple consommateur sur un canapé, où le téléviseur apprend peu à peu la mémoire, le dialogue, l'intelligence et non plus la multiplication des canaux. *Dans ce nouveau territoire*, heureusement, tout est à inventer.

Lorsque M. Georges Fillioud a parlé de nouveaux programmes, de création, lorsqu'il a demandé de *« mettre non plus les pieds mais la tête dans le futur »*, chacun a éludé, s'est réfugié derrière ses chiffres et ses additions. Certes, en se mondialisant, l'audiovisuel est devenu un marché difficile où fait rage une guerre économique complexe et brutale. Pour Ted Turner, comme pour les grosses chaînes américaines, la France n'est qu'un marché de plus, quelque part entre l'Australie et Singapour, à portée de satellites. Qu'avons-nous pour stopper l'invasion de cette production en conserve, calibrée pour l'exportation ? Les films de Canal Plus ? Les génériques de Télé Monte-Carlo ? Deux ou trois bonnes idées de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion ?

Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication a formulé la seule proposition révolutionnaire de la soirée : que les chaînes du service public, cet énorme potentiel de production, arrêtent leur concurrence stérile, qu'elles s'associent pour ouvrir nos écrans le matin. Mieux : qu'elles *« montent »* ensemble sur le satellite pour partir à l'assaut de l'Europe, qu'elles surmontent les petites guerres routinières, les crispations corporatistes, pour nous offrir autre chose que Collaro contre Bouvard, Ockrent contre Sérillon, Belmondo contre Delon.

**JEAN-FRANÇOIS LACAN.**

● *Les licenciements aux Nouvelles.* — Au cours d'une nouvelle réunion du comité d'entreprise des *Nouvelles*, mardi 21 août, les délégués ont pu prendre connaissance avec davantage de précision des projets de « reprise » du personnel, par M. Jean-François Kahn (qui prépare son hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*) et M. Michel Butel (qui met au point le projet de mensuel culturel *les Nouvelles littéraires*). Au total, il semble que le nombre des licenciements serait de huit, dont l'ancien directeur des *Nouvelles*, M. Jean-Pierre Ramsay, et quatre départs volontaires. Avant la proposition de M. Kahn, soixante et une personnes (sur soixante-douze) devaient être licenciées lors de la transformation de l'hebdomadaire en mensuel (*le Monde* daté 29-30 juillet)

## Mercredi 22 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Série : Dallas.**
*Comment évincer J.R. de la direction de la compagnie pétrolière. Cliff recrute un espion dans l'entourage de J.R. Ce dernier soupçonne Peter de s'intéresser d'un peu trop près à Sue Ellen.*
NUIT D'ÉTÉ DE L'INA.

**21 h 25 Vidéoflashes.**

**21 h 35 Mémoire : Fernand Braudel.**
Réal. J.-C. Bringuier et D. Froissant (deuxième partie).
*Conversation entre un des maîtres de l'école historique française des Annales, Fernand Braudel, et le réalisateur J.-C. Bringuier. La caméra s'attarde sur le visage de l'historien qui évoque ses travaux, et quelques-uns de ses sujets favoris : les crises, la perspective historique de longue durée, la notion de capitalisme... Un entretien qui se veut intimiste, mais qui n'échappe pas au didactisme.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 50 Téléfilm : Skinoussa.**
De Jean Baronnet.
*Le ciel et l'eau, les arbres, les paysages d'une petite île grecque peinte avec sobriété par un voyageur inspiré. Un film-voyage au hasard des saisons qui ne tombe jamais dans le documentaire ethnologique ou pédagogique. Rare.*

**0 h 40 Stations.**
Feuilleton vidéo de Bob Wilson.
*Chinois : Plaisir du rêve et des yeux. De l'autre côté du miroir.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Téléfilm : Le bout du lac.**
De J.-J. Lagrange. Avec F. Cluzet, C. Vassort...
*Machinations et espionnage autour d'un dictateur africain en disgrâce qui, installé à Genève, tente de reprendre le pouvoir dans son pays. Coups de feu, surveillances techniques hautement sophistiquées. Classique, une touche d'exotisme sur fond de compte en banque suisse.*

**22 h 5 Série : Cent ans d'automobile.**
Du teuf-teuf au turbo. Série de J. Bardin, D. Dubarry, F. Maze, réal. P. Dhostel, J. Equer. N° 8 : Vivre avec l'automobile.
*Avant-dernier épisode d'une série estivale. L'hécatombe automobile, l'accident dont sont victimes James Dean, Camus. La fascination qu'exercent les beaux engins sur la génération de yéyés. La sécurité routière prend la parole.*

**22 h 35 Sport : catch à quatre.**
A Limeil-Brévannes, Mambo et le Primitif contre Angelito et Flash Gordon.

**23 h 5 Journal.**

**23 h 25 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Document : Léo Ferré.**
Récital enregistré au Théâtre des Champs-Elysées les 6 et 7 avril 1984. Réal. Guy Job.
*Quatrième émission. Tout de noir ou de rouge vêtu, Léo Ferré tel qu'en lui-même. Une caméra le suit sur une scène à sa dimension — immense. Le poète « maudit » interprète une dizaine de ses compositions et quelques autres de Guillaume Apollinaire et François Villon, parle de Dieu, de l'anarchie, de la sincérité, et de l'image de marque — la sienne peut-être ?*

**21 h 30 Série : Opération Open.**
Le Secret de l'Armadillo, réalisation J.-C. Charnay. Avec J. Dalric, B. Allouf, R. Jones...
*Simon Dexter en vacances dans les Dolomites est, à son insu, l'objet d'une demande de rançon. Son frère Eric et une charmante guide se mettent à sa recherche. Les paysages sont beaux mais où est l'intrigue ?*

**22 h 25 Journal.**

**22 h 45 Prélude à la nuit.**
*« Danses andalouses pour deux pianos », de Manuel Infante, interprété par Philippe Corre et Edouard Exerjean.*

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 L'opérette, c'est la fête** : l'opérette viennoise.
**21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire**, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
**22 h La criée aux contes autour du monde** : Japon.
**23 h Bestiaire** : le crapaud.
**23 h 20 Musiques limite** : clair-obscur.
**23 h 40 Place des étoiles.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Soirée lyrique** (Festival de Salzbourg) : « Macbeth », de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Wiener Staatsoper et Chœur national de Sofia, dir. R. Chailly, sol. G. Dimitrova, M. Lilowa, P. Cappuccilli, N. Ghiaurov, L. Lima, K. Rydl; *en complément de programme* : entre 1847 et 1885, le romantisme institué : œuvres de Wagner/Liszt, Berlioz, Offenbach, Smetana, Moussorgski, Brahms, Bruckner, Chopin, Bizet, Glinka.

## Jeudi 23 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 30 TF 1 Vision plus.**
**11 h 55 Quarante ans déjà.**
**12 h Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
*Epaule d'agneau farcie ; Ratatouille.*
**12 h 30 Consommer sans pépins.**
**12 h 35 Cocktail maison.**
**13 h Journal.**
**13 h 30 Série : Madame Columbo.**
**14 h 20 Objectif santé.**
*Les familles monoparentales.*
**15 h 35 Quarté.** En direct de Vincennes.
**16 h Abbayes de France : Clermont.**
**16 h 15 Histoire sans parole : La maison.**
**17 h Croque-vacances.**
*Variétés, infos-magazine, dessins animés et feuilleton (Matt et Jenny).*
**18 h Eh bien dansez maintenant : Le rock.**
**18 h 20 Les grandes enquêtes de TF 1 : La Mafia.**
De fructueuses affaires de famille.
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 38 Point : prix vacances.**
**19 h 40 Ces chers disparus : Florelle.**
**20 h Journal.**

**20 h 35 Variétés : Vagabondages.**
Emission de M. Soro et R. Gicquel.
*Félix Leclerc à Québec. Avec Yves Duteil, Claude Leveille, Jean-Pierre Ferland, Marie-Claire Seguin, Sylvain Lelièvre...*

**21 h 35 Feuilleton : Docteur Teyran.**
De R. Sullivan. Réal. J. Chapot, musique Claude Bolling. Avec Michel Piccoli, N. Alari, P. Bardet... (Rediffusion.)
*L'inspecteur Mancaud de la brigade criminelle, intrigué par les circonstances de la mort de Valberg, l'est d'autant plus quand il découvre dans le bureau de son chef une jeune femme, fille d'un célèbre chirurgien de Paris. La coupable ?*

**23 h 5 Journal.**

**23 h 20 Vivre en poésie.**
*« Le Rêve et la Folie », de J.-P. Rosnay, avec C. Nicolas dans « la Servante en colère », et Adrienne Monnier Anefrance dans « Adrien », de Jacques Prévert.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**9 h 30 En direct de l'Assemblée nationale.**
*Débat sur le référendum.*
**10 h 30 Antiope.**
**12 h Journal** (à 12 h 45 et 18 h 40).
**12 h 5 Muppets Show.**
**12 h 30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
**13 h 35 Série : Voyages au fond des mers.**
**14 h 25 Aujourd'hui la vie.**
*Des auteurs et vous.*
**15 h 30 Série : Akagera.**
**16 h Sports été.**
*Athlétisme : meeting de Zagreb ; tennis de table.*
**18 h Récré A 2.**
Yakari ; Emilie ; Barrières.
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
Soirée néo-Zélandaise.

**20 h 35 Club des télévisions du monde : Un crime pure laine.**
Réalisation B. McDuffie.
*Assassinat de la femme d'un éleveur de moutons en Nouvelle-Zélande. Son corps est retrouvé trois semaines plus tard. L'inspecteur Alleyn enquêtant sur des affaires d'espionnage cherche une piste. Le comédien anglais George Baker interprète le rôle de l'inspecteur.*

**22 h 10 Document : Ceux de la falaise.**
De W. Doak.
*Le réalisateur, écologiste, marin et plongeur, explore les falaises situées à 20 kilomètres de la côte nord de la Nouvelle-Zélande, montre la formation des îles à partir d'un soulèvement volcanique, ainsi que les forêts d'algues peuplées de poissons, filmées de jour comme de nuit*

**22 h 35 Divertissement : Country music.**
De J. Live.
*Avec Greg Anderson, John Hore, Gray Bartlett*

**23 h 10 Journal.**
**23 h 30 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**14 h 30 En direct de l'Assemblée nationale.**
*Débat sur le référendum.*
**19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Balade vénitienne.**
**19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
**20 h 5 Les jeux.**

**20 h 35 Téléfilm : le Lieutenant du diable.**
(Deuxième partie) de J. Goldschmidt. D'après le roman de Maria Fagyas, avec C. Anger, H. Griem, I. Charleson...
*Poursuite des interrogatoires de Kunze. Face à la mauvaise volonté évidente du lieutenant Dorfrichter, Kunze a beaucoup de difficulté à prouver sa culpabilité. La déclaration de guerre qui fait suite à l'assassinat de l'archiduc sauve Dorfrichter de la peine de mort, et le condamne à une longue détention.*

**22 h 20 Journal.**

**22 h 40 Tous bandits d'honneur.**
Emission de Michel Sibra.
*Le 9 septembre, la Corse fêtera le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa libération. Ce documentaire donne la parole à ceux qui firent cette histoire, vieux Corses qui évoquent leurs souvenirs avec la saveur d'un humour lucide, l'émotion à fleur de voix. Témoignages étayés parfois par des documents d'archives qui donnent l'image d'une Corse résistante, différente de ce qui est proposé habituellement.*

**23 h 35 Prélude à la nuit.**
*« Quatuor opus 44 n° 1 », de Felix Mendelssohn, interprété par le quatuor Muir de Philadelphie.*

### FRANCE-CULTURE

**7 h Matinales**, à Parthenay.
**7 h 30 Revue de presse.**
**8 h L'avenir de la forêt.**
**9 h 5 La libération de Paris** : la trêve est rompue.
**9 h 35 Musique** : savoirs de savane.
**10 h** Jacques Cartier, le voyage imaginé.
**11 h Musique** : devoirs de vacances (œuvres de Schumann et Schubert).
**12 h Panorama.**
**13 h 30 Feuilleton** : le Crime d'Orcival.
**14 h Les sociétés et les cultures en question**, avec G. Balandier et F. Dumont.
**15 h 3 Embarquement immédiat** : l'Ethiopie.
**15 h 30 Musique** : des jeux avec des sons.
**16 h 30 Promenades ethnologiques en France** : les gantiers de Grenoble.
**17 h 30 Entretiens - Arts plastiques** : avec Leonardo Cremonini (les images obsédantes du peintre).
**18 h La deuxième guerre mondiale** : les Français en uniforme dans la guerre (1940-1944).
**19 h 20 Blue note in the blue sky.**
**19 h 30 Matins dans les Cévennes** : fruits oubliés... sauve qui pomme.
**20 h Entretien avec Ribemont-Dessaignes** (souvenirs d'hier et d'aujourd'hui).
**20 h 30 Ainsi va le monde**, de G. Ribemont-Dessaignes. Avec M. Meriko, M. de Breteuil, G. Lartigau...
**22 h La criée aux contes autour du monde** : Portugal.
**23 h Bestiaire** : l'orvet.
**23 h 20 Musiques-limites.**
**23 h 40 Place des étoiles.**

### FRANCE-MUSIQUE

**2 h Les nuits de France-Musique.**
**7 h 7 Petit matin** : œuvres de Haendel, Tarrega, Mozart, Gluck, Schubert; à 8 h 07, Brahms, Moussorgski, Janacek.
**9 h 5 Le matin des musiciens** : post-romantisme allemand et autrichien; œuvres de Schillings, Wolf-Ferrari, Stephan, Bach/Busoni, d'Albert.
**12 h 5 Concert** : œuvres de Haendel, Halffter, Albright, de Falla.
**13 h 45 Hamac.**
**14 h 4 Repères contemporains** : Zimmermann.
**15 h Carte blanche à...** Fritz Reiner dirige des œuvres de Brahms, Mozart, Tchaïkovski, Bartok.
**18 h 5 L'héritage d'Arthur Schnabel.**
**19 h Le temps du jazz** : les libertés imprévues; à 19 h 27, les ténors hurleurs.
**20 h Concours international de guitare.**
**20 h 30 Concert** : Festival de Salzbourg 1984 « Elias », oratorio de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, les Singverien der Gesellschaft der Musikfreunde, dir. J. Levine, sol. F. Quivar, F. Araiza, J. Van Dam.
**23 h Les soirées de France-Musique** : les avatars d'une forme séculaire, la passacaille; œuvres de Rameau, J.-S. Bach, Liszt, Brahms, Franck.

# SPORTS

LE RETOUR DU RACING AU PARC DES PRINCES

## Victoire en demi-teinte pour les « ciel et blanc »

Ils étaient un peu plus de quinze mille à avoir profité de cette chaude soirée du mardi 21 août pour venir assister à un événement pour le football français : le retour du Racing-Club de Paris au Parc des Princes, vingt ans après sa dernière apparition en championnat de première division. Curieux public, un peu « emprunté », au propre comme au figuré, venu d'abord pour se faire une idée sur cette équipe sans grandes vedettes.

Vingt ans après, les vieux « titis » parisiens n'avaient pas repris le chemin du Parc. Dans les tribunes, c'étaient les quelques centaines de supporters lensois qui donnaient de la voix pour saluer le premier but de leur équipe sur un penalty de Jean-François Brisson (7e minute) ou pour reprocher à l'arbitre de s'être laissé abuser en accordant un deuxième penalty qui permettait au Norvégien Arne Oekland d'égaliser (18e minute).

Malgré ses renforts – le Stéphanois Philippe Mahut et le Brestois Richard Honorine en défense, le Lensois Philippe Piette et le Guingampais Arnaud Landré en milieu de terrain, – le Racing manquait encore trop de fond de jeu pour assurer le spectacle ou susciter l'enthousiasme. Curieusement, la première explosion de joie fut pour saluer l'annonce, à la mi-temps, des malheurs de Paris-Saint-Germain à Lille.

Ce public, composé peut-être, pour l'essentiel, des « déçus du PSG », allait se manifester un peu plus en seconde mi-temps. Il est vrai que dans l'atmosphère asphyxiante du Parc, les racingmen ne ménageaient pas leurs efforts pour tenter d'arracher un premier succès. La récompense viendra, à trois minutes de la fin, sur une percée de Sither dont le centre était repris de la tête par Oekland. Une victoire des « ciel et blanc » en demi-teinte, mais pleinement appréciée par un entourage qui appréhendait beaucoup ce baptême du Parc des Princes.

GÉRARD ALBOUY.

### LES RÉSULTATS

| | |
|---|---|
| Bordeaux b. *Nancy | 1-0 |
| *Nantes b. Marseille | 3-0 |
| *Laval b. Auxerre | 2-1 |
| *Strasbourg b. Metz | 4-1 |
| *Toulouse b. Bastia | 3-0 |
| *RC Paris b. Lens | 2-1 |
| *Monaco b. Tours | 4-0 |
| *Lille b. Paris-SG | 3-1 |
| *Toulon b. Brest | 2-1 |
| *Rouen et Sochaux | 1-1 |

**Classement.** – 1. Nantes et Bordeaux, 4 pts ; 3. Lille et Laval, 3 ; 5. Monaco, Toulouse, Nancy, Strasbourg, Auxerre, Lens, Marseille, Metz, Toulon, RC Paris et Bastia, 2 ; 16. Brest, Rouen, Sochaux et Tours, 1 ; 20. Paris-SG, 0.

*Transat*

### Poupon premier à Saint-Pierre-et-Miquelon

Philippe Poupon et son catamaran *Fleury-Michon 7* ont doublé en tête, mercredi à 8 h 24 (heure de Paris), la bouée de Saint-Pierre-et-Miquelon, dernier passage obligé pour les concurrents de la transat Québec-Saint-Malo. Bénéficiant plus tôt que ses adversaires d'un vent de noroît de près de 30 nœuds, Poupon avait alors creusé un écart d'une trentaine de milles sur un duo de poursuivants composé des autres maxi-catamarans : *Royale*, de Loïc Caradec, et *Charente-Maritime 2*, de Pierre Follenfant. A 35 milles environ, suivaient le trimaran *William-Saurin* d'Eugène Riguidel et le catamaran *Elf-Aquitaine 2* de Marc Pajot.

● *Sélection française pour le championnat du monde cycliste sur route.* – M. Lucien Bailly, le directeur technique national du cyclisme, a communiqué, le 21 août, la liste des sélectionnés français pour le championnat du monde sur route des professionnels : Laurent Fignon, Pascal Jules, Yvon Madiot, Marc Madiot (Renault), Bernard Hinault, Maurice Le Guilloux, Bernard Vallet (la Vie claire), Pascal Simon, Dominique Garde, Bernard Bourreau (Peugeot), Eric Caritoux (Skil), Pierre Le Bigault (Coop). Premier remplaçant : Pierre-Henri Menthéour (Renault) ; deuxième remplaçant : Frédéric Vichot (Skil).

● *Deux records du monde de natation battus aux Jeux de l'amitié.* – Le Soviétique Sergueï Zabolotnov a battu, en 1 mn 58 s 41, le record du monde du 200 mètres dos établi aux Jeux de Los Angeles par l'Américain Rick Carey en 1 mn 58 s 86. Les Allemandes de l'Est ont amélioré en 3 mn 42 s 41 leur record du monde du relais 4 × 100 mètres nage libre qu'elles avaient battu, quatre ans plus tôt, dans cette même piscine olympique de Moscou en 3 mn 42 s 71.

# ANNIVERSAIRE

## Un promeneur dans Paris insurgé

### III. – *Colère d'une ville*

par JEAN-PAUL SARTRE

*Nous continuons de reproduire les reportages de Jean-Paul Sartre sur la libération de Paris publiés par* Combat *en août 1944. (Le* Monde *des 21 et 22 août.)*

*COMBAT,*
**mercredi 30 août 1944.**

*Dimanche.*

Nuit calme, un bel orage enflammait le ciel. Beaucoup ont écouté dans leur lit le roulement lointain du tonnerre en pensant : « Ce sont les Alliés qui font leur entrée dans la ville. » Avec la fraîcheur du matin, renaît un timide espoir. On se lève, on va regarder le Sénat. Y sont-ils encore ? Un bref instant de joie : le drapeau ne flotte plus. Mais la déception n'est pas longue à venir. Les Allemands ont enroulé l'étoffe autour de la hampe – peut-être par crainte de paraître provocants. Mais le drapeau est toujours là.

Et les boches aussi. La rue de Seine paraît plus longue que de coutume. On voit, vers le bout de la rue, de grandes barrières de bois blanc qui la traversent, puis, devant le Sénat, dont la porte est grande ouverte, une guérite vide.

*Midi.* – La chaleur est lourde. Quelque chose s'est durci dans l'atmosphère. Premiers coups de feu : le combat reprend, la foule est là, comme hier, aux fenêtres, dans la rue, nerveuse et pleine d'espoir, mais une angoisse profonde altère sa joie : « ILS » étaient si forts, il y a huit jours encore, il LEUR aurait suffi d'une heure pour noyer l'insurrection dans le sang. Est-ce qu'on ne va pas tout à coup voir apparaître des chars, des autos mitrailleuses par dizaines ? Déjà le bruit court que l'Hôtel de Ville est en feu, qu'ILS ont repris la préfecture. Et le souvenir d'Oradour est dans tous les esprits.

Et puis, peu à peu, les renseignements viennent. Les voitures allemandes sont là-bas, sur le quai, prises dans un piège mortel ; les rares camionnettes remplies de soldats qui ont descendu le boulevard Raspail semblaient fuir, les Allemands, étendus sous la bâche, livides, la mitrailleuse braquée, semblaient égarés de peur et de fatigue. Quelqu'un téléphone à la préfecture de police : « *Allo, comment ça va là-bas ? C'est un Parisien qui voudrait savoir.* » Une voix ferme répond : « *On tient.* » – « *On disait qu'ils avaient repris la préfecture ?* » Un éclat de rire au bout du fil.

C'est donc vrai : ILS n'étaient pas si forts, la lutte sera dure, mais elle n'est pas insensée. Des fusils apparaissent. Dans le café Méphisto, un nègre, ivre de joie, tire en riant des coups de revolver. Sur qui ? Sur quoi ? Peut-être ne le sait-il pas lui-même. Une voiture allemande passe. Il tire. Les balles ne l'atteignent pas, elle poursuit son chemin. Toutes les têtes sont aux fenêtres. Au carrefour de l'Odéon, des coups de fusils claquent. Les cous se tordent, les gens se penchent pour mieux voir. Tout à coup, la voiture s'immobilise. Deux Allemands en sortent les mains en l'air. Et, d'un coup, à toutes les fenêtres, comme à des loges, des applaudissements crépitent. Sur le toit de l'Hôtel, un homme à genoux, des clous dans la bouche, un marteau à la main, cloue un drapeau d'un air obstiné et paisible.

*2 heures.* – Une grande voix de foule, un grand rire qui crépite de fenêtre en fenêtre, des applaudissements : c'est la fête. On vient de signaler aux FFI un groupe de miliciens de Darnand qui, d'un hôtel de la rue de Buci, essayaient de tirer dans la rue. Les FFI entrent dans l'hôtel et redescendent bientôt avec une douzaine de petits hommes jaunes, à la mine inquiète et fermée, des Japonais, qui lèvent les bras en l'air. Voilà donc les hommes qui composaient la milice « bien française » de Vichy. Soudain le rire devient homérique : des gens se sont emparés de quelques-uns de ces assassins. Ils les ont déculottés et fessés énergiquement. Les voilà qui gagnent à présent la voiture cellulaire qui vient d'arriver, leur culotte sur les talons, par petits bonds, comme pour une course en sac. Aux fenêtres, il y a des rires, des fleurs, quelques drapeaux déjà, des visages de femmes. Je regarde cette foule désarmée, et une sorte d'angoisse me prend à mon tour : elle a l'air si fragile, elle est heureuse, elle rit avec une espèce d'innocence. Et pourtant, parmi ces hommes, parmi ces femmes même, je sais qu'il y aura demain, après-demain, d'autres victimes.

### La liberté se prend

Vers 4 heures, un cycliste s'arrête devant la rue de Seine. Il annonce la trêve. Puis, deux autos passent, l'une avec un haut-parleur, qui confirme la nouvelle de sa voix nasillarde, l'autre avec un policier français, debout au milieu d'Allemands sans armes. Des groupes se forment, qui commentent la nouvelle, décontenancés. Je m'approche et je les écoute. « *Si les Allemands sont si faibles,* dit un homme en bras de chemise, *pourquoi leur accorder la trêve ?* ». Une vieille femme répond : « *Comme ça, on évitera des effusions de sang.* » « *Et si c'était une ruse des Allemands pour gagner du temps ?* » « *Mais le temps nous profite aussi.* » « *Nous n'avons pas beaucoup de munitions,* dit un jeune homme, *c'est aux Allemands qu'il faut les prendre, n'ayez pas peur, nous n'en manquerons pas.* » « *Et puis,* dit un vieillard, *qu'est-ce qu'il nous reste à faire s'ils ont signé la trêve ? A nous croiser les bras ; la liberté ça ne se donne pas, ça se prend.* » Quelques sourires pointent. Des femmes, qui n'avaient osé sortir, s'aventurent sur le boulevard et regardent vers la place Saint-Germain d'un air délivré. A l'instant, des coups de feu partent d'une fenêtre, une femme est touchée, le foie traversé, une autre s'appuie sur un arbre et son sang coule sur le tronc. Des FFI s'approchent, mais les fenêtres sont vides. Comment reconnaître celle d'où l'on tire ? Ainsi, chaque quartier va avoir son milicien fantôme. Au 13 de la rue de l'Abbaye, on en a signalé un sur le toit. Sans doute est-ce une erreur ou bien l'homme s'est enfui depuis longtemps. Mais chaque fois qu'éclate un coup de feu isolé, les bonnes du sixième déclarent : « *C'est le Japonais du toit.* »

Le feu s'est arrêté, il y a des drapeaux à toutes les fenêtres. A 5 heures, je pousse, à bicyclette, jusqu'à la Chambre des députés. Au bout du boulevard Saint-Germain, les chicanes sont ôtées, mais vingt Allemands s'avancent le fusil au poing. Un officier arrête les passants en les menaçant de son revolver, leur fait lever les bras et les fouille. Sur le trottoir, un homme agonise, sa chemise est rouge de sang, la moitié de son visage est emporté : LEUR TRÊVE. Je vais jusqu'à l'Alma. Tout est tranquille, mais on entend de grosses explosions dans la direction de l'Etoile. Vers 8 heures, quand je reviens, les drapeaux ont disparu. Des Allemands sont passés, tirant sur toutes les fenêtres pavoisées. La rue a pris un aspect vaguement sinistre, les gens commentent les événements, sans gaîté, presque à voix basse. Faut-il faire la trêve ? Et, d'ailleurs, y a-t-il vraiment une trêve ? Les bruits commencent à courir : la Wehrmacht observe l'armistice, les SS s'y refusent. Une vieille femme passe, hagarde, lasse et distinguée, en poussant une bicyclette. Elle va de groupe en groupe et chuchote « *Ils annoncent un bombardement massif de Paris si un seul coup de feu est tiré. Faites circuler cette nuit.* » Elle s'en va, maigre et lasse, laissant partout une sorte de découragement anxieux. Est-elle sincère ? Est-elle la Cinquième Colonne ? On ne sait pas. On se regarde après son passage : on dit : « *C'est idiot !* » en haussant les épaules, et pourtant un petit venin demeure. Et on reste là, sans trop savoir que faire, simplement parce que la rue demeure inexplicablement attirante et parce qu'on répugne à s'ensevelir dans ces grands trous noirs et tièdes : les chambres.

Et puis, tout à coup, un grand cri : « *La lumière !...* » Une des longues fenêtres de l'hôtel Louis XV s'est éclairée. C'est une ruée ; en un clin d'œil, la rue est vide, comme si l'on venait de la balayer à la mitrailleuse : on va entendre la radio anglaise. La nuit est tombée. Les fenêtres brillent, sans souci de la défense passive. On n'entend plus que de lointaines détonations et les craquements, les grands râles vagues, les voix inhumaines de la radio.

*Lundi.*

On se réveille le cœur en fête, tout le monde est persuadé qu'ILS sont partis. Sans même s'être lavés, les hommes descendent jeter un petit coup d'œil au Sénat. Comme la veille, comme l'avant-veille, ils remontent chez eux, déçus ; le drapeau est toujours là. Et l'éternelle question leur remonte aux lèvres : « *Mais, puisqu'ils sont battus, POURQUOI ne s'en vont-ils pas ?* » Seulement, le ton n'est plus le même, la journée de la veille a été décisive. Tous ces hommes en ont assez d'attendre passivement que les Allemands veuillent bien partir. Toute la matinée, c'est la colère qui souffle sur la ville. Cette foule a enfin décidé de prendre son destin dans ses propres mains. Vers 11 heures, on voit apparaître les premières barricades. Le chemin qui mène de la docilité douloureuse à l'insurrection est enfin parcouru. A partir de ce moment, il n'y aura plus que des combattants. Demain, je parlerai des combats que j'ai vus.

**Prochain article :**

**TOUTE LA VILLE TIRE**



● *Une messe à Notre-Dame.* – Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, présidera, samedi 25 août à 10 heures, à Notre-Dame, une messe d'action de grâces marquant le quarantième anniversaire de la libération de Paris. Le président de la République sera représenté par le premier ministre, M. Laurent Fabius. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, assistera à la cérémonie. Le cardinal Lustiger sera entouré d'une dizaine d'évêques originaires de Paris et des anciens aumôniers de la 2e DB. A la demande de l'archevêque, les cloches de toutes les églises de la capitale sonneront de 9 h 45 à 10 heures. En outre, un office solennel sera célébré le vendredi 24 août à 18 heures à la grande synagogue de la rue de la Victoire, sous la présidence de M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris.

Le Monde

# économie

## AUTOMOBILE

### Et si les communistes avaient raison ?

**Lettre ouverte, dossiers, interviews, conférences de presse, les prises de position répétées du PC sur le dossier automobile, quelques semaines après son départ du gouvernement, apparaîtront à la plupart comme de pure tactique. On aurait tort pourtant de ranger trop vite les propositions du parti au catalogue des idées toutes faites. Bon nombre des analyses, exposées notamment par M. Philippe Herzog, l'économiste du PC, dans sa « Lettre ouverte aux cadres de l'automobile » (*le Monde* du 22 août) ne relèvent en effet ni de la *« langue de bois »* ni de l'opportunisme.**

M. Herzog n'a pas tort de souligner le caractère simpliste des *solutions actuellement évoquées*, notamment par la commission Dalle, qui, pour l'essentiel, lient le salut du secteur à une amélioration de la productivité — par des suppressions massives d'emplois — et à une injection de fonds publics. Outre le caractère très théorique des calculs effectués, il suffit de s'interroger sur l'origine des difficultés des deux groupes automobiles français pour comprendre que la diminution des effectifs, sans doute aujourd'hui nécessaire, ne serait-ce que pour abaisser le « point mort » (1) des deux entreprises et leur permettre ainsi de supporter *les fluctuations inévitables* d'un marché proche de la saturation, n'est pas en soi une panacée. Elle n'est en tout cas pas suffisante pour assurer leur avenir à long terme. Si l'industrie automobile française se retrouve aujourd'hui en si mauvaise posture face à ses concurrents, ce n'est pas seulement parce qu'elle n'a pas su à temps adapter ses effectifs à l'évolution de ses ventes et des techniques — *ce qui, au demeurant, relève* d'une imprévoyance coupable, — mais aussi parce qu'elle a commis, depuis dix ans, des erreurs stratégiques de taille, aggravées par des carences de gestion courante non moins lourdes de conséquences.

L'exemple du redressement *quasi miraculeux du groupe Fiat*, cité, non sans quelque paradoxe, par M. Herzog, non comme « modèle » mais néanmoins comme « exemple », est à ce titre parlant. Car la « recette » du groupe transalpin ne se résume pas à la suppression depuis quatre ans de plusieurs dizaines de milliers d'emplois. *Comme dans* le groupe américain Chrysler, lui aussi rescapé miracle de ces dernières années, le virage pris en 1980 par Fiat s'est accompagné d'un changement de la direction — M. Giovanni Agnelli a en 1980 remplacé à la tête du groupe son frère Umberto par deux dirigeants : *MM. Romiti et Ghidella*. Le virage s'est traduit également par une stratégie de « recentrage » délibérée, prenant le contre-pied de celle menée au cours des années précédentes. Laissant de côté pour un temps ses ambitions de multinationale (en revendant notamment des intérêts en Espagne, ou en *Argentine) et de diversification* du groupe, Fiat a concentré ses efforts et ses investissements sur le secteur automobile *stricto sensu* et sur l'Europe — Italie en tête.

Qu'ont fait le deux groupes français ? Exactement le contraire. Grisée par la vague de *ses succès commerciaux* — basés sur une avance technique ephémère — et aiguillonnée par la concurrence exacerbée entre les deux sociétés rivales, l'industrie nationale s'est dispersée. Elle a multiplié les « coups » — rachat heureux de Citroën, puis *acquisition catastrophique de Chrysler pour Peugeot, fusion* laborieuse de Saviem et de Berliet, rachat d'American Motors et de Mack pour Renault,etc. — les implantations internationales, *éparpillant, par là même* ses ressources tant humaines que financières. Certes, toutes ces opérations ne sont pas apparues *comme des échecs. Mais on peut a posteriori* se demander si les deux groupes français n'ont pas eu en quelque sorte *« les yeux plus gros que le ventre »*. N'eût-il pas été plus judicieux de concentrer ces ressources, forcément limitées, sur l'amélioration de la gamme, la modernisation des *usines françaises, la formation* accélérée du personnel ou un renforcement du niveau de qualité technique — Mercédès, BMW ou Volvo par exemple, n'ont pas fait autre chose, cela ne leur a pas si mal réussi... — ? Ce d'autant que ces choix stratégiques se sont, dans l'un et l'autre cas, doublés d'une imprévoyance en matière sociale dont on mesure aujourd'hui les conséquences et d'erreurs de gestion répétées — fusion désastreuse des réseaux Talbot et Peugeot, mauvaise politique de gamme chez Renault, etc.

Le PC a-t-il tort de prôner un changement radical de stratégie s'appuyant notamment sur un renouveau de la coopération Peugeot-Renault — totalement *abandonnée depuis dix ans*, — un renforcement des liens avec les fournisseurs ou les sous-traitants des deux constructeurs — négligés, voire pressurés systématiquement jusqu'ici, — une diversification vers les secteurs en amont (telle la productique) — à l'instar des groupes *américains ou japonais, une politique* de gamme permettant la reconquête du marché intérieur, etc. Bref une politique de recentrage au niveau de l'ensemble de la filière ? Une chose est certaine : à se limiter aux seules suppressions d'effectifs sans s'interroger plus avant sur la stratégie ou la gestion des deux groupes, on risque, comme le souligne fort justement M. Herzog, d'engager purement et simplement une stratégie de régression catastrophique à terme.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Niveau de production minimum nécessaire à l'équilibre des comptes de la firme.

### Citroën : la CGT demande la poursuite des négociations

le comité central d'entreprise de 'itroën s'est réuni, ce mercredi natin 22 août, pour examiner le ouveau *« plan social »* présenté par a direction. Celui-ci prévoit pour les ravailleurs licenciés une formation e dix mois avec le maintien de 70 % u salaire brut (*le Monde* du 2 août). Sur les 5 959 suppressions 'emplois qu'elle souhaiterait, la irection a déjà obtenu 144 départs en préretraite ; elle vait, le 8 juin, déposé deux emandes de licenciements auprès es directions départementales du avail et de l'emploi des Hauts-e-Seine et de Seine-Saint-Denis ortant respectivement sur 1 496 et 441 personnes. Le dispositif sera résenté, dans l'après-midi de mercredi, aux comités d'établissements es différentes usines concernées Levallois, Nanterre, Asnières et 'lichy d'un côté, Aulnay et Saint-)uen de l'autre). Le nombre de cenciements dépend d'une part des utorisations accordées par les pouoirs publics, d'autre part, du nomre de départs volontaires de travail-urs immigrés pour rentrer dans eur pays. Au 15 août, 30 demandes d'aides au retour vaient été acceptés, 200 dossiers nviron devaient encore être examinés et la liste des demandes n'est as close.

Au comité central d'entreprise, la SL est très fortement majoritaire, uisqu'elle compte 17 élus, contre 2 la *CGT, 1 à la CGC*, les autres yndicats (FO, CFDT, CFTC) 'étant présents qu'à titre consultaif. Toutefois la CGT constitue la rincipale force syndicale dans les sines les plus touchées par les supressions d'emplois (Aulnay et evallois). La Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM) CGT a rappelé ses réserves dans un communiqué publié mardi 21 août dans la soirée : *« Les propositions formulées par la direction générale de Citroën lors de ses rencontres avec les fédérations syndicales nationales de la métallurgie sont trop limitées. Elles tendent à dégager la responsabilité du patronat dans le domaine de l'emploi et à conditionner le devenir des entreprises à ce problème. Elles n'apportent pas de réponse aux questions posées par la CGT quant au devenir industriel des entreprises et à la situation de l'emploi. »*

La FTM demande que les discussions engagées continuent et réaffirme qu'*« aucune décision ne doit être prise en l'absence des travailleurs de Citroën »* (elle avait demandé le report de la réunion du comité central d'entreprise, les usines ne rouvrant leurs portes que le 28 août). Elle rappelle sa position sur l'industrie automobile française : loin de connaître *« un déclin irréversible »*, celle-ci peut *« reconquérir sa place sur le marché national et ouvrir de nouvelles coopérations mutuellement avantageuses avec certains pays »*. A condition *« de définir une politique industrielle globale, une stratégie commerciale par marques et d'aller dans le sens d'avancées sociales prenant en compte le pouvoir d'achat, la formation professionnelle et débouchant sur des emplois qualifiés »*.

De son côté, M. Marc Blondel, secrétaire confédéral de Force ouvrière, souligne dans une « Libre opinion », publiée ce mercredi par le *Quotidien de Paris*, que *« notre but n'est pas d'organiser le chômage, mais de l'éviter »*.

## ÉNERGIE

### Les pays de l'OPEP se félicitent du redressement du marché pétrolier

Après deux mois d'alerte, le calme semble être revenu sur le marché pétrolier. Les cours du marché libre, qui, en juin et en juillet, avaient chuté jusqu'à un seuil critique, se sont lentement redressés depuis le 2 août et restent depuis une semaine relativement stables, à un niveau toutefois encore inférieur de 1,30 à 1,50 dollar par baril aux cours officiels fixés par l'OPEP et les autres pays producteurs. La confiance relative des opérateurs, qui, pour la plupart, attendent un lent raffermissement des cours d'ici à l'automne, est entretenu par la multiplication des déclarations optimistes des membres de l'OPEP, ainsi que par les informations faisant état d'une baisse réelle de la production au cours du mois d'août.

De retour à Caracas, après une série de visites dans les pays membres de l'OPEP, le ministre vénézuélien de l'énergie, M. Arthuro Hernandez, a ainsi déclaré le 21 août que l'OPEP allait réduire sa production de *1,5 million de barils par jour* (1) en août par rapport à juillet pour la ramener à environ 16,5 millions de barils par jour, soit un *niveau inférieur* au plafond de production officiel de l'OPEP (17,5 millions de barils par jour). Cette décision, a-t-il précisé, a été prise au cours des réunions informelles qui se sont déroulées dans les pays du Golfe et en Libye ces derniers jours. M. Hernandez a notamment souligné l'attitude de l'Iran, qui est *« resté des semaines sans vendre un seul baril de pétrole »* et a rendu hommage aux pays producteurs non membres de l'OPEP, comme la Grande-Bretagne, dont la *« nouvelle attitude »* signifie, selon lui, que *« le gouvernement britannique est arrivé à la conclusion qu'en certaines occasions il devait assurer la défense du marché »*.

Même optimisme pour Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, lequel s'est déclaré convaincu, dans un entretien publié par la revue *Middle East Economic Survey*, que le marché, *« qui a déjà enregistré une amélioration substantielle au cours des deux dernières semaines, va continuer de se raffermir au cours de la période critique du troisième trimestre »*. Précisant que la production saoudienne, qui avait atteint 4,2 millions de barils/jour en juillet — chiffre très inférieur à toutes les estimations faites par ailleurs, notamment par l'Agence internationale de l'énergie, — devrait continuer à diminuer en août pour représenter *« environ 4 millions de barils/jour, si ce n'est un peu moins »*, M. Yamani a confirmé que la production totale de l'OPEP devrait tomber, en août, en dessous de son plafond. Il s'est montré également très confiant dans la reprise de la demande attendue d'ici à la fin de l'année, qui devrait porter au quatrième trimestre la part de l'OPEP dans la demande mondiale à « au moins 19 millions de barils/jour ».

Compte tenu de ces perspectives, le ministre saoudien, interrogé sur la tenue d'une éventuelle conférence extraordinaire de l'OPEP, a estimé que celle-ci serait souhaitable dans la seconde moitié d'octobre, afin, si la reprise de la demande se matérialise alors, de *« relever le plafond global de production et les quotas des treize pays membres pour le quatrième trimestre. Cela voudrait mieux que de voir certains pays accroître illégalement leurs ventes »*.

Egalement optimiste à court terme sur le redressement du marché, le ministre algérien de l'énergie M. Belkacem Nabi a cependant adressé, dans une déclaration à *Algérie presse-service*, une mise en garde contre *« certains pays producteurs*[qui] *envisagent de revoir le plafond de production de l'OPEP pour l'augmenter à partir du mois d'octobre 1984 »*. *« Cette attitude ne serait*, a-t-il dit, *pas très prudents*. [car] *la stabilité du marché ne survivrait pas à un relâchement de la discipline. »*

#### Les intérêts britanniques

De fait, si tous les pays producteurs ont de bonnes raisons de se féliciter de l'évolution récente du marché et de la « discipline » nouvelle observée par la plupart des pays (la Grande-Bretagne, l'Iran, le Nigéria et l'Arabie saoudite) qui avaient été responsables de la chute des cours en juin et juillet, l'adoption d'une stratégie pour la fin de l'année risque de soulever de nouveaux débats. D'une part, car la modération observée par les principaux pays producteurs risque — pour des raisons financières — de ne pas durer très longtemps, et, d'autre part, car la reprise du marché pourrait s'avérer, selon de nombreux experts occidentaux, moins nette que prévu. Enfin, parce que l'intervention des grandes compagnies pétrolières et du gouvernement britannique, qui a été déterminant dans le retournement initial du marché intervenu dans les premiers jours du mois d'août — la baisse de la production OPEP n'est intervenue qu'après ce retournement, — pourrait également, *une fois le risque d'un effondrement* des prix écarté, se relâcher.

Selon M. Robert Mabro, directeur de l'Institut des études énergétiques d'Oxford, qui a publié une lettre dans le *Financial Times* du 17 août, ce retournement, a été provoqué par les compagnies opérant en mer du Nord qui sont *« intervenues* [sur le marché] *soit en limitant leurs ventes de brut, soit en achetant du brut sur le marché au jour le jour ou à la BNOC* (Compagnie nationale des pétroles britanniques) ». Cette intervention a été la conséquence de *« trois semaines de contacts intensifs et de discussions »* entre ces compagnies et le gouvernement britannique, et non d'une intervention de l'OPEP.

Refusant l'hypothèse d'une collusion entre le gouvernement britannique et l'OPEP — *« il est absurde de suggérer que le gouvernement essayait de calmer l'OPEP ou de se concilier les faveurs à long terme des producteurs modérés »*, M. Mabro estime que *« le gouvernement britannique semble avoir décidé, à un moment quelconque en juin ou juillet, qu'il est de l'intérêt britannique de maintenir le prix officiel du pétrole à son niveau actuel »*. Pour lui, cette décision serait justifiée pour l'essentiel, par des éléments de politique financière et macro-économiques purement *britanniques* : une baisse des prix du brut accroîtrait les pressions sur la livre et provoquerait un surcroît d'inflation, et, de là, un renchérissement des taux d'intérêt.

Si cette hypothèse est exacte, les pays de l'OPEP auraient tort de se réjouir trop vite de leurs succès récents, l'attitude conciliante des Britanniques et des compagnies pouvant brutalement cesser, plongeant de nouveau l'OPEP dans une position critique.

V. M.

(1) Un million de barrils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **National Sun Industries en faillite.** — Un tribunal du Dakota du Nord, aux Etats-Unis, a déclaré en faillite, le 21 août, la société National Sun Industries, qui dispose de la plus grande usine au monde de broyage de graines de tournesol, et qui n'a pas pu se réorganiser à temps, sous contrôle judiciaire. Ses difficultés financières, qui font suite au marasme du marché des produits de graines de tournesol, avaient contraint la société à fermer son usine de broyage en mai dernier. La construction de cette usine avait coûté 50 millions de dollars. — (*AFP.*)

### Étranger

● **Grande-Bretagne : plus de 100 000 emplois de fonctionnaires supprimés.** — 113 000 emplois de fonctionnaires, soit plus de 15 % du total des effectifs, ont été supprimés dans l'administration publique britannique depuis l'arrivée au pouvoir en mai 1979 du gouvernement conservateur de Mme Margaret Thatcher, a-t-on appris, le 20 août, de source officielle. Entre avril et juin 1984, les réductions ont porté sur 5 000 emplois, constituant *« un pas de plus »* en direction de l'objectif du gouvernement de réduire de 20 % le nombre des fonctionnaires d'ici à 1988, a-t-on ajouté de même source. — (*AFP.*)

### Social

● **Grève à la Caisse d'épargne de Paris.** — Les syndicats (hormis la CGC, CGT, CFDT, Syndicat unifié et FO) de la Caisse d'épagne de Paris ont appelé, le 21 août, le personnel des cent cinquante-deux agences de Paris des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne à un mouvement de grève de vingt-quatre heures, afin de protester contre la menace de licenciement d'un délégué CGT, M. Serge Adatto. Selon la CGT, 76 % du salariés (45 % selon la direction) étaient en grève mardi, et les trois quarts des succursales fermées.

#### LICENCIÉE POUR UNE PRUNE

Une employée du rayon alimentaire des Nouvelle Galeries de Bordeaux a reçu, le 20 août, une lettre de licenciement pour « faute lourde » : avoir mangé le 3 août une prune prise au rayon fruits dont elle était chargée durant son service.

Mme Anita Jambert reconnaît les faits. Mais la direction du magasin a décidé une mise à pied « conservatoire » avant de lui annoncer son licenciement pour « faute lourde », excluant le *préavis et toute indemnite*.

La vendeuse entend porter l'affaire devant le conseil des prud'hommes. La direction du magasin reste sur ses positions. *« C'est un vol. Sur l'ensemble du magasin ces vols sont trop nombreux. »* Mme Imbert a trente-quatre ans, dix-huit ans de maison, elle affirme que plusieurs licenciements ont été décidés par la direction touchant les membres les plus anciens des Nouvelles Galeries.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. .... | 8,8790 | 8,8810 | – 58 | – 38 | – 125 | – 85 | – 360 | – 220 |
| $ can. ...... | 6,8216 | 6,8247 | – 66 | – 40 | – 133 | – 86 | – 339 | – 216 |
| Yen (100) ... | 3,6649 | 3,6673 | + 145 | + 158 | + 287 | + 308 | + 854 | + 942 |
| DM ....... | 3,0686 | 3,0709 | + 148 | + 161 | + 288 | + 307 | + 803 | + 865 |
| Florin ...... | 2,7228 | 2,7242 | + 114 | + 124 | + 219 | + 236 | + 624 | + 678 |
| F.B. (100) ... | 15,2096 | 15,2137 | – 21 | + 52 | – 32 | + 89 | – 44 | + 328 |
| F.S. ....... | 3,6786 | 3,6809 | + 197 | + 214 | + 378 | + 404 | + 839 | + 1217 |
| L (1 000) ... | 4,9645 | 4,9670 | – 127 | – 102 | – 270 | – 227 | – 977 | – 860 |
| £ ......... | 11,6279 | 11,6368 | + 22 | + 74 | + 58 | + 146 | + 377 | + 686 |

### TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .... | 11 3/4 | 11 7/8 | 11 3/4 | 11 7/8 | 11 13/16 | 11 15/16 | 12 1/8 | 12 1/4 |
| DM ...... | 5 1/6 | 5 3/16 | 5 3/16 | 5 5/16 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 15/16 | 6 1/16 |
| Florin ..... | 6 | 6 1/4 | 6 1/16 | 6 3/16 | 6 1/8 | 6 1/4 | 6 5/8 | 6 3/4 |
| F.B. (100) .. | 11 3/8 | 11 3/4 | 11 | 11 1/2 | 11 | 11 1/2 | 11 | 11 1/2 |
| F.S. ...... | 1 3/4 | 2 | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 13/16 | 4 15/16 | 5 | 5 1/8 |
| L (1 000) .. | 13 3/4 | 14 1/4 | 13 3/8 | 13 5/8 | 13 3/4 | 14 1/4 | 15 | 15 1/2 |
| £ ....... | 11 | 11 1/4 | 10 3/4 | 10 7/8 | 10 11/16 | 10 13/16 | 10 11/16 | 10 13/16 |
| F. franç. . | 11 1/6 | 11 1/4 | 11 1/4 | 11 7/16 | 11 3/8 | 11 9/16 | 12 | 12 3/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## AFFAIRES

### EN SUISSE
### Un scandale financier atteint neuf banques

De notre correspondant

Berne. — Un important scandale financier, qui atteint sept banques helvétiques et deux étrangères, a été révélé, le 21 août, par le quotidien *Tages-Anzeiger* de Zurich. Entre 1981 et 1982, ces banques avaient accordé des prêts d'un montant de 80 millions de francs suisses à un groupe de quatre sociétés créées au Liechtenstein par un homme d'affaires espagnol, M. Jaime Ballestero-Aguilar, pour financer la construction d'un village de vacances dans une île espagnole de la Méditerranée, dont le nom n'a pas été précisé. En contrepartie de cet emprunt, M. Ballestero avait offert comme garanties des polices d'assurances et un lot de pierres précieuses évaluées à 190 millions de francs suisses. *Mais, au moment de passer au* remboursement des crédits, il s'avéra que les sociétés du financier espagnol se trouvaient en faillite. Une nouvelle expertise des pierres précieuses laissées en gage révéla qu'elles avaient été évaluées vingt fois plus que leur valeur réelle. Pour leur part, les compagnies d'assurances ont jusqu'à présent refusé toute indemnisation, prétextant que les crédits avaient été obtenus de manière frauduleuse. Une information a néanmoins été ouverte par les autorités judiciaires du *canton de Zurich. Sept banques* domiciliées en Suisse sont concernées par cette affaire : Chemical Bank, Slavensburg *Bank, Banca Unione di Credito*, Kreditbank, American Fletcher Bank, Keyser Ullmann, Sarazin et Cie. Les noms de deux banques de Paris et de Londres *n'ont pas* été communiqués. — J.-C. B.

### Les Banques populaires cherchent à vendre leur chaîne hôtelière Frantel

La Banque populaire fédérale de développement (BPFD), du groupe des Banques populaires, cherche à vendre, d'ici à la fin de l'année, sa chaîne hôtelière Frantel (1). Aucun accord n'a encore été signé avec les éventuels repreneurs, mais le groupe libanais Abela semble le candidat le plus intéressé.

Filiale à 100 % de la Banque populaire fédérale de développement, la Société française d'hôtellerie Frantel (au capital de 90 millions de F), qui exploite cette enseigne, a été créée en 1965, à l'initiative des pouvoirs publics, afin d'essayer, à cette époque, de compenser la carence en établissements de bon standing du parc hôtelier français.

Destinée à accueillir une clientèle d'homme d'affaires, la chaîne Frantel comprend des établissements trois et quatre étoiles, situés généralement en centre-ville, avec des petites unités (200 chambres en moyenne).

En 1983, le groupe Frantel, qui emploie quelque 3 000 personnes, a *réalisé un chiffre d'affaires* de 530 millions de F (les prévisions tablant sur 665 millions de F pour l'exercice en cours) et un bénéfice de 2 millions de F. En France, où sont implantés à l'heure actuelle 27 hôtels dont 23 en propriété, le chiffre d'affaires a atteint 320 millions de F l'année dernière, dont 170 millions pour l'hébergement et 150 millions en restauration et activités diverses. Venue assez tard sur le marché international avec l'ouverture de deux hôtels en 1975 aux Antilles françaises et une implantation à Abidjan (Côte-d'Ivoire) en 1979, la chaîne Frantel ne s'est véritablement développée sur l'étranger que depuis deux ans. Outre 3 établissements dans les Antilles, elle dispose aujourd'hui de 15 hôtels répartis en Europe (République fédérale d'Allemagne, notamment), en Afrique francophone et au Moyen-Orient... Parmi les prochaines ouvertures prévues d'ici à la fin 1984 figurent les villes de Koweit-City, Brazzaville (République du Congo) et Ferney-Voltaire, à proximité de l'aéroport de Genève, mais en territoire français.

De son côté, le groupe libanais Abela, l'un des plus importants groupes mondiaux de bases-vie (chantiers...), possède des intérêts en France, dans le secteur hôtelier de bord de mer (*hôtels Gray* d'Albion à Cannes, Regency Beach à Nice et Miramar à Biarritz) et dans des stations de sports d'hiver (*2 hôtels à Isola 2000, Alpes-Maritimes*).

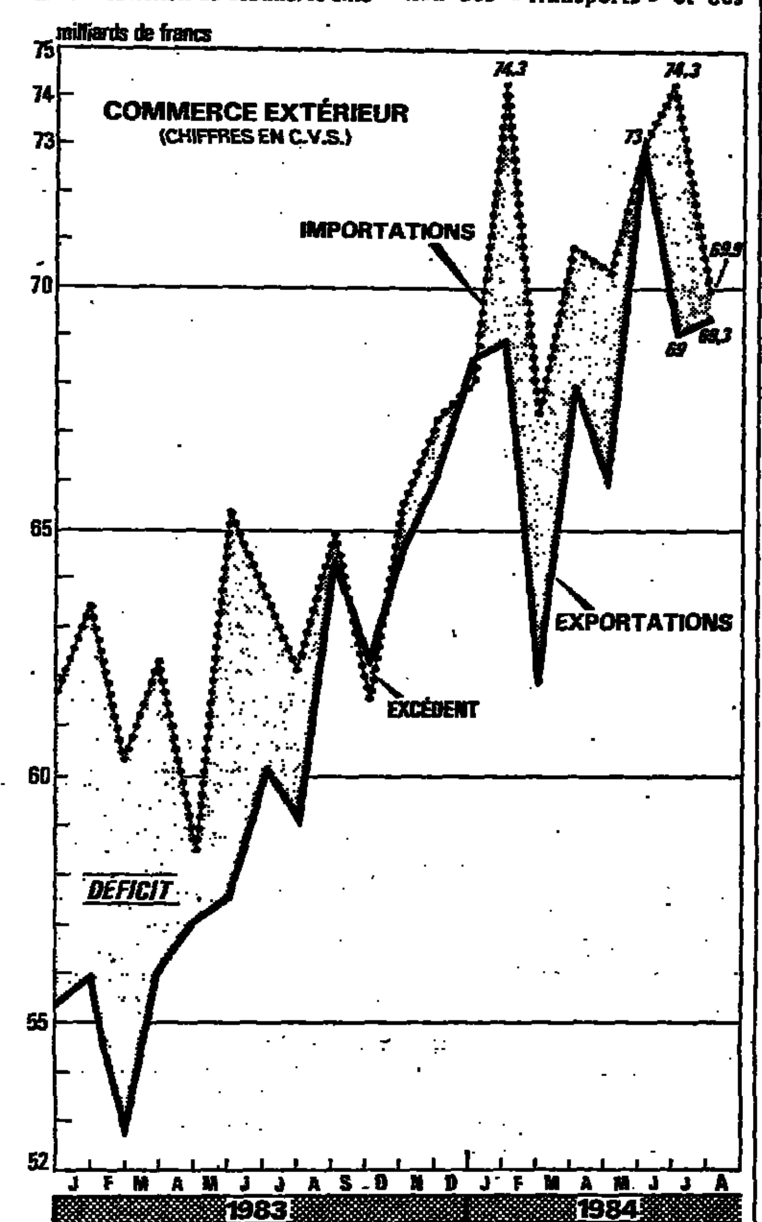
S.M.

(1) Cette chaîne, créée par le Crédit hôtelier, avait été conservée par la BPFD lorsque la majeure partie des autres actifs de cet organisme avaient été fusionnés, en 1980, avec la Caisse nationale des marchés de l'Etat, pour donner naissance au Crédit d'équipement des PMR.

## CONJONCTURE

### Amélioration du commerce extérieur en juillet mais aggravation de la balance des paiements courants

Le commerce extérieur de la France s'est amélioré en juillet. Les importations ont atteint 70,2 milliards de francs, les exportations 72,7 milliards de francs, ce qui a permis de dégager – en chiffres bruts – un excédent de 2,5 milliards de francs correspondant à un taux de couverture des achats par les ventes de 103,6 %. Depuis le début de l'année – c'est-à-dire en sept mois – le déficit du commerce extérieur s'élève à 17,7 milliards de francs.




Après correction des variations saisonnières, les importations se sont élevées à 69,9 milliards de francs et les exportations à 69,3 milliards de francs correspondant à un taux de couverture des achats par les ventes de 99,2 %. Le déficit a été de 595 millions de francs contre 5,2 milliards de francs en juin.

L'amélioration des chiffres de juillet s'explique – après correction des variations saisonnières – par une réduction de 5,8 % des importations par rapport au mois de juin, alors que les exportations progressent de 0,4 %. En un an, c'est-à-dire par rapport à juillet 1983, les ventes (+ 15,9 %) progressent plus vite que les achats (+ 10,8 %).

L'amélioration de juillet survient après le très mauvais résultat de juin (5,2 milliards de francs de déficit). Celui-ci compense donc celui-là. Depuis le début de l'année – après correction des variations saisonnières – le déficit du commerce extérieur atteint 23 milliards de francs, soit en moyenne mensuelle environ 3,2 milliards de francs. Si l'on considère les deux derniers mois connus – juin et juillet – on arrive à un déficit mensuel moyen à peu près équivalent (3 milliards). C'est d'ailleurs bien un déficit de 30 à 35 milliards de francs que prévoient les pouvoirs publics, qui s'inquiètent de ce déséquilibre persistant (officiellement les comptes de 1984 révisés en juin prévoient un déficit de 25 milliards de francs).

En juillet, la facture énergétique a fortement baissée (12,1 milliards de francs contre 16,5 milliards en juin), tandis que l'excédent des échanges industriels retrouvait ses niveaux élevés du début de l'année (8,1 milliards de francs). L'excédent du secteur agricole et agro-alimentaire a, en revanche, fortement chuté, s'établissant à 200 millions de francs, soit le niveau le plus bas enregistré depuis octobre 1979.

Pour sa part, la balance des paiements courants a été au deuxième trimestre – après correction des variations saisonnières et après révision – déficitaire de 8,36 milliards de francs contre 4,2 milliards de francs au premier trimestre. Cet alourdissement du déficit s'explique surtout par les services. La dégradation des « transports » et des « grands contrats » est évidemment un sujet d'inquiétude. La balance des paiements courants avait été déficitaire de 29 milliards de francs en 1983 ; les pouvoires publics visent un déficit de 20 milliards de francs cette année.

● **Augmentation des réserves de change de la France en juillet.** – Les avoirs officiels de change de la France ont augmenté de 5,39 milliards de francs en juillet, du fait notamment de rentrées de devises (+ 4,7 milliards de francs). Ils s'établissaient à 444,37 milliards de francs fin juillet.

### NET REDRESSEMENT DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE EN 1983

Selon les chiffres provisoires établis par la direction des assurances du ministère de l'économie et des finances, les comptes de la branche automobile en France ont retrouvé l'équilibre financier en 1983, après cinq exercices lourdement déficitaires. Dans les milieux professionnels, on confirme que, après les déficits de 1978 (104 millions de francs), de 1979 (23 millions), de 1980 (705 millions), de 1981 (1 080 millions) et de 1982 (178 millions), soit 2090 millions de francs de perte au total, l'année 1983 s'est soldée par un retour à l'équilibre, voire un résultat « *légèrement positif* » pour un chiffre d'affaires (encaissement de primes) de 50,8 milliards de francs.

L'amélioration des résultats provient essentiellement de la forte diminution (8 % en 1983, contre 4 % l'année précédente) de la fréquence moyenne des accidents, c'est-à-dire du nombre d'accidents constaté par rapport au nombre de véhicules en circulation. Cette situation résulte de la diminution du nombre de kilomètres parcourus tant par les conducteurs privés que professionnels, outre une régression de la proportion de jeunes conducteurs et la mise en place de mesures pour renforcer la sécurité routière, estime la direction des assurances.

Pour l'année 1984, la tendance n'est pas encore très nette, précise-t-on à la Fédération française des sociétés d'assurances, où l'on pense, toutefois, que la baisse de la fréquence des accidents constatée l'année dernière a pu s'inverser en partie ces derniers mois. En ce qui concerne les chiffres définitifs de l'ensemble des branches (automobile comprise) de l'assurance en France (ainsi que les dispositions nouvelles, tel le bonus-malus...), ils devraient être présentés, le 16 octobre prochain, lors d'une conférence de presse tenue par M. Jacques Lallement, le président de cette fédération.

# CARNET DU Monde

## Mariages

— Le colonel et M^me Robert BASSAC,
M. et M^me Guy DEVAILLY,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Elisabeth et Etienne,**

qui sera célébré le samedi 25 août, à 15 h 30, en l'église de Baden (Morbihan).

Locmiquel, 56870 Baden.
21, rue Lavoisier, 35000 Rennes.

## Décès

— M. et M^me Pierre Arnould,
ses parents,
M^me Colette Arnould,
sa sœur,
font part du rappel à Dieu de

**Michèle ARNOULD,**

pieusement décédée le 27 juillet 1984.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, ont eu lieu à Saint-Paul (Alpes-Maritimes), le 6 août 1984, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue Ampère,
75017 Paris.

— M^me Denys Berge,
son épouse,
M. et M^me Vincent Leroy,
Le docteur et M^me Jacques Siboni,
M^lle Catherine Berge,
ses enfants,
*Julia, Romain*, Constance, Eléonore,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Denys BERGE,**
chef du service de chirurgie urologique
à l'hôpital des Diaconesses à Paris,

survenu le 21 août 1984.

*Les obsèques auront lieu* vendredi 24 août, à 8 h 30, à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Poissy, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^me Michel Billaudot,
M. et M^me Alain Billaudot,
M. et M^me Omar Carreno
et leurs enfants,
ont *la douleur de faire part du* décès de

**M. Michel BILLAUDOT,**

survenu le 20 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Meudon-Bellevue.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, calade Saint-Roch,
06410 Biot.

— M^me Laure Pollack,
ses enfants *et ses* petits-enfants,
M. et M^me Richard Kelisky
et leur fils,
Les familles Gourevitch et Vexliar,
ont la douleur de faire part du décès de

**M^me Lucie GOUREVITCH,**
**née Vexliar,**

survenu à New-York le 14 août 1984.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 août, à 14 heures.
Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.
*Cet avis tient* lieu de faire-part.

— Tunis. Paris.

M^me Alice Nataf,
*M^me* Paule Nataf,
ses enfants et petits-enfants,
M^me Cécile Nataf
et ses enfants,
M. et M^me Henri Nataf
et leurs enfants,
M. et M^me Marcel Chelly
et leurs enfants.
Les familles Nataf et Sfez,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Léon cadet NATAF,**

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère et parent, survenu le 21 août 1984 en son domicile, 53 *bis*, rue Boileau, Paris-16^e, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 août 1984.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 16 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M^me TENENBAUM,**
**née Rosa Goldfarb,**

survenu le 16 août, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 20 août.

De la part de
M. et M^me Daniel Tenenbaum,
ses enfants,
Sophie, Isabelle et Bruno Tenenbaum,
ses petits-enfants,
Et de toute sa famille.

52-56, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

## Remerciements

— M^me Catherine Benassaya,
Gilles, Pierre, Philippe, Isabelle, Pascal,
Les familles Benassaya, Payen, parentes et alliées,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie manifestées lors de la disparition brutale de leur très cher regretté

**Daniel BENASSAYA,**
professeur,
conseiller de Paris,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

remercient bien vivement les personnalités et les élus, les amis, les autorités, les groupements, les associations et organisations, les administrations et services : l'hôtel de ville de Paris, le consulat de France à Los Angeles, qui, par leur soutien, leurs visites, leurs messages et envois de fleurs, leur présence à l'hommage solennel rendu à Paris et aux obsèques à Carpentras se sont associés, de près ou de loin, à leur douleur et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— La famille de

***M^me Jacques HINSTIN***
et de M^lle Jacqueline Hinstin

prie tous ceux qui se sont associés à son deuil de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

— M. et M^me G. Castellan,
M. et M^me A. Felix
Et toute la famille
remercient *tous ceux qui se sont associés* à leur peine à l'occasion du décès de

**M^me Georges REVERS.**

— *M. Achille Ricker,*
ses enfants, ses petits-enfants,
Les familles Lepage, Lebeau, Louat, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont *été adressés lors du décès de*

**Jacqueline RICKER,**

survenu le 21 juillet 1984, prient sincèrement leurs amis et toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leur *profonde reconnaissance émue.*

— M. et M^me Fred Samuel,
Anthony, Grégory et Géraldine,
M. et M^me Henri Samuel
*et leurs enfants,*
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

**Jean SAMUEL,**

les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

## Anniversaires

— Le 23 août 1983 s'absentait d'ici-bas

**Saïfi Kheira KATE,**

son *époux*, sa *fille*, sa *famille*, demandent à ceux qui l'ont connue avec sa sagesse d'avoir en ce jour une affectueuse pensée pour elle. Merci.

— *Périgueux.*
En ce cinquante et unième anniversaire de la disparition de

**M^e Odile MATHIEU-PARLANGE**

ses enfants se souviennent...

— En cette période anniversaire de la libération de Paris, on rappelle la mémoire de

**Robert MONOD**
(« Prospéro »),
membre de l'Académie de médecine,
rosette de la Résistance,
grand officier de la Légion d'honneur,

dont l'action facilita la mission du commandant Gallois (« Cocteau ») auprès du général Bradley, laquelle déclencha la marche vers Paris de la 2^e DB de Leclerc. Elle lui valut la grande médaille de vermeil de la Ville de Paris.
On associe à sa mémoire celle de son fils

**Claude**
**(colonel Moret),**
interne des hôpitaux de Paris,

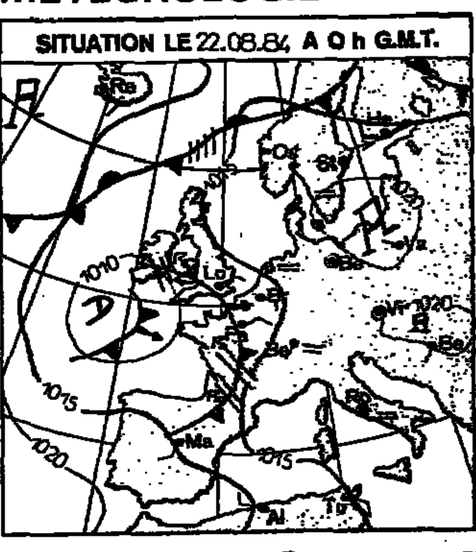
qui, à *la même époque, commandait* les opérations des FFI pour la libération de la Bourgogne-Franche-Comté et qui trouva la mort en franchissant le Rhin avec l'armée Rhin-Danube, le 2 avril 1945, à l'âge de vingt-huit ans.

## Communications diverses

— Grande Mosquée, 2, rue Quatrefages, Paris-5^e. Le samedi 25 août, à 15 heures, sera célébrée une cérémonie œcuménique à la mémoire des musulmans, héros anonymes morts pour la France durant les débarquements en Normandie et en Provence et en libérant Paris et Strasbourg avec la colonne Leclerc 2^e DB, ainsi que les villes de Toulon, Marseille, Lyon, etc., avec le maréchal de Lattre de Tassigny. De même à la mémoire des musulmans maquisards morts en soldats inconnus dans la Résistance en luttant contre l'occupant nazi.
Après quarante ans, les survivants des mille sept cent trente-deux résistants français et aviateurs anglais réfugiés à la Mosquée exprimeront leur fidèle souvenir en déposant une gerbe sur la tombe du regretté recteur
S.E. Si Kadour BEN GHABRIT.
Amicale libre Vae Victis, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2^e.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 23-8-84 DÉBUT DE MATINÉE

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 août à 0 heure et le jeudi 23 août à 24 heures.**

La dépression qui s'installe sur l'Europe occidentale maintiendra sur la France un temps perturbé pluvieux et orageux. Après le passage des premières lignes de grains, rafraîchissement sensible.

**Jeudi matin** : zone pluvieuse active recouvrant les régions de l'ouest entre la Bretagne et les Pyrénées, et donnant par place des pluies abondantes. Sur les autres régions, temps nuageux et brumeux. Il fera en général 15 à 17 degrés au lever du jour, localement 13 degrés, et près de la Méditerranée 18 à 20 degrés.

Au cours de la journée, les pluies et les nuages vont arriver sur la moitié est du pays où ils vont stationner, les côtes de la Manche garderont également un ciel chargé. Encore des orages résiduels mais localement forts des Alpes aux Vosges.

Sur les autres régions soit à peu près la moitié Sud-Ouest, ciel très variable avec des éclaircies et des averses. Les températures atteindront 20 à 22 degrés dans le Nord, 24 à 26 degrés dans le Centre et 26 à 28 degrés près de la Méditerranée et 22 à 25 degrés sur l'Ouest et le Sud-Ouest.

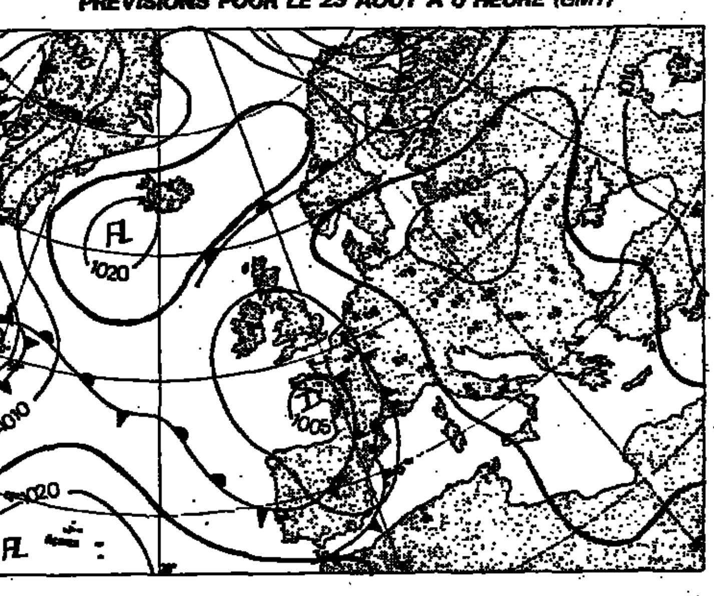
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 août à 8 heures, de 1012 millibars, soit 759,1 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 août; le second le minimum de la nuit du 21 au 22 août) : Ajaccio, 28 et 16 degrés; Biarritz, 23 et 16; Bordeaux, 28 et 16; Bourges, 32 et 17; Brest, 19 et 15; Caen, 33 et 19; Cherbourg, 27 et 16; Clermont-Ferrand, 31 et 15; Dijon, 30 et 15; Grenoble-St-M.-H., 31 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 13; Lille, 31 et 15; Lyon, 30 et 17; Marseille-Marignane, 29 et 20; Nancy, 29 et 11; Nantes, 27 et 15; Nice-Côte d'Azur, 27 et 19; Paris-Montsouris, 30 et 20; Paris-Orly, 29 et 18; Pau, 26 et 14; Perpignan, 32 et 18; Rennes, 28 et 16; Strasbourg, 28 et 12; Tours, 30 et 16; Toulouse, 31 et 16; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 22 degrés; Amsterdam, 26 et 15; Athènes, 28 et 18; Berlin, 25 et 14; Bonn, 27 et 13; Bruxelles, 28 et 14; îles Canaries, 27 et 21; Copenhague, 23 et 16; Dakar, 30 et 27; Djerba, 35 et 23; Genève, 30 et 14; Istanbul, 26 et 17; Jérusalem, 28 et 16; Lisbonne, 25 et 16; Londres, 30 et 17; Luxembourg, 27 et 15; Madrid, 28 et 11; Moscou, 20 et 9; Nairobi, 25 et 12; New-York, 24 et 17; Palma-de-Majorque, 33 et 18; Rio-de-Janeiro, 22 et 19; Rome, 27 et 15; Stockholm, 27 et 14; Tozeur, 37 et 26; Tunis, 31 et 24.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 0 HEURE (GMT)




## JEUNESSE

### Alice au pays des Lego

De notre envoyée spéciale

Legoland (Danemark). — Briques magiques qui, au gré des cœurs ou de l'imagination, deviennent bateaux, maisons, châteaux-forts ou sculptures *abstraites... Les Lego ont envahi* nos maisons. Les cubes et parallélépipèdes monotones d'il y a une trentaine d'années ont fait place à des briques en tout genre aux formes variées et recherchées pour que les réalisations soient toujours le plus près possible du modèle, bien plantées *dans la réalité... Jeu pour les* petits qu'apprennent les grands. Et, quand les grands s'y mettent, il leur faut de l'espace. Même l'inventeur du Lego, le Danois Gotfred Kirk Christiansen, a craqué.

Frustré de voir quotidiennement s'envoler les boîtes-à-rêve de ses usines de Billund dans le Jutland, il a décidé, dans les années 60, de construire un parc d'attractions rien qu'avec des *pièces de Lego. Architectes,* sculpteurs, ingénieurs, dessinateurs, maquettistes, mais aussi une armée de jardiniers-paysagistes se sont mis au travail. Le résultat vaut la peine d'un détour.

C'est en effet un parc d'attractions avec des manèges, des petites voitures en Lego que les enfants peuvent conduire sans danger. Plusieurs circuits indépendants sont prévus sui*vant les tranches d'âge. C'est,* en même temps, une leçon de géographie, une leçon de choses ou tout simplement une bouffée de poésie, selon l'humeur.

Au cœur du parc, des villages et des quartiers de célèbres villes européennes ont *été* reproduits *avec les briques fabriquées à* l'usine pour seuls matériaux. Le Palais danois d'Amalienborg, aussi vrai que nature, mesure 7,50 m de côté et a nécessité plus de 900 000 briques différentes. Un petit chef-d'œuvre que ce paysage hollandais avec les maisons, les canaux sur lesquels circulent des péniches que les gamins poursuivent pour mieux les voir passer et repasser sous les ponts-levis.

Il n'a pas fallu moins de trois cents photos pour que les maquettistes puissent reproduire les îles Lofoten de Norvège, mais le résultat atteint la perfection. Tout y est : les petites maisons au bord de l'eau, les bateaux de pêche, *les écluses qui s'ouvrent* et se referment sous les yeux subjugués des visiteurs. A chacun son goût : les scientifiques préfèrent la reproduction de la navette spatiale Columbia perchée sur le dos de son avion porteur. Les plus petits se régalent en jouant au Duplo dans un décor Fabuland, ou retrouvent leur ranch pour jouer au chercheur d'or dans de grands baquets d'eau où sont mêlés sable et métal doré comme dans une *vraie mine.*

Chacun paie un prix d'entrée — un forfait qui varie selon la saison — puis achète, à volonté, des cartes qui donnent accès aux manèges. La gamme des restaurants est étendue et les prix tout à fait acceptables. Dans ces lieux, les enfants sont rois ou *plutôt chefs indiens s'ils choisis*sent de manger un petit pain qu'ils font cuire au bout d'un grand bâton sur le feu du village ou bien cow-boy s'ils préfèrent les grandes tables du saloon d'en face avec son barbecue...

Ensemble, adultes et enfants se sentent à l'aise. Ceux qui veulent tâter du Lego s'en donnent gratuitement à cœur joie, les autres en profitent pour visiter le musée de jouets en miniature ou *bien pour admirer la collection de* quatre cents poupées anciennes datant de 1580 à 1900 dont dispose le parc. Bien sûr, *puisqu'on est aux usines Lego,* il y a aussi un magasin. Discret, situé à la sortie. Peu y résistent, histoire de prolonger un peu le rêve.

**CHRISTIANE CHOMBEAU.**

★ **Renseignements : Office de tourisme du Danemark, 142, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 562-17-02.**

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3781**

### HORIZONTALEMENT

I. Ses articles peuvent tenir sur une ligne. Supporte la comparaison. — II. Une italienne au cœur de braise. — III. Connaît des hauts et des bas. Période chaude. — IV. Peuvent être comparées à des Vénus. — V. Grec qui fut philosophe par la pensée mais non dans les actes. — VI. Famille qui vécut dans le plus parfait accord. — VII. A la tête d'une division. Ne cache donc pas son étonnement. — VIII. Coupure qui ne fait craindre aucune perte de sang. Lettre grecque. — IX. Participe passé. Théâtres de verdure. — X. Plus ce sont de grandes vis et plus il faut de bonnes pinces. — XI. Un filet d'eau ou un gros débit. Article de sport.

### VERTICALEMENT

1. Veillent au grain. — 2. Se passe *après l'aube ou souvent en fin de soi*rée. Donne des couleurs. — 3. D'un genre qui nous laisse froid. Démonstratif. — 4. Illustre enfant de West Branch. Rend un coup. — 5. Abréviation. Robe bouchonnée. — 6. Vieux monsieur. Forme d'auxiliaire. — 7. Réunit donc tous ses fils. Très clair. — 8. Passent donc à leur *tour mais prennent parfois* la place d'un autre. Nous troue la peau. — 9. Méritent parfois le ciel. Fait trembler le « plafond » lorsqu'elle est forte.

**Solution du problème n° 3780**

*Horizontalement*

I. Ascagne. — II. Coureur. — III. Cures. Epi. — IV. Osé. Isbas. — V. Uppercuts. — VI. Crin. Asti. — VII. Hep!. Ab. Ea. — VIII. Efendi. Dé. — IX. Ue. Ale. Os. — X. St. Jeudi. — XI. Taux. EV.

*Verticalement*

1. Accoucheuse. — 2. Sous-préfet. — 3. Cure-pipe. — 4. Are. En. Naja. — 5. Gésir. Adieu. — 6. Nu. Scabieux. — 7. Erébus. — 8. Patte-d'oie. — 9. Moissines.

**GUY BROUTY.**

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du *mercredi* 22 août :

UN DÉCRET

● Portant création d'une commission compétente en matière de *bourses d'art dramatique.*

UN ARRÊTÉ

● Relatif au calcul de l'aide personnalisée au logement.

## BREF

### EXPOSITIONS

**CENT ANS D'AUTOMOBILE.** — Plus de 620 000 personnes ont visité l'exposition « Cent ans d'automobile française », organisée au Grand-Palais du 19 juin au 19 août. Cette manifestation, qui est la plus importante de celles consacrées au centenaire de la *locomotion automobile, sera* suivie d'autres *manifestations* à Paris et en province. En septembre aura lieu le tour de France des « grand-mères automobiles » et en décembre une exposition *sera* consacrée à l'automobile dans la bande dessinée.

**QUAND LE BATIMENT VA.** — *Bâtibois, exposition internationale* du bois dans la construction (habitat, mais aussi bâtiments industriels ou agricoles) aura lieu du 12 au 17 septembre au Parc des expositions de Bordeaux. Elle sera inaugurée par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports.

Sur 12 000 m² de *halls et* 2 000 m² d'extérieurs, cent soixante et un exposants présenteront toute la gamme des produits (des ensembles construits *aux revêtements des sols et des* murs, charpentes, cloisons, portes, fenêtres, outillages). Cette manifestation s'adresse d'abord aux professionnels du bâtiment, mais Bâtibois sera aussi ouvert au public le week-end.

★ **141, avenue de Wagram, 75017 Paris, tél. (1) 766-03-44, ou 12, place de la Bourse, 33075 Bordeaux Cedex, tél. (56) 90-91-28.**

### LOISIRS

**WEEK-ENDS SPORTIFS.** — Pour les fous de sport, la CAPFORM offre deux week-ends d'évasion : du 31 août au 2 septembre au Touquet, avec jogging, aérobic, gymnastique aquatique et, au choix, golf, équitation, tennis ou voile (890 F par personne en chambre double, 1 015 F en chambre individuelle, voyage et repas compris). A moins que vous ne préfériez assister en simple spectateur, le 29 septembre, à la finale de la coupe de France de *triathlon* de la Grande-Motte (990 F par train, 1 300 F par avion, pour une personne logeant en chambre double, supplément 250 F pour chambre individuelle. Transferts et petits déjeuners compris ; départ le 28 septembre, retour le 30 septembre).

★ **Voyages Terrien, 21-23, rue du Départ, 75014 Paris ; tél. : (1) 321-78-33.**

### INFORMATIQUE

**SE FORMER A ROYAN.** — Comme chaque année, le Centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues et de l'informatique (CAREL) recrute des candidats aux stages d'informatique de longue durée organisés dans le Centre de novembre à juin. Ces stages concernent deux formations : *analyste-programmeur en gestion* et en productique (gestion de production assistée par ordinateur). Le baccalauréat est requis ainsi que deux ou cinq années d'études supérieures techniques ou scientifiques (ou expérience professionnelle significative). La durée de la formation est de douze cents heures de novembre 1984 à juin 1985. Les tests de sélection seront organisés à Royan le 10 septembre. Les dossiers de candidature sont à demander et à *retourner* au CAREL avant le 5 septembre.

★ **CAREL, 48, boulevard Franck-Lamy, BP 219 C, 17205 Royan CEDEX.**

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 24 AOUT**

« *Le Marais* », *14 h 30, 6, place des* Vosges, M^me Senant.

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, devant la façade, M^lle Brossais.

« Paris au Siècle des Lumières », 15 heures, place de l'Odéon, devant le théâtre, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Luxembourg », 15 heures, 6, place Saint-Sulpice (B. Czarny).

« Faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre des députés (Les Flâneries).

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé)

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

21 août

### Légère hausse

*Ce n'est pas encore la rentrée plénière sous les lambris du palais Brongniart, mais nombreux sont les professionnels à avoir regagné les boxes où se retrouvent au coude à coude responsables de banque et de charges d'agents de change.*

*Le volume d'affaires s'en ressent. Lundi, sur le marché à règlement mensuel, les transactions étaient remontées à 92 millions de francs sur les valeurs françaises (et 38 millions de francs sur les actions étrangères).*

*Le lendemain, à la veille de la réponse des primes, la cote a accentué sa progression amorcée lundi (+ 0,26 %) en s'adjugeant 0,7 % à l'approche du son de cloche final, les hausses étant étendues à l'ensemble des compartiments.*

*Si les « belles valeurs » (BSN, L'Oréal, Moët-Hennessy, Sacilor) continuent de susciter des ordres d'achat, ce sont surtout des titres de second rang qui figurent parmi les plus fortes hausses de la séance : UFB (+ 6 %), Cetelem (+ 5,4 %), Chiers-Châtillon (+ 5 %), Marine, Olida, BHV, Imétal (+ 3,5 % à + 4 %). Une mention spéciale pour Crouzet (+ 3,5 %) qui continue à compter des supporters à la Bourse de Paris.*

*A l'inverse, les replis restent modérés, les plus importants ne dépassant pas 3 %. Citons, parmi les plus significatifs, Fichet-Bauche, SFIM, Radiotechnique, Sogerap et Roussel-Uclaf.*

*Sur le marché de l'or parisien, le lingot a perdu 800 F, à 98 650 F, tandis que le napoléon se tenait coi, à 610 F (inchangé).*

*A Londres, le cours international a régressé à 345,40 dollars l'once contre 349,70 lundi midi.*

*Dollar-titre : 10,19/20, en légère baisse sur la veille, alors que la monnaie américaine progressait légèrement en séance officielle.*

## NEW-YORK

### La hausse s'amplifie

Amorcé à la fin de semaine écoulée, le mouvement de hausse a continué, mardi, à Wall Street. Mais cette fois, il s'est très fortement amplifié, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 22,75 points à 1 239,73, son plus haut niveau depuis sept mois. Le bilan de la journée a illustré de façon remarquable la fermeté des cours.

Sur 1 986 valeurs traitées, 1 260 ont monté, 364 seulement ont baissé et 362 n'ont pas varié. Le marché a, d'autre part, retrouvé son dynamisme. L'activité s'est très fortement accrue et 128,14 millions de titres ont changé de mains, contre 75,5 millions la veille.

Aucun élément particulier, hormis l'abondance des liquidités, n'explique la forte accélération de cette reprise d'été en mouvement depuis un mois maintenant.

Autour du Big Board, l'on faisait toutefois remarquer que la vente réussie des 7 millions d'actions American Express la veille avait débarrassé le marché d'un pesant fardeau. La fermeté persistante du marché obligataire a produit une bonne impression. L'annonce, en fin de séance, d'un ralentissement de l'inflation pour le deuxième trimestre (+ 3,2 % en moyenne annuelle, contre 4,4 % pour le premier) a quand même galvanisé les énergies.

| VALEURS | Cours du 20 août | Cours du 21 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 36 1/4 | 37 3/4 |
| A.T.T. | 19 1/2 | 19 1/2 |
| Boeing | 52 3/8 | 53 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 41 1/8 | 42 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 48 5/8 | 50 3/8 |
| Eastman Kodak | 76 1/4 | 77 3/4 |
| Exxon | 41 3/4 | 42 1/2 |
| Ford | 44 7/8 | 45 3/4 |
| General Electric | 57 1/2 | 58 1/2 |
| General Foods | 59 1/4 | 59 |
| General Motors | 74 5/8 | 76 1/8 |
| Goodyear | 28 1/4 | 28 3/8 |
| I.B.M. | 123 | 125 7/8 |
| I.T.T. | 26 7/8 | 27 1/4 |
| Mobil Oil | 27 1/8 | 28 |
| Pfizer | 36 1/4 | 36 5/8 |
| Schlumberger | 46 5/8 | 48 3/8 |
| Texaco | 36 | 36 |
| U.A.L. Inc. | 38 | 39 1/4 |
| Union Carbide | 55 | 56 1/8 |
| U.S. Steel | 24 1/4 | 25 |
| Westinghouse | 25 7/8 | 26 3/4 |
| Xerox Corp. | 39 3/8 | 40 1/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**HOECHST.** – Le bénéfice avant impôt du groupe chimique allemand, pour le premier semestre, a augmenté de 83,7 %, pour atteindre 1,5 milliard de deutschemarks. Le chiffre d'affaires a, pour sa part, progressé de 14,2 %. Résultat, le ratio de rendement bénéfice-chiffre d'affaires, de 4,4 % au 30 juin 1983, est monté à 7,1 %.

Toutes les filiales du groupe, sans exception, ont participé à cette forte amélioration des profits. Les exportations se sont accrues de 16,3 % à 15,5 milliards de deutschemarks.

Le résultat avant impôt de la société mère a progressé moins vite : + 41,9 % à 644 millions. Mais les affaires ont été affectées par les sept semaines de grève dans la métallurgie et les imprimeries. Le président du directoire n'a pas dit combien elles avaient coûté. Le taux d'utilisation des capacités de production est passé de 79 % à 86 %.

**DE BEERS.** – Les ventes de diamants, pour le premier semestre, ont augmenté de 16,7 % à 185,5 millions de rands, et les revenus provenant d'autres activités de 7,7 % à 109,8 millions de rands. Avec cette progression du chiffre d'affaires et les dividendes payés par les filiales (161,8 millions de rands contre 93,3 millions), le bénéfice après impôts (part du groupe), hors éléments exceptionnels, augmente de 7,9 % à 158,1 millions de rands. Le résultat net attribuable atteint 319,9 millions de rands (+ 33,4 %).

Au siège de la compagnie, on se montre modérément optimiste pour le second semestre. Cette période, fait-on remarquer, est généralement la meilleure de l'année pour le groupe. Bien que les prix des diamants polis restent, dans l'ensemble, relativement faibles dans les principaux pays, les ventes de bijoux de diamants enregistrent, aux Etats-Unis, principal débouché, des progrès qui augurent bien la marche des affaires pour les fêtes de fin d'année. On souligne aussi que les ventes de diamants reflètent généralement l'évolution de la situation économique. Les stocks de pierres brutes du groupe ont légèrement augmenté, mais les frais de gestion se sont accrus de 44 %. Le dividende intérimaire est maintenu à 12,5 cents.

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

| | 20 août | 21 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 108,2 | 108,7 |
| Valeurs étrangères | 92 | 92,2 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 20 août | 21 août |
|---|---|---|
| Indice général | 162,6 | 163,4 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 22 août ............... 11 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 21 août | 22 août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 241,75 | 242,35 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 21 AOUT

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 21/8

Étrangères

♦ : Prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 21/8 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 813 | 8 858 | 8 620 | 9 040 |
| ECU | 6 874 | 6 877 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 306 970 | 307 070 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 208 | 15 209 | 14 600 | 15 700 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 272 130 | 272 200 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 140 | 84 220 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 106 550 | 106 820 | 103 | 110 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 620 | 11 633 | 11 100 | 12 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 652 | 7 685 | 6 900 | 8 400 |
| Italie (1 000 lires) | 4 981 | 4 981 | 4 700 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 367 400 | 367 820 | 354 | 375 |
| Suède (100 krs) | 105 750 | 105 900 | 101 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 730 | 43 730 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 377 | 5 380 | 5 200 | 5 800 |
| Portugal (100 esc.) | 5 880 | 5 900 | 5 500 | 6 700 |
| Canada ($ can 1) | 6 766 | 6 804 | 6 550 | 6 890 |
| Japon (100 yens) | 3 652 | 3 664 | 3 510 | 3 670 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 21/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 99000 | 98300 |
| Or fin (en lingot) | 99450 | 98650 |
| Pièce française (20 fr) | 610 | 610 |
| Pièce française (10 fr) | 436 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 583 | 586 |
| Pièce latine (20 fr) | 571 | 575 |
| Souverain | 736 | 734 |
| Pièce de 20 dollars | 4225 | 4225 |
| Pièce de 10 dollars | 2100 | 2100 |
| Pièce de 5 dollars | 1325 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3840 | 3835 |
| Pièce de 10 florins | 585 | 594 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE





## LA SITUATION EN MER ROUGE

# La marine italienne va aussi participer aux recherches de mines

**Onze jours après l'invitation du président Moubarak à participer aux opérations de déminage, le Parlement italien a donné mardi 21 août son « feu vert ». Trois dragueurs de mines et un navire d'escorte, soit deux cent vingt hommes, dont un commando d'hommes-grenouilles de la marine ita lienne, devaient partir, mercredi du port militaire de La Spezia (nord-ouest de l'Italie) pour la mer Rouge. Selon le ministère de la défense, à Rome, ces unités, qui patrouilleront dans le golfe de Suez, dans un secteur jouxtant celui assigné aux dragueurs de mines britanniques déjà sur place, pourraient arriver sur les lieux en sept jours.**

Correspondance

Le Caire. – Aucune mine n'a jusqu'à présent été découverte dans les eaux égyptiennes où opèrent les dragueurs et chasseurs britanniques, américains et égyptiens. Toutefois cinq OINI (objets immergé, non identifiés) ont été localisés par les hélicoptères Sea Stallion du navire amphibie américain *Shreverport* au sud du golfe de Suez. Leur nature ne pourra être définie qu'après l'arrivée du matériel de plongée en eau profonde en provenance des Etats-Unis. En outre, les chasseurs de mines français, *Eridan* et *Cassiopee* sont attendus jeudi à Port-Saïd pour participer aux travaux tandis que les dragueurs italiens *Loto, Castagno* et *Frassino* doivent arriver sur place la semaine prochaine. De leur côté, les Pays-Bas ont donné leur accord, selon des sources égyptiennes, pour participer aux travaux de ratissage alors que deux dragueurs de mines soviétiques ont traversé dimanche la mer Rouge en direction du détroit de Bab-el-Mandeb.

Dans le golfe de Suez, les quatre dragueurs de mines britanniques, le navire amphibie américain et ses quatre hélicoptères chasseurs de mines poursuivent leurs travaux de ratissage en accordant la priorité aux chenaux d'accès et aux hauts fonds susceptibles d'être minés. Les travaux avancent lentement du fait de la difficulté des recherches (fonds tourmentés, courants, déchets métalliques divers) et de la vaste superficie du golfe du Suez. Ils transmettent quotidiennement un rapport au quartier général spécial de la marine égyptienne, à Suez, qui supervise les opérations avec l'aide du comité de coordination (Egypte, Etats-Unis et Grande-Bretagne – la France a refusé d'en faire partie), ce qui n'enlève pas leur autonomie aux différents navires engagés.

Enfin, au niveau diplomatique, l'Egypte n'a pas encore reçu de réponse favorable de la part des pays riverains de la mer Rouge concernant le sommet proposé par le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdelmeguid, pour *« coordonner les efforts et garantir la sécurité de la voie d'eau »*. Toutefois, des contacts directs ont été engagés avec l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord, la Jordanie et le Soudan. Ce dernier, lié avec Egypte par un accord de défense commune et ne disposant pas des moyens techniques nécessaires au déminage, a demandé l'aide du Caire, qui a répondu favorablement.

Les sources militaires, qui accusent Tripoli, affirment que tout prouve *« d'une manière quasi certaine »* que le régime du colonel Kadhafi est derrière cette affaire. Selon eux, le navire libyen *Ghat*, actuelllement immobilisé à Marseille *(voir article ci-contre)* a traversé le canal de Suez le 6 juillet sans mouiller dans aucun port. L'équipage du navire a été remplacé par *des « militaires experts en mouillage de mines »* au cours de ce voyage, ajoutent-ils, en soulignant que le type même du bateau (cargo transroulier) se prête parfaitement à l'opération de largage des mines. Les mêmes sources affirment que les mines déposées sont d'un modèle perfectionné et ont très vraisemblablement été achetées par Tripoli, *récemment*, en Italie.

## L'opinion divisée

*Les milieux politiques se refusent* de leur côté, à parler des mesures envisagées par l'Egypte après ces nouvelles accusations. Ils se contentent de rappeler que le président Moubarak avait menacé de fermer le canal aux bateaux libyens au cas où la responsabilité de Tripoli serait prouvée *« sans aucun doute »*. Les autorités égyptiennes se sont contentées jusqu'à présent de fouiller une douzaine de navires (dont six iraniens et un libyen) jugés *« suspects »*, mais sans refouler aucun bâtiment.

*« Du temps de Sadate, ça aurait déjà bardé, et Kadhafi aurait vite senti le vent du boulet. En 1977, c'était moins grave que ces mines en mer Rouge. Quelques bombes au Caire et à Alexandrie avaient suffi pour que notre armée donne aux Libyens une raclée, qu'ils ont malheureusement oubliée »*, estime un avocat cairote en tirant sur son narghilé dans un café du Caire. Son voisin, un professeur qui a fait ses études supérieures à Moscou, brandit l'hebdomadaire *El Chaab* du Parti du travail (opposition de centre gauche, qui compte cinq députés) et fulmine : *« Vous êtes tous victimes des médias occidentaux. C'est Israël et les Etats-Unis qui sont responsables du minage de la mer Rouge. Regardez... C'est écrit noir sur blanc. C'est un complot pour semer la zizanie entre nous et les Libyens. » « Que Dieu entende tes paroles, car je dois bientôt rentrer en Libye ! »*, lui répond son collègue professeur de chimie détaché de l'université du Caire à l'université de Tripoli.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

# Le cargo libyen « Ghat » est retenu à Marseille

*Le tribunal de commerce de Marseille* a ordonné, mardi 21 août, la saisie du navire libyen *Ghat*, actuellement en réparation dans le port de Marseille, à la requête d'un armement local, Marseille-Fret, dont un navire est retenu dans le port libyen de Bengazhi depuis 1979. Le navire libyen, le premier de ce pays à être à quai à Marseille depuis plusieurs mois, est, par ailleurs, soupçonné d'avoir posé des mines en mer Rouge.

Dans son ordonnance, le tribunal autorise l'armement Marseille-Fret à saisir conservatoirement le *Ghat* jusqu'à concurrence de 8 millions de dollars. L'affaire, qui se présente comme une succession de mesures de rétorsion, remonte à 1979. Un navire de Marseille-Fret, le *Rove*, qui exploite régulièrement une ligne sur la Libye, a été saisi par les autorités de Benghazi, le 17 octobre 1979. La Libye réclame à l'armateur marseillais 1,18 million de dollars de préjudices pour... la saisie *d'un autre navire, l'Astor par l'Afrique du Sud.*

L'*Astor*, battant pavillon de Singapour et appartenant à un armateur allemand mais affrété par Marseille-Fret qui l'avait sous-loué à un transporteur libyen, *Ras-el-Hilal*, devait livrer *« un chargement urgent de machines et de camions libyens »* en Ouganda. En fait il s'agissait d'armes soviétiques envoyées par Tripoli au président Idi Amine Dada en difficulté. Or l'*Astor*, arrivé trop tard à Monbassa – Amine Dada venait d'être renversé – a fait escale ensuite à Durban. Les autorités sud-africaines saisissaient les armes, le 25 avril 1979, qu'elles estimaient destinées à la SWAPO, organisation indépendantiste en Namibie. Depuis lors, Marseille-Fret est en litige avec l'Afrique du Sud et la Libye. Le *Rove* a été saisi à Benghazi par mesure conservatoire, comme le *Ghat vient de l'être à Marseille.*

Au-delà de ce conflit politico-commercial, il se trouve que le *Ghat* est soupçonné d'avoir mouillé des mines en mer Rouge. Il a été fouillé, le 18 août, par les services des douanes françaises mais apparemment sans résultat (*le Monde* du 21 août).

Pourtant un officier supérieur égyptien, cité par l'agence égyptienne officielle Mena, a déclaré mardi 21 août être *« quasi-certain »* que le *Ghat*, était à l'origine du largage des explosifs en mer Rouge début juillet.

● *Une grande compagnie maritime renonce à utiliser le canal de Suez.* – En raison de la présence de mines dans la mer Rouge et le golfe de Suez, la compagnie maritime Associated Container Transportation (ACT) a ordonné à deux de ses porte-conteneurs de faire le détour par le cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud) au lieu d'emprunter le canal de Suez, signalent ce mardi 21 août les Lloyd's dans leur journal *Lloyds' List*. Ce serait, selon eux, la pemière grande compagnie à dérouter ainsi ses bâtiments à cause des mines. *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1984 a été tiré à 429 375 exemplaires




## Sur le vif

# Nuages

Sur la plage, le soleil. Et des corps allongés. Innombrables. Des beaux et des laids. Des ni beaux ni laids. C'est la seule différence : les repères commodes du rang social ne résiste pas à la quasi-nudité. PDG ou fonctionnaire ? Secrétaire ou riche héritière ? S'essayer au jeu des devinettes, c'est fatigant par cette chaleur. Et puis, quelle importance ? Ils sont tous, nous sommes tous ici, pour bronzer. Côté pile. Côté face. Il faudra beaucoup souffrir, risquer peut-être l'insolation, pour atteindre au hâle somptueux. Mais si l'on a trop chaud, le remède est facile : « la mer à deux pas joue avec les galets ». Nous sommes des fidèles dans le temple sans colonnes du Soleil, à l'heure caniculaire.

Comme tous les bonheurs, celui-ci est fragile. Des visages inquiets se tournent déjà vers l'intrus. On se le montre du doigt. Vous avez vu ? Nous jouerait-il quelque mauvais tour ? Du fond de l'horizon monte la menace. Un petit nuage. Il s'étire, s'enfle, prend ses aises. Si, par malheur, il était l'avant-garde d'une armée plus nombreuse ? De quoi aurions-nous l'air, je vous le demande, si demain, au bureau, nous ne pouvions éblouir les copains avec un bronzage peaufiné ?

Retour vers la ville dans la touffeur d'une fin d'après-midi torride. Après la traversée de la lande, la route longe à présent les champs entre deux rangées de platanes. Cela fait de grands trous d'ombre. On doit y être au frais. J'arrête la voiture, dont les vitres baissées depuis le départ aspirent malgré la vitesse une haleine de four. Le temps de l'accoutumance à l'obscurité relative et je sors de ma cécité.

Et c'est alors que je les vois. Dans le fossé, de l'autre côté du talus, je n'aperçois d'abord que leurs yeux. Immenses, sous la toile ou le feutre usé des chapeaux. La sueur ravine l'ocre de poussière et de terre séchée qui colle à leur peau. Elle plaque sur les corps les chemises et les robes délavées. C'est la pause des ouvriers agricoles. De quel pays de misère sont donc venus ces hommes et ces femmes, et ces adolescents à peine sortis de l'enfance, pour supporter chez nous la brisure des reins sous ce soleil de plomb ? L'un d'eux lève par habitude les yeux vers l'incendie du ciel. Toute la journée il a guetté ce petit nuage qui s'étirait, s'enflait, prenait ses aises là-bas au fond de l'horizon, du côté de l'océan. Avec l'espoir qu'il viendrait jusque sur les champs, suivi de beaucoup d'autres.

Je remonte en voiture. A peine m'observent-ils, ensevelis dans leur fatigue.

Moi, je sais que demain je n'aurai pas envie de montrer mon bronzage aux copains.

JEAN LOUPIAS
*(Figeac).*

## En RFA

# LE PROCÈS DES FAUX CARNETS D'HITLER EST AJOURNÉ

Hambourg *(AFP, Reuter)*. – Le procès des deux hommes accusés d'avoir monté l'affaire des faux carnets d'Hitler a été ajourné au 28 août, quelques heures seulement après son ouverture le mardi 21 août à Hambourg (*le Monde* du 22 août). Le président du tribunal a indiqué que les magistrats devaient étudier de nouveaux attendus de la défense stipulant que Gerd Heidemann, l'ancien journaliste du magazine *Stern* et principal accusé, ne pouvait être jugé en toute équité, le procès ayant été précédé d'un battage publicitaire considérable qui le discréditait.

Les avocats de Gerd Heidemann avaient fait valoir que leur client avait été l'objet, juste avant le procès, d'une *« campagne de presse »* le présentant comme un *« sympathisant nazi »* et comme un *« farfelu »*. Ils avaient demandé que chaque membre du tribunal déclare s'il avait ou non suivi les nombreux reportages consacrés à cette affaire. *Le tribunal ayant refusé d'accéder à* cette demande, la défense a déposé son recours.

Les avocats de Gerd Heidemann faisaient en particulier allusion à un article publié dans le dernier numéro du magazine *Stern*, qui relatait les erreurs passées du journaliste. Ainsi, racontait *Stern*, Heidemann avait *« découvert »* en 1954 que le premier ministre chinois de l'époque, M. Zhou Enlai, avait étudié en 1923 à Goettingen (est du pays), et qu'il y avait même eu un *enfant illégitime*. L'erreur, publiée en bonne place par le magazine, n'avait été découverte que vingt-deux ans plus tard, à la mort de M. Zhou Enlai.

La séance s'était ouverte dans une cohue indescriptible, des dizaines de *journalistes, de photographes* et d'équipes de télévision du monde entier ayant pris d'assaut les couloirs du palais de justice de Hambourg.

● *Les nouvelles demandes d'extradition de Basques espagnols : décision le 24 août.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a examiné, mercredi 22 août, les trois dernières des huit demandes d'extradition formulées par la justice espagnole à l'encontre de séparatistes basques espagnols, placés sous écrou extraditionnel depuis leur arrestation en juillet dans la région de Bayonne (Pyrénées-Atlantique). L'avocat général a demandé un avis favorable à l'extradition de José-Manuel Martinez-Balestegui, accusé par la justice espagnole d'assassinats et attentats contre agents de l'autorité, de Luciano Izaguirre-Mariscal, accusé de tentative d'assassinat et de José-Carlos Garcia-Ramirez, accusé de l'assassinat de trois gardes civils, et qui a déjà fait l'objet d'une autorisation d'extradition prononcée le 9 août dernier, pour meurtre. La décision de la cour d'appel sera rendue vendredi 24 août, comme pour deux autres demandes examinées le 17 août.

# L'EX-EMPEREUR BOKASSA A CHERCHÉ A OBTENIR DE FAUX PAPIERS

L'ex-empereur Bokassa a tenté d'obtenir, sous un faux nom, des papiers d'identité *français*. Un de ses proches s'est présenté, au début du mois, à la mairie de Menucourt (Val-d'Oise), en demandant l'établissement d'une carte d'identité et d'un passeport pour une personne dont le nom avait une consonnance arabe. Les formulaires de demande étaient accompagnés de photos récentes de l'ex-empereur de Centrafrique, qui réside à quelques kilomètres de là, au château de Hardricourt (Yvelines). Le secrétaire de mairie s'est immédiatement aperçu de la supercherie et a averti les gendarmes.

Malgré les demandes de M. Jean-Bedel Bokassa, le *gouvernement et* les tribunaux ne reconnaissent pas la nationalité française à cet ex-officier de l'armée française qui souhaite retourner dans son pays, qu'il a dû quitter après sa destitution en 1979. Mais la Centrafrique s'oppose à ce retour et se refuse aussi à lui délivrer des papiers.

# LA TECHNOLOGIE ENTRE AU COLLÈGE

L'éducation manuelle et technique (EMT), discipline enseignée dans les collèges, sera remplacée par la technologie dès la rentrée 1984, prévoit un arrêté paru au *Journal officiel* du 18 août. Le changement concernera cette année seulement cent quatre-vingt-douze collèges dotés des moyens et du personnel qualifié nécessaire sur quelque cinq mille collèges existants. Dans les autres établissements, l'EMT sera maintenue à titre transitoire.

Au-delà de la nouvelle terminologie, la modification porte sur les horaires, qui, de deux heures hebdomadaires en classes de 6e et 5e, et d'une heure et demie en 4e et 3e, peuvent être portés à trois heures dans toutes les classes. De plus, la technologie est centrée sur les techniques modernes (électronique, bureautique, automatique) alors que l'EMT reposait essentiellement sur les « techniques familiales » (couture, travail du bois, alimentation, électricité, etc.).

# SINGES VOLÉS

Quatre singes de laboratoire ont disparu, depuis le 20 août, de *l'animalerie de l'hôpital de* Rangueil à Toulouse. Selon la direction du centre hospitalier régional de Toulouse *« il est de la plus haute importance que ces quatre primates, des femelles macaques adultes hautes de 40 centimètres et d'un poids de 3 kilos, puissent être retrouvées dans les plus brefs délais »*. On indique à l'hôpital de Rangueil que les singes n'ont pas subi d'injections de virus, mais qu'en revanche tout contact avec ces animaux est *a priori* dangereux.

# M. KRASUCKI MET EN GARDE CONTRE L'« IRRESPONSABILITÉ SOCIALE ».

M. Henri Krasucki a tenu, le 22 août, en fin de matinée, sa conférence de presse de rentrée. A propos de la modernisation, M. Krasucki s'est inquiété de l'utilisation de ce mot *« qui sonne si bien » : « Il ne faut pas jouer sur les mots ni se laisser prendre aux mots »*, a-t-il poursuivi en déclarant qu'avec ce « mot magique » on ne devait pas prendre de décisions qui pourraient se traduire par la fatalité du chômage. *« On ne peut admettre l'irresponsabilité sociale. »*

Sur le dossier de l'acier et de l'automobile, le secrétaire général de la *CGT a réaffirmé que réduire nos capacités* de production maintenant, c'était s'« *automutiler* ». Evoquant l'affaire Citroën et les licenciements, il a souligné qu'on commençait par s'attaquer à *« l'emploi à la tronçonneuse »*. Et il a renouvelé sa proposition pour un examen franc sur la place publique de l'ensemble du dossier automobile.

# NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

**La progression du dollar s'est poursuivi mercredi matin 22 août sur toutes les grandes places financières internationales. La devise américaine s'est traitée à 8,88 francs (contre 8,8585 F la veille), à 2,8920 DM (contre 2,8828 DM) et à 2,4120 francs suisses (contre 2,4085 FS). Partout, cependant, les affaires ont été calmes.**

**De l'avis des cambistes, les dernières statistiques publiées aux Etats-Unis *démontrent que l'économie américaine* se porte bien. Ainsi les achats de dollars continuent avec l'afflux des capitaux vers Wall Street et le marché obligataire des *Etats-Unis*.**

**A Londres, l'or a peu varié, se maintenant aux alentours de 346 dollars l'once.**

● *Les comptes du « Canard enchaîné ».* – 1983 a été un *« exercice difficile »* pour *le Canard enchaîné*, qui a annoncé un bénéfice net réduit à 27 097 F et, comme en 1982, un recul des ventes qui nécessite des mesures de rigueur. Les ventes totales, abonnement compris, se sont élevées à 412 608 exemplaires par semaine (contre 441 729 en 1982), soit une baisse de plus de 6 %. La publication trimestrielle *Les dossiers du Canard* a dégagé un résultat positif (345 489 F) avec des ventes qui s'élèvent en moyenne à 150 000 exemplaires. L'hebdomadaire, rappelons-le, n'a pas de recettes publicitaires.



